



RECRÉE TA COUR !

*Des espaces scolaires extérieurs à penser,
aménager et vivre collectivement.*





Textes : Ouvrage collectif réalisé sous la coordination de Céline Henriet et Xavier Dallenogare, en partenariat avec la coopérative Cera.

Photos : Nous remercions tous ceux qui ont mis leurs photos à disposition ainsi que les parents qui ont autorisé la publication de photos de leurs enfants.

Graphisme : Silke Janssens

Diffusion : Cet ouvrage est placé sous licence Creative Commons BY-NC-SA dans l'objectif de faciliter son partage et son utilisation et ainsi enrichir le patrimoine commun. Cela signifie concrètement que le titulaire des droits, en l'occurrence « GoodPlanet Belgium » autorise l'exploitation de l'œuvre originale à des fins non commerciales, ainsi que la création d'œuvres dérivées, à condition de les attribuer à son auteur en citant son nom et à condition qu'elles soient distribuées sous une licence identique, c'est-à-dire en licence Creative Commons BY-NC-SA.



Editeur

responsable : Jo Van Cauwenberge - GoodPlanet Belgium – 26 rue d'Edimbourg 1050 Bruxelles – www.goodplanet.be

D/2018/11.632/1

RECRÉE TA COUR !

Des espaces scolaires extérieurs à penser, aménager et vivre collectivement.

Les structures suivantes soutiennent le contenu de cette publication.



PREFACE

La cour de récré, souvenir d'enfance...

La cour de récré, appellation évocatrice pour la majorité d'entre nous, à laquelle on repense comme une étendue terne de béton ou de macadam, parfois, par chance, égayée d'un marronnier ou d'un tilleul.

Même si des cours de récréation accueillantes et conviviales existent, la cour de récré, triste et monotone, est encore à ce jour une réalité pour de nombreux enfants en Fédération Wallonie-Bruxelles, comme ailleurs...

Et pourtant ... Depuis quelques années, de nombreuses initiatives et questionnements émergent de toutes parts, qui interrogent cette partie de l'environnement scolaire dans laquelle certains enfants passent près de 2 à 3 heures par jour. Véritables carrefours dans la vie des plus jeunes qui y sont tour à tour enfants, élèves, apprenants et apprenantes, citoyens et citoyennes de demain..., ces cours de récré, dans leur configuration et leur utilisation actuelles, semblent en effet avoir atteint leurs limites au regard des besoins des enfants, de leur bien-être et des aptitudes qu'ils ont à y développer.

Sur base de ce constat, GoodPlanet Belgium, en partenariat avec la coopérative Cera, a invité de nombreuses personnes du monde scolaire, extrascolaire, associatif et institutionnel à se rencontrer à plusieurs reprises afin de dresser le tableau le plus exhaustif possible des points d'attention à garder à l'esprit lorsqu'une communauté scolaire entre en réflexion au sujet de la qualité de sa cour de récré^a. Ces nombreux partenaires, issus d'horizons et de secteurs variés ont travaillé collectivement à la construction d'une vision d'avenir partagée de la cour de récré.

Au vu des multiples enjeux et en complément aux nombreux ouvrages thématiques spécifiques, il nous a semblé nécessaire de proposer une publication qui permette aux acteurs et actrices de terrain de prendre de la hauteur et d'avoir une vision plus globale et systémique de ces espaces extérieurs scolaires. Cet ouvrage se veut à la fois plaidoyer inspirant et outil pratique, pour la transformation et la diversification des cours de récréation, tant en termes d'aménagements que d'utilisation.

^a Par souci de lisibilité, nous conserverons volontairement l'appellation « cour de récré » dans ce document, malgré la nécessité d'évolution du concept de simple « cour » que nous démontrerons au travers de cet ouvrage.

Parce qu'il était difficile d'aborder en un seul ouvrage les spécificités des différents niveaux d'enseignement, le focus a été fait ici sur l'enseignement fondamental. Mais de nombreux points sont applicables dans l'enseignement secondaire, voire même supérieur.

Direction, parents, enseignant.e.s, intervenant.e.s dans et hors du temps scolaire (Accueil Temps Libre, Centres psycho-médico-sociaux, Services de Promotion de la Santé à l'école, écoles de devoirs, Services d'aide en milieu ouvert, ...) sont autant de personnes, initiatrices potentielles de changement, à qui s'adresse cet ouvrage.

Les acteurs, actrices et institutions impliqué.e.s dans la rédaction de cette vision d'avenir nourrissent également l'espoir d'aider à la réflexion, voire à la décision, les services publics et les responsables politiques. Ces derniers, quel que soit leur domaine de compétences (enseignement, jeunesse, santé, bien-être, nature, environnement...) y trouveront des points de départ et arguments pour lancer le mouvement vers des cours de récré de meilleure qualité en Fédération Wallonie-Bruxelles, ou ailleurs.

Nous sommes bien conscients que cet ouvrage ne constitue qu'une photo, figée à un moment bien précis, vouée à évoluer et pouvant rendre certains éléments obsolètes avec le temps... C'est notre vœu le plus cher !

MODE D'EMPLOI

Pour prendre de la hauteur et voir la cour de récré comme un ensemble d'enjeux en relations mutuelles :

- lisez *le sommaire* : pour en savoir déjà un peu plus sur le contenu des différents chapitres.

Pour alimenter votre réflexion et soutenir votre volonté de faire évoluer votre cour de récré, à l'aide d'arguments et de références :

- lisez *les chapitres* : ils correspondent aux différents enjeux identifiés. Suivez le fil complet proposé ou entrez par la porte de l'enjeu qui vous interpelle le plus. Au sein des chapitres, chaque *paragraphe* constitue une recommandation en vue d'améliorer la qualité et l'utilisation de la cour de récré.
- consultez *la partie « Pour aller plus loin »* : elle propose des références qui viennent étayer les propos des différents chapitres.

Pour vous faire une première idée de pistes concrètes et de dynamiques existantes :

- lisez *les chapitres* : ils sont pour la plupart illustrés d'exemples concrets succincts, issus d'initiatives existantes.
- lisez *la partie 3 sur l'encadrement et le soutien* : elle pose le cadre des contraintes et libertés en termes d'aménagements et d'utilisation.
- consultez *la partie « Pour aller plus loin »* : elle propose des outils et organismes utiles à la mise en œuvre du changement.





SOMMAIRE

Introduction : La cour de récré, un espace aux enjeux multiples qui nécessite une vision explicite
... pour attirer l'attention sur l'importance de se construire une vision formulée de manière explicite.....16

Partie 1 : La cour de récré, un espace à trois dimensions : humaine, spatiale et temporelle...
...pour ne pas oublier qu'on part d'un contexte existant



... partagé par de nombreux acteurs, tous conscients et impliqués - **Chapitre 1.1.**
Car quelle que soit la méthode de travail adoptée, c'est dans la concertation que cette vision sera développée de manière optimale.....18



... avec des caractéristiques physiques dont il faut tenir compte - **Chapitre 1.2.**
Car toute initiative de changement doit tenir compte des impondérables liés à la localisation géographique et aux contraintes physiques des espaces extérieurs de l'école.....22



... en constante évolution dans le temps - **Chapitre 1.3.**
Car les gens, tout comme les saisons ou la société, évoluent. Il est donc important d'accepter ces dynamiques de changement et de les anticiper, plutôt que de les subir !.....26

Partie 2 : La cour de récré, un espace éducatif et récréatif de qualité...

Les chapitres suivants ne veulent pas imposer de norme, mais proposer un cap au travers d'un argumentaire et de références, illustrés d'exemples succincts dans différents domaines.



... convivial où il fait bon vivre ensemble - **Chapitre 2.1.**
Parce que vivre ensemble, ça s'apprend et que la cour de récré est un endroit privilégié pour développer des compétences sociales. Mais aussi parce que la configuration de l'espace et l'organisation du temps qu'on y passe sont déterminants pour cet apprentissage.....30



...plus inclusif, pour tous et toutes - **Chapitre 2.2.**
Parce que la cour de récré doit être un espace où l'on agit pour offrir une place à chaque enfant et chaque adulte, quelles que soient leurs particularités (milieu social, genre, origine ethnique, orientation sexuelle, handicap...).....34



...pour "être" et jouer librement - **Chapitre 2.3.**
Parce que la cour de récré offre un moment durant lequel l'enfant peut choisir librement ce qu'il va faire : jouer, se poser, papoter, se rassembler, s'isoler... toutes ces choses qui vont l'aider à grandir et à acquérir des compétences. Et parce que la configuration et le cadre mis en place sont déterminants.....38



... source d'apprentissages scolaires - **Chapitre 2.4.**
Parce que la cour de récré est un lieu de prédilection pour l'observation, la manipulation et la curiosité et qu'elle constitue un endroit propice aux projets. Interconnectée à la classe, elle permet de mobiliser diverses intelligences et d'acquérir ainsi de nombreux savoirs, savoir-être et savoir-faire.....42



...laissant place à l'art et à la créativité - **Chapitre 2.5.**
Parce qu'en complément des bancs de la classe et de la salle des fêtes, la cour de récré peut offrir de l'espace, des recoins et du matériel diversifiés. Autant d'éléments essentiels à l'éveil aux arts, à la culture et à l'expression de la créativité des enfants.....48



... où la présence de nature est recherchée - **Chapitre 2.6.**
Parce qu'il est si agréable, et même indispensable, d'être dehors au contact de la nature, pour se ressourcer, pour se sentir en harmonie avec celle-ci et pour faire connaissance avec la biodiversité.....52



...où l'environnement et le cadre de vie sont respectés- **Chapitre 2.7.**
Parce que, pour de nombreux enfants, la cour de récré représente la première rencontre avec la notion de biens partagés et collectifs. Comment imaginer meilleur support pour aborder les notions d'écologie et de respect ?56



...bon pour la santé - **Chapitre 2.8.**
Parce que « Mens sana in corpore sano ». Cette maxime prend tout son sens quand on parle de la cour de récré où l'activité physique, l'alimentation, l'hydratation, la qualité de l'air ou des aménagements sont autant de préoccupations pour la santé des enfants au quotidien.....60

LEXIQUE

Partie 3 : La cour de récré, un espace encadré et soutenu par les pouvoirs publics...

La cour de récré fait partie intégrante des infrastructures scolaires et extrascolaires. À ce titre, elle est soumise à certaines réglementations spécifiques et bénéficie de soutien de la part des institutions responsables ainsi que de diverses structures satellites. Il est important d'en tenir compte lorsqu'on envisage des modifications de ces espaces et de leurs usages.

... avec peu de réglementation physique imposée et donc beaucoup de liberté - **Chapitre 3.1.....64**

... de qualité, prônée et soutenue par la Fédération Wallonie-Bruxelles - **Chapitre 3.2.....66**

... qui satisfait à l'obligation générale de sécurité prévue par la loi - **Chapitre 3.3.....72**

... où les aménagements et dynamiques peuvent être soutenus par différents partenaires, subsides et appels à projets thématiques - **Chapitre 3.4.....74**

Pour aller plus loin

Si cet ouvrage vous a donné envie d'ouvrir plus grand la porte et d'aller voir plus en détails les enjeux et pistes qui s'offrent à vous, cette partie recense de nombreux outils, références, sites internet, organismes ressources ... en lien avec les différentes thématiques.....**76**

Participants au groupe de réflexion et de rédaction.....144

ALE

Contrat « Agence locale pour l'emploi »

AMO

Services d'aide en milieu ouvert

ATL

Accueil des enfants durant leur Temps Libre

CAIRN

Cellule Accessibilité Inclusion Recherches et Nouveautés

CCA

Commission communale de l'accueil

CLE

Coordination locale pour l'enfance

FWB

Fédération Wallonie-Bruxelles

GC

Groupe Central regroupant les principaux acteurs du monde enseignant dans le cadre du Pacte pour un enseignement d'excellence

ONE

Office de la Naissance et de l'Enfance

PECA

Parcours d'éducation culturelle et artistique

PMS

Centres psycho-médico-sociaux

PO

Pouvoir Organisateur

PPT

Programme prioritaire de travaux

PSE

Promotion de la Santé à l'école

ROI

Règlement d'Ordre Intérieur

INTRODUCTION

La cour de récré, un espace aux enjeux multiples qui nécessite une vision explicite

Quelles que soient son identité et ses valeurs, chaque école a pour mission d'amener chaque enfant à atteindre les objectifs généraux et particuliers fixés par les réglementations en vigueur : le décret « Missions » du 24 juillet 1997¹, le « Code de Qualité de l'Accueil » du 17 décembre 2003² et le décret « Accueil Temps Libre » du 3 juillet 2003³.

Pour ce faire, elle définit des choix pédagogiques et méthodologiques, des valeurs, des règles de vie et des actions concrètes à mettre en œuvre par les équipes éducatives, qui sont formulés dans les outils prévus à cet effet : projet éducatif et pédagogique, projet d'établissement, projet d'accueil, règlement d'ordre intérieur...²⁰

Au sein de l'école, la cour de récré constitue de nos jours **un des espaces les plus fréquentés** par les enfants. En matière de choix pédagogiques et éducatifs, il apparaît donc indispensable, pour chaque école, de construire la vision qu'elle a de ces espaces. Cela nécessite une **réflexion en profondeur** sur ce que ces espaces offrent déjà comme support et sur la manière dont ils vont pouvoir être utilisés, sur ce qui y fonctionne ou non et, bien sûr, sur ce que ces espaces seront amenés à offrir à l'avenir. Ces choix devront bien entendu être définis en cohérence avec la **politique générale de l'école** et dès lors apparaître dans les **documents de référence** (projets, règlements), véritables vitrines de l'école vers l'extérieur. Il s'agit bien ici d'une véritable mise en projet de l'établissement et de l'ensemble de la communauté scolaire, avec toutes les difficultés, mais également toutes les opportunités que cela apporte (voir chapitre 1.1).

A travers cette vision, l'école peut s'exprimer sur de **nombreuses questions** telles que :

- Comment rencontrer les besoins des enfants et des autres acteurs de l'école
- Quelles opportunités de jeux et d'apprentissages l'aménagement de la cour offre aux enfants
- Quelles activités et compétences sont stimulées ?
- Comment faire société ensemble ?
- Comment certaines occasions de jeu incitent à l'imagination et la créativité ?
- Comment l'école assure aux enfants un traitement égal et non dicté par des stéréotypes de toutes sortes ?
- Pourquoi jouer et faire des pauses est important ?
- Comment les enfants acquièrent des compétences liées au risque ?

- Comment mobiliser l'espace extérieur pour les leçons ?
- Quelle attention est portée au respect de la santé et de l'environnement lors des collations ?
- Comment l'école intègre les contraintes organisationnelles (météo, tenue vestimentaire, présence de l'adulte...) ?
- ...

A la croisée des mondes scolaires, extrascolaires et familiaux, cette vision des espaces extérieurs sera développée en **concertation** avec l'ensemble des acteurs concernés, à partir des **perspectives pédagogiques et éducatives**, mais surtout sur base des expériences et observations des enfants dans la cour de récré et de la consultation de leurs besoins et envies.

Cette vision constituera un **outil de référence** en cas de réflexions ultérieures, de négociations internes (conseiller en prévention, parents, voisins...), d'introduction d'un nouveau projet, d'arrivée de nouveaux partenaires au sein de la communauté scolaire.

Chapitre 1.1



La cour de récré, un espace à trois dimensions : humaine, spatiale et temporelle...
*...partagé par de nombreux acteurs et actrices,
toutes et tous conscient•e•s et impliqué•e•s*

Une cour de récré avec de multiples acteurs et actrices. Enfants, accueillant.e.s, enseignant.e.s, parents, direction, personnel technique, PMS, PSE, PO... parcourent à un moment ou un autre la cour de récréation. C'est un **espace partagé**, un carrefour où se croisent toutes ces personnes. D'autres l'utilisent en dehors des temps scolaires (mouvements de jeunesse, plaines de vacances, clubs sportifs, stages...). Tous ces acteurs et actrices gagnent à être également intégré-e-s dans les démarches de réflexion, d'aménagements et d'utilisation de la cour de récré. Cette **implication** est primordiale pour assurer la continuité des projets, le respect des aménagements, entendre leurs besoins, points de vue, ressources...^{21,22}

Une cour de récré où les enfants occupent une place centrale. Quel que soit leur âge et selon des modalités appropriées, les enfants devraient avoir une place à part entière dans tout processus de réflexion et d'aménagement des espaces. C'est **une cour « pour », « avec » et « par » les enfants**²³. On peut compter sur le dynamisme et l'imagination des enfants pour donner leur avis sur leur cour de récré, trouver des idées et des projets originaux pour l'aménager, mettre la main à la pâte pour la faire évoluer mais aussi pour participer à l'élaboration de règles de vie en commun²⁴. Un conseil des élèves peut être un bon relais^{25,26}.

Une cour de récré où les adultes manifestent de la bienveillance et garantissent le cadre. Le cadre comprend des règles, la sécurité (physique et psychique) mais aussi la mise à disposition de jeux, d'équipements, d'eau... Le **positionnement des adultes** dans l'espace et leurs attitudes influencent la dynamique de la cour de récréation. Il doit être clair que des comportements violents ou humiliants ne seront tolérés ni de la part des enfants, ni de la part des adultes dans cet espace. La cour de

récré est un espace où les rapports de pouvoir ont tendance à s'exprimer plus facilement qu'ailleurs. Il faut une vraie attention pour les contrer. Par ailleurs, selon leur degré de tolérance, les adultes accepteront facilement ou non que l'on crie, que l'on joue avec des bâtons, de la boue, de l'eau, que l'on grimpe aux arbres... Il est donc important qu'une **réflexion partagée** soit menée à ce sujet pour s'assurer que chacun, en professionnel, laisse une **place centrale à l'enfant**²⁷.

Une cour de récré où chaque professionnel-le est conscientisé-e, formé-e et outillé-e sur les enjeux propres aux espaces extérieurs. Aménagements, organisation, utilisation des espaces extérieurs demandent des **connaissances et compétences spécifiques** de la part des acteurs en présence, ainsi qu'une conscientisation sur la plus-value que peuvent procurer des espaces extérieurs de qualité. Ces spécificités gagneraient à être abordées davantage dans les formations initiales et continues des professionnels. La cour de récré étant un lieu partagé, tous les acteurs et toutes les actrices cité-e-s plus haut sont concerné-e-s par ce besoin de ressources. Tenant compte de ce constat, des **temps communs de formation** sur ce thème (enseignant-e-s et accueillant-e-s, voire même de parents impliqués) sont recommandés. Le fruit de ces études et de ces échanges pourra s'expérimenter dans la pratique.

Une cour de récré au sujet de laquelle les multiples actrices et acteurs peuvent se concerter régulièrement et efficacement²⁸. Des **lieux de concertation** existent (conseil de participation^{4,29}, réunions de PO, Commission Consultative de l'Accueil (CCA)³, associations de parents²⁹, conseil des élèves^{25,26}...) (voir chapitre 3.2) et peuvent se saisir de cette thématique à condition de veiller à la participation des personnes pertinentes avec une attention pour les familles et les enfants. Pour les personnes absentes, d'autres **formules de concertation créatives** sont à inventer. Selon les étapes et/ou les objets de réflexion, il y a lieu d'imaginer différents niveaux de participation et d'implication. Par exemple, on informera les parents sur l'exploitation pédagogique qui est faite des espaces extérieurs, on les sollicitera pour l'installation d'une fontaine à eau ou d'un pré fleuri et on les associera à la réflexion pour l'éclairage et les aspects de sécurité aux abords de l'école. De nombreux parents ont des qualités personnelles ou professionnelles sur lesquelles l'école pourra compter pour collaborer à la mise en œuvre de l'aménagement de la cour.



Une cour de récré où chaque acteur, chaque actrice a une place connue, reconnue et respectée par chacun et où tous développent un langage commun. Les échanges informels, les concertations, réunions permettent aux différents intervenants (équipe éducative, équipe technique, accueil...) d'apprendre à **se connaître** et à **se respecter**. Par exemple l'accueillant-e est vu-e comme un-e collègue et pas comme le nom d'un contrat (ex : article 60, ALE...). Les échanges sont l'occasion de comprendre la fonction, les missions, les enjeux de chaque personne et de réfléchir aux articulations entre les différentes parties prenantes. Progressivement **un langage, un projet commun** se co-construisent. Chacun-e est pris en compte avec ses atouts et ses limites.

Une cour de récré dans laquelle les périodes de transition entre adultes référent-e-s^b sont formalisées. Les arrivées, les départs, les transitions entre les récrés successives et les temps de classe sont gérés entre les adultes concerné-e-s. Il est important que le « **passage de flambeau** » soit organisé de manière explicite au moyen d'un carnet de communication, d'une charte d'accueil, d'un échange de parole... On y échangera des **informations utiles** pour le bien-être de l'enfant (par exemple des enfants ont eu un conflit pendant la récréation, un-e enfant doit partir plus tôt, l'enfant est tombé-e...)

Une cour de récré comme outil pour travailler la concertation et la participation. La cour de récréation est un **sujet rassembleur**. Parler de la cour de récréation, c'est parler d'une **microsociété** avec ses acteurs, ses actrices, ses lois, ses dynamiques... Entrer en réflexion sur ces espaces constitue donc une **opportunité** pour développer une **concertation** qui peut s'élargir à l'ensemble de l'école, voire au quartier. Le thème étant très concret, tant pour les enfants que pour les adultes, il peut devenir facilement le point de départ pour mettre en œuvre la **participation** de tous au sein de l'école. Cette approche permet donc d'inscrire l'ensemble de la communauté scolaire dans une démarche citoyenne et responsable, véritable levier pour travailler la **citoyenneté** au sens large. Mais travailler ensemble prend du temps et n'est pas toujours facile à mettre en place concrètement, a fortiori quand on fait intervenir des acteurs extérieurs. Cela demande donc une grande motivation de la part de tous.

^b C'est-à-dire, les adultes qui prennent les enfants en charge aux différents moments de l'école : récréation, accueil, classe. Il est plus facile pour l'enfant d'identifier une personne de référence par « temps scolaire » que d'avoir une multitude d'adultes avec qui interagir et ce, particulièrement pour les plus jeunes. De même pour les adultes, instaurer des personnes de référence facilite la communication.



La cour de récré, un espace à trois dimensions : humaine, spatiale et temporelle...

...partagé par de nombreux acteurs et actrices, toutes et tous conscient·e·s et impliqué·e·s



Chapitre 1.2



La cour de récré, un espace à trois dimensions : humaine, spatiale et temporelle... ... avec des caractéristiques physiques dont il faut tenir compte

Une cour de récré avec des caractéristiques structurelles et naturelles déterminantes. Lorsqu'il est question de repenser les aménagements d'une cour de récréation, **inventorier** les caractéristiques physiques des lieux est une étape incontournable. La superficie, le cadastre du sous-sol, les vis-à-vis par rapport aux bâtiments scolaires ou alentours, les accès et voiries... sont autant de facteurs qui pourront orienter le **champ des possibles** des projets. Si l'objet de la réflexion est de mettre en place des aménagements naturels, il faudra veiller à considérer également les caractéristiques biologiques et écologiques du terrain. Que la cour soit entièrement recouverte de béton ou au milieu d'un grand parc, il est possible d'y amener plus de biodiversité³⁰. Mais les **contraintes** ne sont pas les mêmes. La luminosité ainsi que l'exposition au vent sont déterminantes pour le développement des espèces. La nature du sol orientera également votre projet. Il faudra tenir compte de l'environnement immédiat de votre terrain (béton, monoculture...) car il aura une influence sur la colonisation de la flore et de la faune. L'exploration des caractéristiques du site pourra se faire auprès de différentes sources : le terrain lui-même, les personnes ressources, la documentation, les administrations...³¹.

Une cour de récré ancrée dans un bassin socioculturel. Ce ne sont pas seulement les caractéristiques physiques et biologiques qui sont déterminées par la localisation géographique de l'école. Chaque lieu a une culture, intégrant non seulement l'**identité** de celles et ceux qui la fréquentent, mais également le contexte et le **patrimoine** du lieu. Pourtant, la plupart des cours de récré sont construites de manière standardisée sans tenir compte de la région dans laquelle elles se trouvent ou de la communauté qui les fréquente. Il est primordial de prendre en considération cette **composante culturelle** de la cour si l'on veut pouvoir répondre au rôle éducatif de ces espaces et reconnaître leur importance dans le développement des enfants³².

Une cour de récré perçue comme un territoire délimité, à voir comme un espace à structurer.

Que ce soit chez nous ou à l'étranger³³, la majorité des cours de récréation ont une configuration similaire, celle d'une forme généralement rectangulaire, clôturée dans des limites balisées³⁴ (grilles, portail, haies, bâtiments). Dans ces espaces généralement vides et bétonnés, les enfants marchent et conversent ou courent et crient, la plupart du temps de manière chaotique, ce qui engendre dans de nombreux cas des conflits et des comportements violents.

Parce qu'ils présentent dans la majorité des cas un caractère restreint et délimité, la **structuration** des espaces et la **stimulation** au sein de ceux-ci sont reconnues à ce jour comme des incontournables dans le (ré)aménagement des cours de récréation. Dans le cadre du projet de prévention de la violence et du harcèlement scolaire, l'Université de Mons parle « d'adapter la cour de récréation en réservant à différents types d'activité un lieu à la fois spécifiquement aménagé et clairement circonscrit »^{34,35}.

Il est nécessaire de commencer par **prendre de la hauteur**, d'observer où et comment les enfants passent leurs temps. Quelles sont les zones de jeu déjà existantes et à quoi sont-elles utilisées ? Il ne faut pas négliger les « zones perdues » comme le recoin derrière le container ou la poubelle, un endroit idéal pour discuter sans être dérangé. Vu que cet endroit est en dehors du champ de vision, il sera généralement interdit. Il sera pourtant intéressant de réfléchir à la manière de proposer de tels recoins dans lesquels les enfants ont le sentiment d'être cachés tout en laissant la possibilité d'une surveillance bienveillante. Il est primordial de **questionner les enfants** sur les jeux auxquels ils jouent déjà, sur ce qu'ils ont envie de faire et à quel endroit³⁶.

La démarche de la fondation *Patio Vivo* au Chili va dans ce sens et propose de commencer par un diagnostic des besoins des enfants et des types d'activités à stimuler (jeu libre, conversation, exploration...). Différents éléments et structures d'aménagement (agora, bancs, tables de jeux...) sont ensuite proposés en fonction du type d'activité qu'ils vont susciter, en veillant à une égale stimulation de tous les enfants³² (voir chapitre 2.1).



La **diversité** est donc nécessaire, avec de la place pour l'exploration et l'expérimentation, pour le calme et la quiétude, pour la nature, le jeu et l'aventure³⁷ (voir chapitre 2.3). Certains aménagements peuvent permettre diverses formes de jeux : un module avec toboggan peut devenir le château d'un jeu de rôles, les copeaux sous un espace grimpette deviennent les ingrédients du repas improvisé...

Au plus l'espace sera restreint, au plus il sera important d'avoir une vision claire des éléments et des types d'activités adaptés à chaque zone afin que la cour de récré constitue un **ensemble cohérent et facilement compréhensible** par l'enfant plutôt qu'un patchwork confus. Un aménagement clair permet à l'enfant de sentir facilement quel type d'activité est adaptée à chaque endroit. Un ensemble structuré de manière cohérente au moyen de limites **facilement reconnaissables** (haies, drapeaux, reliefs, verticalité, revêtement changeant de sol...) offre à chaque enfant **structure et bien-être**.

Les zones seront agencées de la manière la plus logique possible. Le terrain de jeux de ballons sera placé dans un angle déjà fermé plutôt qu'au centre de la cour. Il pourra être délimité par une haie ou des bacs de plantations résistants ou par une barrière de branches mortes. Une zone calme peut également être placée dans un recoin existant ou être créée à l'aide d'une délimitation agréable (cabane en saule, haie, bacs de plantations, palettes, support-tableaux...).

Autre élément à prendre en considération : les **lignes de circulation** qui sont des « corridors » que les enfants empruntent spontanément pour se rendre d'un endroit intéressant ou nécessaire à l'autre (par exemple de la zone calme aux toilettes, de ... à ...). Ces lignes de circulations apparaissent la plupart du temps spontanément de par la localisation des différents lieux d'intérêt, mais elles peuvent également résulter d'une conception précise, au moyen d'un banc, d'un bac... Il est en effet important d'éviter que des « corridors » se forment dans les zones de jeux rapides et intenses (courses, ballons, vélos...), dans les zones à mouvements artificiels (toboggan, balançoire, tyrolienne...), dans les zones calmes ou les espaces juste à côté d'un module de jeu ou de grimpette. Il peut être intéressant de rendre visibles ces « corridors » au moyen de couleurs (peintures, mosaïques, pas japonais...) ou tout autre symbole de diverses formes.

Kind en Samenleving a développé un outil visuel pour aider à l'analyse étape par étape des forces et des faiblesses de chaque cour de récré, avec une attention particulière pour les zones et les lignes de circulation³⁸.



La cour de récré, un espace à trois dimensions : humaine, spatiale et temporelle...

... avec des caractéristiques physiques dont il faut tenir compte

Chapitre 1.3



La cour de récré, un espace à trois dimensions : humaine, spatiale et temporelle... ...en constante évolution dans le temps

Une cour de récré polyvalente et modulable au gré des activités. La cour de récré est à la croisée de plusieurs publics et de plusieurs activités, elle doit donc parfois répondre à des contraintes pratiques variées et être un **lieu en mouvement**. En fonction de sa taille et de sa position au sein de l'espace scolaire, elle sera lieu d'accueil, de passage, de jeux ou de festivités parfois même en **alternance** sur la même journée. Des solutions existent, beaucoup d'aménagements sont **déplaçables**.

- l'encombrant déplaçable sur roulettes : des bacs à jeux ou à livres, des brouettes qui sont déplaçables par les enfants, des bacs de plantations peuvent aussi être amovibles et donner ainsi un accès à la nature sur des espaces réduits ;
- le petit matériel facilement transportable : des modules de jeux empilables, des éléments naturels comme des tronçons de bois, des branches à tresser, de quoi permettre aux enfants de construire une hutte à leur taille ou de la taille des lutins, des panneaux avec des pictos sympas ou des décors simples ;
- le dessiné au sol qui ne prend pas de place : des supports de jeux peints au sol et exploitables par les enfants ou les éducateur.trice.s, des craies mises à disposition ;
- le vertical : des murs ou des portiques qui serviront à suspendre des plantations, des toiles peintes ou à peindre, des jeux de motricité, des instruments de musique.

Tous ces éléments poussent à la création et au mouvement. Une cour de récré qui bouge et change, des jeux qui évoluent et restent à inventer poussent les enfants à se mettre en mouvement dans leur tête et dans leur corps.

Une cour de récré accessible par tous les temps. S'il y a bien un facteur changeant qui influe sur l'occupation des espaces extérieurs et qui fait l'objet de toutes les discussions, c'est la **météo**, le temps qu'il fait. Ce côté changeant se marque d'une **saison** à l'autre, d'une journée à l'autre et parfois même d'une heure à l'autre.

Vu de l'intérieur, il y a toujours moyen de trouver une « bonne » raison pour ne pas sortir. Conditions extrêmes exceptées, la pluie, la neige, le froid, la chaleur... ne devraient pourtant pas empêcher les enfants qui le souhaitent de **passer du temps dehors**. Il est possible d'actionner différents leviers : l'organisation interne, les infrastructures, le matériel, les activités³⁹.

- Concernant **l'organisation interne**, il s'agit avant tout de définir des règles claires (quand peut-on et ne peut-on pas sortir ? certains espaces comme la pelouse ont-ils un statut particulier ?), partagées par toute l'équipe éducative et communiquées via une signalétique appropriée (ex : drapeau rouge ou drapeau vert visible de tous).
- Bien évidemment, les **infrastructures** doivent être adaptées pour faire face à la pluie et au soleil excessif : préau et autres abris pour la pluie, bâche tendue sur la classe extérieure, arbre ou pergola pour faire de l'ombre en été...
- Il s'agira également d'inviter les enfants à **s'habiller de manière adéquate** voire à mettre en place un système de bottes pour l'extérieur ou de pantoufles pour rester à l'intérieur. Le rôle des parents et le dialogue avec eux est, ici, essentiel.
- Il est possible de mettre à profit les variations de notre météo changeante dans le cadre **d'activités** tant ludiques que d'apprentissages : relever un pluviomètre, faire des réalisations artistiques avec de la terre mouillée, observer les effets du vents...⁴⁰

Une cour de récré qui évolue avec la société. Dans les années 60, l'essor démographique et économique a poussé les cours de récréation à « entasser » des grands groupes d'enfants avec des impératifs de sécurité, de gardiennage qui ont clôturé, grillagé même, certaines cours⁴¹. Grillages qui sont parfois encore là ! Heureusement, l'école a changé et continue de changer et les espaces doivent pouvoir répondre à de **nouveaux besoins** et à de **nouvelles visions**.



Enjeux parmi d'autres dans les écoles : la mixité sociale, l'ouverture, la créativité... afin d'aider chaque enfant à trouver une place. Ainsi, certaines cours de récréation sont ouvertes sur le quartier avec des barrières modulables, voire absentes. Il existe également des écoles « à aires ouvertes^c » avec des locaux polyvalents permettant l'accueil d'associations ou de spectacles, l'intervention des parents... Un équilibre des rôles et des places de chacun y est primordial, dans un espace qui le permet et même, qui l'incite.

Une cour de récré que chaque nouvel arrivant peut s'approprier et respecter. Il est important d'être conscient qu'une cour de récré n'est **jamais totalement finie**. Les enfants et adultes qui s'y retrouvent changent au fil des années. Pourtant, le but est que chacune de ces personnes puisse s'approprier la cour, s'y sentir bien et s'en occuper. Il est donc nécessaire de **laisser de la place aux nouvelles idées** d'aménagement ou d'activités, aux initiatives spontanées, aux expérimentations, constructions et **déconstructions**...

Les lieux doivent pousser à la communication, à la mise en commun en vue de coopérer, de décider ensemble, d'apprendre la démocratie entre ceux qui passent, ceux qui restent et ceux qui partent. On peut imaginer pour cela des lieux et supports d'affichage pour une expression individuelle et collective.

Une cour réfléchie et vécue en mettant en commun les besoins, les demandes et les contraintes techniques du personnel d'entretien, de gestion, des adultes et enfants qui l'utilisent apportera des solutions innovantes à condition d'accepter de se laisser surprendre ! Cette dynamique participative doit être structurée mais souple... pour pouvoir accueillir les demandes des enfants qui grandissent, d'une équipe éducative changeante, des acteurs et actrices absents.e.s pour un temps, des encadrants.e.s de passage...

^c En référence à la circulaire Deygout de 1973 (France) et qui répond à la définition suivante : « la nécessité d'une construction modulable du bâtiment favorisant l'individualisation de l'enseignement, la pédagogie du soutien, le travail en équipe, le décloisonnement des classes et des disciplines, ainsi que l'ouverture sur le monde extérieur ».



La cour de récré, un espace à trois dimensions : humaine, spatiale et temporelle...

...en constante évolution dans le temps



Chapitre 2.1



La cour de récré, un espace éducatif et récréatif de qualité...

...convivial, où il fait bon vivre ensemble

La cour de récré, véritable lieu de vie et de rencontres qui permet aux enfants d'expérimenter et d'acquérir des compétences sociales fondamentales. La cour de récréation est un lieu et un moment privilégié où tous les enfants se retrouvent ! Grands-petits, filles-garçons... les groupes se font, se défont, interfèrent, s'influencent, les relations individuelles et groupales se nouent, les enfants y développent un véritable **apprentissage du vivre ensemble**⁴².

Selon Julie Delalande⁴³, la cour de récréation est un moment de **transmission enfantine**. En effet, les enfants y déploient leurs propres activités, se transmettent et réinventent continuellement un savoir enfantine. Ils y instituent leurs règles de vie : des règles que l'on cherche à leur inculquer mais qu'ils s'approprient en partie en les reprenant dans leurs interactions, apprenant ainsi à s'organiser pour jouer ensemble dans un cadre de **liberté surveillée**.

L'équipe éducative est responsable du processus coopératif établissant des **règles claires, lisibles et justes**. Elle est également garante des sanctions associées aux règles. Ces règles présentées comme un outil de liberté permettront à chaque personne de se sentir en sécurité et respectée.

La cour de récréation est aussi un lieu de relations entre les adultes et les enfants... Le lien que l'adulte entretient avec les enfants va leur permettre d'être en sécurité, d'avoir confiance. C'est par le vécu d'une **relation durable et bienveillante avec un adulte** reconnaissant chaque enfant, que celui-ci ou celle-ci pourra également exprimer du respect vis-à-vis de ses pairs.

Toute l'école peut réfléchir aux aménagements et animations qui vont favoriser ce vivre ensemble dans la cour de récréation²². Il s'agit d'un travail de **prévention générale**⁴⁴ : apprendre aux enfants à identifier et exprimer leurs émotions et besoins, à communiquer ensemble et à coopérer permet de prévenir les conflits, les tensions, les violences, ainsi que les dynamiques de groupes néfastes⁴⁵.

Une cour de récréation avec une politique concertée de régulation des tensions et des conflits^{5,46}.

La cour de récréation est explicitement désignée par la majorité des élèves comme le principal lieu d'expression de la souffrance psychosociale vécue par eux en milieu scolaire³⁴. Des conflits, des phénomènes de rejet, d'enfants isolés et de harcèlement qui s'y manifestent font sentir leurs effets sur l'aptitude de l'enfant à apprendre ainsi que sur l'ensemble de son développement psychologique et social⁴⁷.

Afin de prévenir les difficultés, les adultes gagnent à adopter une attitude d'observation et d'intérêt au vécu des enfants. Des formations et outils existent pour aider les professionnel-le-s à **comprendre et gérer ce qui se joue** dans les interactions humaines.

Les conflits et les autres phénomènes de groupe qui se vivent peuvent aussi être considérés comme une opportunité pour chacun-e de s'affirmer, de construire sa personnalité, d'apprendre. L'intervention de l'adulte sera donc dosée justement, en vue de laisser une part d'autonomie aux enfants dans la gestion de ces conflits^{46,48}.

Une cour de récré aménagée qui permet à chaque enfant de mener les activités correspondant à ses besoins du moment.

Tous les enfants n'ont pas les mêmes besoins au même moment. Certains profitent de la récré pour se dépenser, d'autres pour s'amuser, d'autres encore pour bavarder, se reposer, etc. Si les **besoins fondamentaux** de sécurité, d'appartenance de chaque enfant sont satisfaits, leurs interactions et relations en seront plus apaisées et plus fluides.

La cour de récré peut alors être divisée en différentes zones de façon à faciliter le bon fonctionnement et à répondre au bien-être de chacun^{34,35} (voir chapitre 1.2). Organiser et proposer du matériel en suffisance aux enfants redonne à la cour son aspect ludique tout en réduisant les tensions. Chaque enfant est libre de jouer, de créer, de se dépenser selon ses propres besoins⁴⁹. Pour développer les sentiments d'**empathie** et d', l'école peut par exemple aménager et décorer un banc de l'amitié. Si un-e enfant se sent triste ou seul-e, il ou elle peut s'y asseoir. Les autres enfants savent alors que cet enfant a besoin d'aide et celui ou celle qui le souhaite peut la lui offrir.

La cour de récré, un lieu d'éducation à la citoyenneté. Comme dit précédemment (voir chapitre 1.1), la cour de récréation est l'occasion de **susciter la participation** de l'ensemble de l'équipe éducative et des

⁴ La prévention générale est le troisième niveau de la pyramide de prévention de J. Deklerck. Cette pyramide est un schéma qui propose un cadre de réflexion globale sur le thème de la prévention.

enfants. Des temps instaurés permettront à chacun de **partager** ses émotions, ses besoins, de prendre ses responsabilités. **Favoriser l'écoute** de chacun-e permet aux enfants de comprendre que leur avis compte et dès lors d'accroître leur confiance en leur possibilités, de prendre petit à petit une part de responsabilité et d'autonomie dans les situations qui les concernent et enfin d'améliorer leur sentiment d'appartenance à leur institution. Il s'agit là d'une véritable éducation citoyenne²⁵.

Une cour de récréation belle et esthétique. Il arrive que l'espace de la cour de récréation soit bétonné, terne et triste. Pourtant des projets d'embellissement de la cour associant les enfants contribuent au **bien-être** et améliorent la **qualité de vie** de chacun-e. Dans un espace plus vert, décoré, pensé de façon esthétique, les enfants sont au contact du beau et tendent davantage à apprécier et respecter l'environnement qui les entoure.

Une cour aménagée, nature admise, répondant aux besoins fondamentaux des enfants a de grandes chances de faire diminuer les tensions et l'agressivité dues à la promiscuité permanente et donc de favoriser un état psychique favorable aux apprentissages.



La cour de récré, un espace éducatif et récréatif de qualité...

...convivial, où il fait bon vivre ensemble

Chapitre 2.2



La cour de récré, un espace éducatif et récréatif de qualité...

...plus inclusif, pour tous et toutes

Vous avez dit « cour de récré plus inclusive » ? Oui, c'est bien cela ! Il s'agit d'un espace où **chaque enfant a et sent qu'il a une place**, quelles que soient ses particularités. Un endroit où vivre des expériences sociales, sensorielles, émotionnelles, en s'engageant dans des jeux avec d'autres. Un endroit où agir et mobiliser ses compétences.

Pourquoi « plus inclusif » ? Parce qu'on ne part jamais d'une page blanche...

Une cour de récré plus inclusive, pourquoi ? On pourrait dire que c'est une exigence légale^{1,2,6,7}. Mais imposer ne suffit pas. Regardons autour de nous. Toute forme de vie est expression de la diversité, dans la nature, dans la société. Nous vivons dans un monde où la diversité s'exprime pleinement et quotidiennement (et c'est une chance !). Des formes de **diversité**, des particularités, on en rencontre tous les jours dans les cours de récré. On pense à l'enfant qui vit seul avec sa maman ou son papa, qui ne parle pas la langue, qui porte des lunettes, qu'on ne laisse pas (ou qu'on oblige à) jouer au foot, qui a une couleur de peau différente, qui se déplace difficilement... Ces **particularités** peuvent être liées à des aspects divers : le genre, l'histoire personnelle, une déficience, un problème de santé, un handicap, la configuration familiale, l'origine ethnique, les habitudes sociales ou culturelles (habillement, alimentation...), des situations de précarité...

Or, dans ce contexte, « tous les enfants méritent de se sentir les bienvenus dans un lieu où ils peuvent participer activement, dans un lieu où leurs compétences sont valorisées, dans un lieu où leurs différences sont respectées, dans un lieu où leurs ressemblances avec les autres sont aussi montrées »⁵⁰. Il ne s'agit plus tant d'une logique intégrative dans laquelle l'élève différent.e doit se faire accepter mais bien d'un **système** qui sera **pensé et organisé** de telle façon à pouvoir accueillir tout élève, quelles que soient ses caractéristiques.

Une cour de récré plus inclusive, pour qui ? Pour tous les **enfants** évidemment mais aussi pour les professionnel.le.s qui y travaillent. Réfléchir et mettre en œuvre des conditions de qualité implique que ces personnes se sentent, elles aussi, incluses. Inclues ? Bien-sûr ! Inclues dans une réflexion en équipe :

comment harmoniser les pratiques professionnelles autour d'un projet commun si on se contente d'initiatives individuelles ? Inclues par le respect de leur vécu : les situations qui se jouent sur la cour de récré peuvent faire, pour les adultes, écho à des situations vécues dans leur passé d'enfants, faire résonner les émotions, et donc influencer la manière d'y réagir. Et **la famille**, elle n'est pas incluse ? Si ! En tant qu'un des principaux acteurs de la vie de l'enfant, elle joue un rôle à part entière dans la cour de récréation. C'est d'ailleurs souvent à cet endroit que se vivent des moments précieux où l'on se salue le matin, où l'on retrouve son parent en fin de journée. Des moments qui ne sont pas du tout anodins, ni pour les enfants, ni pour leur famille. De plus, c'est aussi là, dans beaucoup d'établissements, que les professionnel.le.s échangent avec la famille : parfois des informations qui ne paraissent pas « si importantes » (et pourtant...), parfois des discussions plus approfondies. Dès lors, comment faire en sorte que toutes les familles sentent qu'elles ont leur place sur cette cour de récréation ? D'ailleurs, osent-elles toutes franchir le seuil de cette cour ? Comment éviter que certaines aient l'impression que ce n'est pas « leur place » ? Comment rendre ce lieu accueillant, convivial, rassurant, valorisant ? Autant de questions dont les réponses contribueront à renforcer les liens entre l'école et les familles (voir chapitre 1.1).

Une cour de récré plus inclusive, comment ? Mettre des enfants ensemble dans un même lieu ne leur apprend pas à se connaître, s'entendre, se respecter, trouver une place adaptée à leurs besoins (voir chapitre 2.1). Un **travail est à réaliser** par les adultes qui les entourent et les enjeux sont multiples : rendre visible la diversité et ses richesses mais aussi identifier ensemble ce qui rassemble, soutenir les initiatives des enfants qui favorisent l'inclusion de chacun, favoriser leur participation à la recherche de solutions lorsque des difficultés sont vécues, penser les aménagements pour qu'ils soient accessibles et adaptés à tous, combattre toute forme d'attitude de supériorité d'un enfant vis-à-vis d'un autre, y compris les insultes et les blagues (qu'elles soient racistes, sexistes ou d'une autre nature)...

Pour aider et outiller les professionnel.le.s de l'accueil des enfants de 3 à 12 ans, la Cellule Accessibilité Inclusion Recherches et Nouveautés (CAIRN) de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) a développé plusieurs outils, dont un dossier pédagogique « Ensemble, visons des lieux d'accueil plus inclusifs pour tous les enfants »⁵⁰ qui présente la vision inclusive de l'ONE et propose des pistes concrètes pour rendre son lieu d'accueil plus inclusif via 8 portes d'entrée : élaboration/ajustement du **projet en équipe** (en ce compris



l'aménagement des espaces intérieurs et extérieurs), **travail des représentations et ressentis**, réflexion sur **l'implication des familles** (comment créer une relation de confiance avec elles pour en apprendre davantage sur leur enfant : ses besoins, ce qu'il aime/n'aime pas), **sensibilisation** des enfants au respect de la diversité, développement d'un **réseau local**, **formation** des professionnels...

A titre d'exemple, nous vous invitons à entrouvrir la porte « *Sensibiliser les enfants à l'accueil de tous et toutes et au respect de la diversité* » : derrière « sensibiliser », n' imaginez pas une démarche ex-cathedra où les enfants apprendraient consciencieusement les enjeux du vivre-ensemble. La cour de récré, c'est l'endroit où les enfants expérimentent, en direct, le vivre-ensemble. C'est donc un endroit idéal pour les accompagner dans les situations qui leur sont propres, pour les aider à identifier les problèmes et pour les accompagner dans la recherche de solutions.

Prenons un exemple concret : Tiago vient d'être bousculé violemment par Antonin et les autres enfants rigolent, ce n'est pas la première fois que cela arrive... Le ou la professionnel.le qui assiste à la scène peut indiquer à Antonin que ceci est dangereux et « en rester là ». Il ou elle peut aussi en profiter pour rejoindre le groupe, demander aux enfants ce qui s'est passé, demander pourquoi cela arrive « encore une fois », demander pourquoi Tiago joue souvent tout seul et demander à tous comment on peut, tous ensemble, résoudre cette situation pour ne plus qu'elle se reproduise, ni pour Tiago, ni pour personne*.

Autre exemple, au collège Edouard Vaillant (Bordeaux). C'est ici au travers d'une approche géographique qu'une classe de 5^e a été sensibilisée à la question du genre dans la cour. Au travers d'observations, de dessins, de récits, leur enseignante de français et la géographe Edith Maruéjols ont fait travailler les élèves sur l'espace de leur cour de récréation : le positionnement dans la cour des filles et des garçons est-il de l'ordre du « hasard » ? La géographe parle avec les élèves de comment la socialisation des filles et des garçons influe sur la façon dont elles et ils occupent l'espace⁵¹. Y a-t-il égalité dans cet espace public scolaire ?

De nombreuses ressources sont disponibles pour les professionnel.le.s qui désirent aller plus loin dans leur réflexion sur l'accueil de tous et toutes⁵².

* Si ce genre de situation vous parle, vous questionne, vous donne envie de réagir, de réfléchir, nous vous invitons à consulter les outils de la cellule CAIRN sur le site internet de l'ONE mais aussi à les interpeller si vous avez des questions (Accessibilite-Inclusion@one.be)



La cour de récré, un espace éducatif et récréatif de qualité...

...plus inclusif, pour tous et toutes

Chapitre 2.3



La cour de récré, un espace éducatif et récréatif de qualité...

... pour « être » et jouer librement

Une cour de récré incitant à une grande diversité de jeux. Jouer est essentiel pour les enfants. Jouer aide à **grandir**, à apprivoiser ses peurs, à vivre ensemble, à créer... À travers le jeu se développent leurs capacités cognitives, sociales, motrices et émotionnelles. Le jeu est également leur **moyen d'expression** naturel. En jouant, ils et elles expriment, défont et digèrent leurs émotions, frustrations, ressentis⁵³...

L'école est un lieu idéal pour soutenir le jeu : les enfants y passent de nombreuses heures, y partagent l'espace avec un grand nombre de camarades et y vivent une multitude d'émotions. En leur offrant du **temps**, de **l'espace** et du **soutien** pour jouer, les adultes permettent aux enfants de se reconnecter avec leur langage et leur mode d'apprentissage naturels.

Le jeu revêt des **formes très diverses** : jeux de ballon et de mouvements (« attrape-moi », épervier...), de société, de rôle, de construction/ manipulation/ déplacements d'objets... Certains jeux comme les jeux sportifs ou de société se jouent avec des règles explicites tandis que d'autres, comme les jeux de rôles par exemple, se jouent sans règle préétablies, celles-ci évoluant au gré du jeu.

Une cour de récré où l'adulte est présent.e et bienveillant.e. Les rôles de l'adulte dans les jeux varient selon le **type de jeux** : les jeux de règles nécessitant plus d'arbitrage et d'encadrement que les jeux de rôle pour lesquels les enfants, surtout plus grand.e.s, ont besoin de plus de liberté (voir chapitre 1.1). Ils varient également selon l'**âge des enfants** : plus ils et elles grandissent, moins une présence proche, contenant est nécessaire⁵⁴. Même si l'adulte gagne à rester présent.e de manière discrète, notamment pour éviter autant que faire se peut les situations d'intimidation... ou encore d'autres jeux dangereux^{55,56}.

Une cour de récré qui permet à l'enfant d'exercer son autonomie. Le jeu est un moyen pour les enfants **d'apprendre**, ils et elles expérimentent des notions abstraites telles que la vitesse, le plein, le vide⁵⁷... Ces notions apprises en classe sont ainsi éprouvées en **3 dimensions** et mieux intégrées. Le jeu leur permet d'apprendre à une vitesse qui est la leur, **sans jugement**. Les enfants ont le droit d'**essayer**, de réessayer ou

à contrario d'abandonner sans que cela n'ait de conséquence.

Une cour de récré qui pousse l'enfant à la curiosité et à la créativité, par le biais de l'observation et la manipulation de son environnement. Les enfants ont besoin de toucher, manipuler des textures, des matières... Ils et elles apprennent et **appréhendent le monde** en explorant physiquement leur environnement. Sans supports à disposition, le corps de l'autre devient un objet : on pousse, on tire, on bouscule...

Pour stimuler l'exploration, la découverte, l'observation, la manipulation, l'école peut non seulement fournir des espaces et du temps (récréations, leçons en extérieur...) mais également des supports : sable, verdure, bois, potager... et pourquoi pas aussi des objets du quotidien, de préférence de récup' : tissus, téléphones, tuyaux, cordes, casseroles, caisses... Moins le matériel aura une valeur ludique explicite, plus les enfants iront puiser dans leur **imagination** pour lui trouver une utilisation. Les écoles ayant mis en place le projet des « Récrés Jeu t'aime »⁴⁹ proposé par Yapaka de la Fédération Wallonie-Bruxelles observent des impacts positifs, tant pour les enfants que pour les adultes, d'une telle mise à disposition de matériel : augmentation de la créativité, du jeu, de la mixité, coopération, baisse de l'ennui...

Dans un **environnement stimulant** et invitant à la découverte, à l'exploration, les enfants imagineront une infinité d'activités : cabanes, tunnels de sable pour fourmis, voyages à bord de vaisseaux faits en vieilles caisses...

Une cour de récré où l'enfant teste ses limites petit à petit en fonction de ses capacités. Les enfants ont besoin de se dépasser, de tester leurs limites⁵⁸. Grandir est à ce prix. Pour grandir, mieux se connaître, les enfants ont besoin de relever des défis, de se tester et de tester leurs capacités physiques, cognitives. Si les limites viennent uniquement de l'extérieur, d'un environnement hyper-sécurisé, les enfants ne découvrent pas leurs propres limites et ne peuvent apprendre à les apprivoiser (voir chapitres 2.8 et 3.3). Lorsque l'environnement propose du **défi** dans un **cadre sécurisant** (présence des adultes, risques acceptables...)⁸, quand les enfants peuvent expérimenter, apprivoiser les risques à leur rythme, ils et elles se dépassent et se découvrent de nouvelles facettes⁵⁹. La fierté éprouvée alors développe petit à petit leur **estime** et leur **confiance** en leurs possibilités.

Une cour de récré où l'enfant peut expérimenter des règles et des rôles sociaux variés⁶⁰. Lorsque les enfants ont à disposition des supports de jeux, ils et elles s'**inventent des histoires**, vivent des aventures extraordinaires. A chacun des jeux, il leur est possible de **jouer des rôles différents**, d'incarner tour à tour l'enseignant.e et l'élève, la personne gentille et méchante... Ainsi, les enfants éprouvent des rôles et des places différentes, ce qui leur permet de ressentir les vécus des autres. Au fur et à mesure de ces jeux, leur capacité d'**empathie** se développe.

Une cour de récré qui favorise la communication avec les autres et la construction des liens forts d'amitié. Il n'est pas toujours facile de rencontrer les autres, de tisser des liens d'amitié, de dépasser la timidité ou une réputation de terreur... Le jeu est un bon **média** autour duquel se rencontrer, s'approprier, mieux se connaître, dépasser les préjugés... Son utilisation fréquente dans le cadre de rencontres interculturelles ou intercommunautaires démontre à quel point « l'outil jeu » transcende la langue et les différences.

Une cour de récré qui laisse de la place au repos et à la détente, au “rien-faire”. Tous les enfants n'ont pas les mêmes besoins aux mêmes moments. Tandis que les un.e.s vont avoir besoin de se défouler, de courir, de jouer au ballon... d'autres aspireront à papoter, se reposer, dessiner, lire... ou simplement regarder. **Ménager des zones calmes**, “zen” permet alors à chacun.e de trouver un endroit dans la cour qui lui convient.



La cour de récré, un espace éducatif et récréatif de qualité...

... pour « être » et jouer librement

Chapitre 2.4



La cour de récré, un espace éducatif et récréatif de qualité...

...source d'apprentissages scolaires

De nos jours, la cour de récréation est encore bien souvent considérée par les adultes et les élèves comme un lieu de défolement. Et initialement, c'est comme cela qu'elle est conçue.

Cependant, de nombreux savoirs et comportements y sont intégrés. Cela peut être de manière **informelle** et dans des situations souvent connotées émotionnellement, influençant alors les apprentissages scolaires et pouvant parfois en faire intégralement partie. Mais les espaces extérieurs peuvent également être utilisés de manière **formelle et volontariste** par les enseignants.e.s, en vue d'atteindre les objectifs d'apprentissages, avec le supplément de plaisir et de sens que peut générer le lieu³⁹.

Une cour de récré où sont mobilisées diverses intelligences et fonctions exécutives au travers des disciplines. De manière générale, nous pouvons considérer que chaque individu mobilise, à des degrés divers, différents types d'intelligence. Chacune d'elles est à **exercer** et à **renforcer** au cours de la formation. Elles peuvent être mobilisées **dans l'ensemble des disciplines scolaires**, même les plus conceptuelles comme les mathématiques.

Ainsi, manipuler un carré de manière conceptuelle en classe, par exemple en connaître la définition pour résoudre un problème de géométrie (intelligence conceptuelle), et manipuler un carré dans la cour de récréation, par exemple tracer un carré de 3 m de côté pour délimiter un espace de jeu (intelligence procédurale), ou encore comprendre que le carré serait la bonne forme à utiliser pour construire un bac carré dans la cour dans lequel semer des légumes et/ou des fleurs (intelligence de situation)^{61,62} sont toutes des activités mathématiques liées au carré mais qui permettent à l'enfant de rencontrer cette forme dans des situations différentes. La connaissance du concept de carré s'en trouve grandie et renforcée en ayant pris du sens.

Il peut en aller de même pour des savoirs issus de la langue française. Ainsi, composer une affiche qui sera placée dans la cour à la vue de tous et toutes apporte une dimension supplémentaire à l'écrit. Et rien ne nous empêche de découper un panneau carré pour y coller notre affiche ! Mais il faudra par la suite choisir le meilleur endroit pour qu'il puisse être vu, et donc lu, par la majorité. La concertation et l'intelligence de situation devront être mobilisées. La pédagogie par projet occupe alors dans la cour de récré une place de choix.

Ainsi, une même activité, selon qu'elle se déroule dans la classe ou dans la cour, ne sera pas **vécue** de la même manière. Et les activités ne manquent pas...

- Parler et s'écouter mutuellement, de façon moins formelle que dans la classe, est l'occasion de s'intéresser aux différents registres de langages qui varient en fonction des situations de communication ;
- Chanter, réciter des comptines, crier, s'essayer à l'usage d'une autre langue sans craindre d'être contrôlé, écrire à la craie, improviser une chorégraphie, ou suivre un phénomène de mode (jeu, attitude ou expression) sont autant de manières de s'exprimer ;
- Observer, manipuler, expérimenter... au service de l'éveil : la faune et la flore – parfois discrètes – qui s'épanouissent dans la cour, des phénomènes physiques comme les leviers ou les oscillations de la balançoire avec les éventuels modules de jeux ;
- Observer l'impact des saisons dans la cour de récré, puis construire un cadran solaire, une station météo ;
- ...

Notons qu'un travail scolaire hors classe permet également de mobiliser des intelligences parfois difficilement mobilisables dans des activités classiques, comme certaines des intelligences décrites par H. Gardner⁶³ : intelligence interpersonnelle, musicale, spatiale, kinesthésique, naturaliste. De plus en plus d'écoles mobilisent celles-ci, y compris en extérieur, au moyen d'outils développés spécifiquement à cet effet⁶⁴.

Autre élément également important à développer dans le cursus scolaire de l'enfant : les fonctions exécutives⁶⁵. Ces fonctions, telles que la planification, la mise en place de stratégies d'action, l'activation et l'inhibition de comportements ou de savoirs, l'attention, le rappel... sont fortement mobilisées dans des activités où réflexion et créativité sont nécessaires, particulièrement lorsqu'il s'agit de s'adapter à ou de créer des situations nouvelles innovantes. **Les activités de projets** ou la résolution de problèmes **concrets**, individuels ou collectifs, dans un **environnement changeant**, seront donc des moments privilégiés pour cela.



Une cour de récré interconnectée à l'espace classe. Nous ne prétendons pas que ces activités dans la cour suffisent. Il revient encore à l'enseignant.e et aux élèves de faire le lien entre ces activités en situations et les concepts plus théoriques qui seront synthétisés sur une feuille de papier en classe.

Les espaces classe et extérieurs constituent dès lors un **continuum**. Prenons l'exemple de la construction d'un bac de semis ou plantation. Les exemples de ce type d'activité se multiplient dans les écoles et les bénéfices en termes d'apprentissage de tous ordres sont nombreux. Ce qui n'empêche de poursuivre des expériences de semis en classe pour déterminer, par exemple, l'importance de la température, de la lumière, de l'humidité de l'air, de l'humidité du sol, pour les semis. Et ainsi mieux **comprendre** ce qui se passe dans les bacs de notre cour, et au-delà ce qui se passe au niveau de la planète avec le réchauffement climatique. Trois lieux d'apprentissage interconnectés : la cour de récréation avec les bacs, la classe avec les expérimentations, la feuille de synthèse avec l'ouverture vers le monde.

Une cour de récré qui s'intègre dans un processus d'enseignement – apprentissage. Les exemples décrits dans les lignes précédentes montrent combien les activités prévues dans la cour de récréation peuvent prendre place à **différents moments** dans une séquence d'enseignement et d'apprentissage.

Selon les objectifs poursuivis et les opportunités, l'enseignant.e pourra tantôt y reconnaître une mise en situation (il nous plaît de semer dans nos bacs mais nous constatons que tout ne pousse pas correctement... pourquoi ?), tantôt y mettre en place l'application ou le transfert d'un apprentissage (nous souhaitons construire des bacs carrés, comment avons-nous fait pour tracer un carré sur la feuille de classeur ?), tantôt un apprentissage proprement dit (comment faire pour assembler une plaque de bois et un piquet)...

Une cour de récré où l'adulte accompagne l'enfant, acteur ou actrice de ses apprentissages.

Selon le décret « Missions »¹, l'école se doit à la fois de permettre à chacun.e de devenir une personne à part entière mais également un citoyen ou une citoyenne capable de s'intégrer dans la société. La notion de projet, individuel ou collectif, y est primordiale. Grandir c'est aussi faire des projets, c'est se mettre en projet de ... Or, la cour de récréation est un lieu propice aux **projets de toutes sortes**.

Mettre en place un projet et le mener à bien cela s'apprend. Et comme tout apprentissage cela demande souvent un **accompagnement bienveillant, empathique, vigilant**. L'enseignant.e (ou l'animateur et animatrice, l'éducateur et éducatrice, le parent et la parente...) a ce rôle. À la fois pour permettre la réflexion sur la naissance et la faisabilité du projet, sa planification, sa mise en œuvre, son évaluation et les apprentissages



attendants. Enfin, dans le chef de l'enseignant.e, pour en extraire des apprentissages plus disciplinaires qui pourront faire l'objet d'activités en classe et de synthèses.

Prenons l'exemple d'une réflexion concernant les espaces de jeux dans la cour suite à des conflits entre petit.e.s et grand.e.s, entre filles et garçons... Cette discussion peut conduire au tracé de différentes zones de jeu (dont des zones carrées), à la rédaction d'affiches qui décrivent ces zones de jeu, qui peuvent également servir de zones de rassemblement le matin ou en fin de journée...

À nouveau, dans ces projets, individuels ou collectifs, les élèves ont mobilisé des connaissances dans des contextes concrets, ont discuté et négocié en petits groupes, en groupe-classe ou en groupe-école, ont réalisé des objets ou des actions visibles de tous et toutes puisque situés dans la cour de récréation. Ces élèves ont changé la vie de l'école, voire d'un plus grand nombre d'individus. C'est cela aussi devenir citoyen ou citoyenne responsable. Cela s'apprend grâce à l'accompagnement des adultes.

Une cour de récré où peuvent s'appliquer des évaluations spécifiques. Les quelques exemples ci-dessus montrent les liens entre les activités de classe et les activités réalisées dans la cour de récréation. Cependant, même s'il y a des liens, les apprentissages peuvent être d'ordres très différents. Par exemple, tracer un carré sur une feuille de papier (quadrillée ou non) ce n'est pas la même chose que de tracer un carré dans la cour. Les ordres de grandeur sont différents, et la précision du tracé peut l'être aussi. De ce fait, l'évaluation de l'activité « tracer un carré » peut/doit être **différente**. Ainsi, si l'on vérifiera que les mesures sont exactes sur la feuille de papier car maîtrisables par l'élève, on tolérera une certaine marge d'erreur pour le tracé d'une aire de jeu dans la cour. Par contre, on vérifiera que la construction des bacs en bois est bien correcte et que les angles sont très proches de 90°.

La cour de récréation, selon que les activités soient libres ou structurées, permet aussi d'observer les enfants dans des situations très différentes de celles organisées en classe. L'utilisation de l'espace, la relation à autrui, la prise de responsabilité, l'écoute et l'entraide des autres enfants, l'intégration dans un ou des groupes... sont autant de situations qui peuvent faire l'objet d'une **évaluation diagnostique ou formative** de la part des enseignant.e.s. L'observation de ces moments apporte beaucoup d'informations sur les comportements des enfants, leurs savoir être.



Durant les activités de projet c'est aussi la mobilisation des savoirs acquis, l'intelligence de situation ou l'intelligence procédurale qui peuvent être évalués. Ces évaluations sont le plus souvent formatives. Elles permettent aux enseignant.e.s de mieux accompagner les élèves dans la réalisation de leur projet en régulant leurs activités par des conseils avisés, en apportant parfois l'information manquante. Elles peuvent prendre un **caractère plus critérié** grâce à des outils développés à cet effet (grilles, jeux de cartes³⁹, portfolio, carnet de bord...), à l'usage des enseignant.e.s ou des élèves.

Une cour de récré dont l'enfant peut revenir émotionnellement disponible pour les apprentissages.

Pour l'enfant, la journée et les activités qui la constituent sont souvent un continuum. L'enfant entre dans la cour avec des émotions et en ressort avec les mêmes, identiques, atténuées, renforcées, ou avec d'autres. Ainsi les **émotions** qui étaient siennes en entrant dans la cour y influencent son comportement. Tout comme celles éprouvées dans la cour influenceront son comportement en classe.

De nombreux savoirs et comportements se vivent et s'apprennent pendant les récréations. La cour de récréation, si elle a été le lieu d'une activité au cours de laquelle l'enfant a pu exercer un talent (construire un bac carré, réconforter un.e autre élève, convaincre de la pertinence du placement d'une affiche...), peut devenir un lieu de fierté personnelle, de prise de confiance, d'estime de soi qui permettra à l'enfant de mieux profiter des moments d'apprentissage en classe.



La cour de récré, un espace éducatif et récréatif de qualité...

...source d'apprentissages scolaires

Chapitre 2.5



La cour de récré, un espace éducatif et récréatif de qualité...

... laissant place à l'art et à la créativité

L'école est un acteur essentiel pour permettre aux enfants d'exprimer leur créativité et d'éveiller leur intérêt pour la culture et les arts. Le lien étroit nécessaire entre la culture et l'école va devenir structurel pour tous les établissements. Le **parcours d'éducation culturelle et artistique** (PECA)⁹ permettra aux élèves de développer des connaissances théoriques artistiques et encouragera les pratiques individuelles et collectives tout au long du cursus scolaire.

Outre les bancs d'école, la cour de récré est un lieu idéal pour **stimuler** la créativité, oser, expérimenter et interroger son rapport à soi et aux autres. C'est un lieu où chacun.e peut laisser place à son **imagination** et se laisser guider par ses envies créatives en toute **liberté**.

La cour de récré comme lieu d'expression. Beaucoup d'enfants profitent du temps de pause pour se détendre, se défouler, sauter, jouer ou crier. Certains ont besoin de s'exprimer par des jeux issus de domaines artistiques : le chant, la musique, la danse, le théâtre. Imaginer une scène ouverte, un amphithéâtre ou un théâtre de marionnettes dans une partie de la cour offre aux enfants la possibilité de faire jaillir spontanément leurs émotions en s'amusant et sans injonction.

Mettre à disposition du **matériel suffisant et varié** (déguisements, instruments, murs à bruits...), dans un petit atelier de la cour, peut également permettre la libre expression des enfants.

La cour de récré comme espace de rencontre. Les résidences d'artistes⁶⁶ au sein d'une école ou d'une classe offrent une expérience artistique partagée unique. L'**artiste** peut travailler à une création dans la cour de récré de l'école et inviter les élèves à une rencontre et une initiation à l'art et la culture à travers son univers et son approche. **Ensemble**, ils et elles créent une œuvre commune. Cette œuvre peut prendre des formes variées et infinies : une fresque murale, un banc en mosaïque, une broderie sur grillage ou encore du tricot sur un arbre !

La cour de récré comme espace de représentation. Une cour de récré peut se transformer en salle de spectacle à **ciel ouvert**. Accueillir une compagnie jeune public, dans le cadre d'un banc d'essai, c'est permettre aux enfants d'être « témoins » d'un processus, « complices » d'une création artistique. Inviter l'expérience artistique au sein de l'école est d'autant plus décisif que tous les enfants n'ont pas l'opportunité de fréquenter des lieux culturels en dehors de l'école. C'est là un des rôles des établissements scolaires, celui de donner la chance aux élèves de s'émerveiller devant une pièce de théâtre, une représentation musicale ou un spectacle de marionnettes. C'est les voir frémir, s'interroger, partager et rire avec leurs camarades.

La cour de récré comme espace de création et de relation. En mettant du matériel et des supports à disposition dans la cour de récré, les enfants peuvent laisser place à leur **imagination** et libérer leur **créativité** : une fresque murale sur laquelle chacun.e peut s'exprimer, du mobilier mis à disposition pour restructurer et symboliser les espaces d'échanges, des jeux de construction ou encore s'inspirer du land art⁶⁷ (œuvres d'art utilisant des matériaux naturels et réalisés en harmonie avec l'environnement dans lequel elles se trouvent). Les pratiques artistiques stimulent, d'une part le développement **individuel**, mais également le fonctionnement du **collectif** : en travaillant ensemble, les enfants progressent en communication et apprennent à s'entraider⁶⁸.



La cour de récré, un espace éducatif et récréatif de qualité...

... laissant place à l'art et à la créativité

Chapitre 2.6



La cour de récré, un espace éducatif et récréatif de qualité...

... où la présence de nature est recherchée

Une cour de récré pour stimuler un contact quotidien avec la nature et tous les bienfaits qui lui sont associés^{39,69,70}. De nombreuses études existent, démontrant le bienfait de la nature sur les enfants, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'école : cohésion sociale, équilibre social, réduction du stress... Jouer et apprendre au contact de la nature aide les enfants à **se développer**. Bouger à l'air libre et se reposer dans l'herbe ont un impact positif sur la **santé mentale et physique**.

Une cour de récré de qualité laisse donc une place à la nature vivante (plantes, fleurs, petites bêtes, oiseaux...). L'être humain et les enfants, en particulier dès le plus jeune âge, ont besoin de contacts réguliers avec elle. Un **contact quotidien**, même le simple fait d'avoir vue sur quelques éléments verts, favorise le **bien-être**. Dans un environnement urbain essentiellement minéral, une cour de récré verte peut également apporter un plus à l'ensemble du quartier.

Une cour de récré pour reconnecter les enfants à la terre et aux cycles des saisons⁷¹. Si nous voulons que les enfants trouvent leur place dans la nature environnante et s'y épanouissent, alors, il est essentiel de leur faire profiter dès le plus jeune âge d'un environnement de jeu naturel. Des excursions sporadiques au parc ou dans les bois ne suffisent pas à construire un **lien** avec la nature. Dans une cour de récré verte, on ressent les saisons jour après jour, les enfants se familiarisent avec la nature et la biodiversité. Il s'y crée un lien qui perdurera tout au long de leur vie et qui les aidera à **devenir des adultes responsables** et demandeurs d'une société plus durable et respectueuse de son environnement.

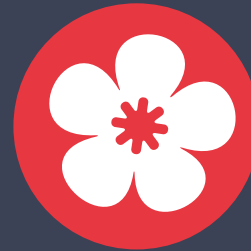
Une cour de récré avec la nature comme support aux apprentissages formalisés et non formalisés³⁹. En plus d'offrir ce cadre plus convivial, qui reconnecte aux saisons et à la terre, la nature offre un fabuleux terrain d'expérimentations et d'observations pour apprendre à utiliser ses sens, lire et écrire, compter, faire des mathématiques, du français... Apprendre dans et avec la nature de la cour de récré permet de toucher les enfants dans un **autre contexte**, de manière plus diversifiée et en jouant sur d'autres motivations et sensibilités. En cela, cette approche peut être considérée comme complémentaire aux apprentissages en classe. Une manière

de faire est d'aménager une partie de l'espace extérieur sous forme de classe extérieure (voir chapitre 2.4).

Une cour de récré avec la nature pour structurer l'espace³⁰. Les aménagements naturels tels que les haies ou les arbres permettent de structurer l'espace, délimiter une zone calme, entourer un coin de lecture... (voir chapitres 1.2 et 2.1). Les plantations offrent un coin d'ombre naturel en été et laissent passer la lumière en hiver. Les feuilles ont un effet rafraîchissant et apaisant et adoucissent le bruit lors des pauses.

Une cour de récré, source d'échange⁷². Un espace vert et varié stimule l'**interaction sociale**. Il peut être source de solidarité, de reliance entre les enfants, de transmission du savoir des aînés vers les plus jeunes. Un arbre fruitier planté profitera aux générations d'élèves suivantes, les plus grands aideront les plus jeunes à planter "leurs" arbustes, la récolte du potager servira pour préparer un repas collectif, un parent passionné viendra donner une leçon de nature dans la cour de récré...

Une cour de récré pour donner un coup de pouce à la nature et à la biodiversité^{31,73}. Offrir une place aux plantes et animaux de la région apporte sa modeste contribution au maintien de la biodiversité. La présence d'arbres, d'arbustes indigènes, de haies, d'un bosquet, d'un coin sauvage, de fleurs mellifères, de nichoirs, d'une mare, d'une toiture ou d'un mur végétalisé, de recoins pouvant servir d'abris à la faune sauvage... sont autant d'éléments qui peuvent participer, certes parfois à petite échelle, au **maillage écologique**. Les plus téméraires accepteront peut-être la présence d'une zone sans entretien et sans piétinement, voire d'un coin avec des orties ou des ronces, véritable nurserie pour papillons et autres insectes et source de 1001 observations passionnantes. Un poste d'observation ou une zone de «visite» permettra aux enfants de découvrir cet espace «sauvage» et, accompagné.e.s d'un.e adulte, de questionner leur vision de la nature, la symbolique des espèces, les peurs face à la non gestion des espaces naturels. Enfin, contrairement aux revêtements artificiels (béton, dalles...), un revêtement naturel est perméable, et limite le ruissellement des eaux de pluie en favorisant son infiltration dans le sol.



La cour de récré, un espace éducatif et récréatif de qualité...

... où la présence de nature est recherchée

Chapitre 2.7



La cour de récré, un espace éducatif et récréatif de qualité...

...où l'environnement et le cadre de vie sont respectés

Une cour de récré où les aménagements et le matériel sont respectés. La cour de récré représente pour beaucoup d'enfants la première confrontation avec le **bien commun** et donc avec l'apprentissage de la **civilité**, c'est-à-dire « l'observation des convenances, des bonnes manières en usage dans un groupe social ». De nombreux facteurs peuvent **aider l'enfant** dans son apprentissage du respect du cadre de vie et du matériel mis à sa disposition : implication dans l'élaboration du règlement (charte) d'utilisation, bonne connaissance et cohérence de celui-ci, tant par les adultes que par les enfants, appropriation (affective) des lieux et du matériel par l'enfant, attrait esthétique et ludique des aménagements...

De nombreux aménagements sont concernés : les plantations, le mobilier, les poubelles, les toilettes... Une attention particulière sera portée au respect de ces dernières afin d'éviter les situations de mal-être, voire les problèmes de santé. Certain.e.s enfants se retiennent d'aller aux toilettes toute la journée pour éviter de fréquenter l'endroit devenu nauséabond et sale⁷⁴ (voir chapitre 2.8).

Une cour de récré propre avec une politique concertée de gestion des déchets. Dans la cour de récré, comme partout ailleurs, « le meilleur déchet est celui qui n'existe pas ». Privilégier des aliments et boissons peu ou non emballés et en grand conditionnement permet de **diminuer les déchets** d'emballage et d'économiser des matières premières et de l'énergie (celle nécessaire à fabriquer, transporter et détruire ces emballages). Gourdes, boîtes à collations, collations collectives prises en classe... sont autant de solutions de plus en plus répandues^{75,76}. Après avoir mis tout cela en place, plusieurs écoles ont d'ailleurs pris le pli de supprimer les poubelles de leurs cours de récré. D'autres sont équipées de **poubelles de tri**, idéalement accompagnées d'une (in)formation et de consignes claires et visibles pour une meilleure qualité de tri, en concertation avec le personnel d'entretien⁷⁷.

Une cour de récré avec des choix respectueux des critères de l'alimentation durable. Les moments de repas doivent avant tout être organisés et encadrés de manière bienveillante afin d'être pris **sereinement** et **collectivement**. Le choix du lieu, qu'il soit intérieur (réfectoire, classe...) ou extérieur (cour, jardin, sous un arbre...), sera dès lors réfléchi de manière à ce que ces moments soient exploités en cohérence avec le projet

pédagogique de l'école.

D'un point de vue environnemental, privilégier l'alimentation durable permet de diminuer son empreinte alimentaire. Cela peut se traduire concrètement par quelques choix simples à mettre en place à l'école et à encourager auprès des enfants et de leurs parents⁷⁸.

- Opter pour des produits **locaux et de saison** permet d'éviter de nombreux transports inutiles et de faire chauffer des serres en hiver ainsi que de soutenir nos producteurs et productrices. Depuis quelques années, l'Europe coordonne des programmes de distribution gratuite de fruits, légumes et produits laitiers dans les écoles pour autant que celles-ci organisent au minimum une mesure éducative d'accompagnement⁷⁹.
- Orienter nos choix vers des aliments issus de **l'agriculture biologique**, c'est permettre une agriculture moins consommatrice d'énergies fossiles sous formes d'engrais et pesticides, et aussi plus respectueuse de la biodiversité, de nos sols et de nos nappes phréatiques.
- Favoriser les produits issus du **commerce équitable** pour les aliments qui ne se cultivent pas dans nos pays (café, thé, chocolat, bananes), permet d'assurer une rémunération juste aux producteurs du Sud.
- Il est également important d'attirer l'attention des enfants sur les quantités de nourriture qui sont encore souvent **gaspillées** plutôt que consommées.

Une cour de récré sans produits chimiques. De nombreuses substances chimiques se côtoient encore bien trop souvent dans les cours de récréation. Pesticides, herbicides (bien qu'interdits), voire engrais chimiques dans le jardin ou entre les dalles⁸⁰. Peintures et dissolvants lors de chantiers de **peintures** extérieures. Détergents, eau de Javel, ammoniaque... utilisés pour le **nettoyage** extérieur ou évacués dans la cour suite aux nettoyages des vitres ou des bâtiments. Outre les effets néfastes avérés sur la santé et les coûts non négligeables qu'elles peuvent représenter, de très petites quantités de ces substances chimiques suffisent pour contaminer des grands volumes d'eau, d'air ou de terre. Il est nécessaire d'adapter un maximum les mentalités et les comportements pour se passer de ces substances. Ou à tout le moins opter pour des **alternatives écologiques**⁸¹.

Dans le même sens, certaines cours de récré (et les enfants qui y jouent) sont également exposées aux produits chimiques pulvérisés sur les champs voisins. Des cas de surexposition voire d'intoxication d'enfants sont périodiquement relayés dans la presse. Si l'école n'a guère de prise sur ces pratiques agricoles, elle peut néanmoins sensibiliser les agriculteurs et agricultrices concerné.e.s voire les autorités locales.



Une cour de récré où la question de la mobilité active est prise en compte. Par le biais d'aménagements spécifiques et d'une infrastructure adaptée dans ses espaces extérieurs, l'école peut stimuler les **modes de déplacements actifs** (marche, vélo, trottinette...). Outre la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de particules fines, les bénéfices directs pour l'école sont nombreux : une meilleure concentration et éveil, un apprentissage de l'autonomie, un renforcement du lien social avec le quartier, un apprentissage du vivre-ensemble, une diminution du bruit, l'amélioration des abords de l'école...⁸² Il est pour cela important de permettre l'accès et le stationnement/stockage sécurisé et signalé pour les vélos, trottinettes, draisienne, poussettes... pour les enfants, leurs parents et le personnel de l'école^{10,83,84,85}. Mais également de mettre à disposition du **matériel** de réparation (gonfler un pneu, remplacer une chambre à air, resserrer un frein). L'**organisation des rangs** pourra être pensée de manière à séquencer les sorties (d'abord piétons et piétonnes ensuite vélos et enfin voiture). La cour de récré sera également un lieu d'éducation à la **sécurité routière**, d'apprentissage des déplacements **cyclistes et piétons** et d'expérimentation libre au travers de compétences théoriques, techniques (réparations) et pratiques (manabilité, conduite, équilibre, psychomotricité) grâce à des parcours permanents, à des panneaux amovibles, à la mise à disposition de draisienne/tricycles/vélos...^{85,86,87}



La cour de récré, un espace éducatif et récréatif de qualité...

...où l'environnement et le cadre de vie sont respectés

Chapitre 2.8



La cour de récré, un espace éducatif et récréatif de qualité...

...bon pour la santé

Une cour de récré pour encourager le plaisir de bouger. Dès le plus jeune âge, un.e enfant bouge beaucoup. Cela fait partie de son développement. Bouger tous les jours est bon pour sa santé physique et psychologique : renforcement des muscles et de la solidité des os, amélioration de la posture du corps, aide au maintien d'un poids santé... L'**activité physique** donne aussi aux enfants l'occasion de libérer leur énergie de **manière positive** : elle diminue le stress, renforce la confiance en soi⁸⁸.

Pour stimuler les attitudes motrices et garantir à l'enfant scolarisé le minimum nécessaire d'une heure d'activité physique par jour⁸⁹, la cour de récréation sera un espace riche d'expériences et d'**opportunités diversifiées** (se cacher, grimper, danser, monter/descendre, rouler, s'étirer, ...) ⁹⁰. De plus, par le biais d'aménagements spécifiques dans ses espaces extérieurs, l'école peut stimuler un mode de déplacement actif depuis ou vers l'école (sécurisation des accès piétons, parking vélos...) (voir chapitre 2.7).

Une cour de récré pour apprendre à estimer les risques et ainsi se développer... en toute sécurité.

Jouer, c'est la manière propre qu'a l'enfant d'appréhender le monde, de grandir. Une des valeurs du jeu pour les enfants est donc de **tester les limites**. Ils et elles recherchent le risque, pour expérimenter, pour apprendre. Une cour de récréation, en tant qu'aire de jeux, est donc un lieu où cette **éducation au risque**, ces expériences et ces découvertes ont leur place au travers d'aménagements riches en **défis**, pour le bien-être de l'enfant et son développement physique et psychique⁸⁹. Pour permettre de répondre à ces objectifs, la réglementation⁸ n'impose pas de supprimer tous les risques, mais bien, au moyen de mesures préventives, de les **rendre acceptables**, c'est à dire limiter les risques pour prévenir les accidents graves (pouvant causer des lésions permanentes voire mettre la vie en danger) (voir chapitre 3.3).

Pour les cas où un accident venait à survenir, il est important de veiller à la formation des surveillant.e.s qui devront évaluer soigneusement le problème (observation de l'enfant, écoute attentive de ses plaintes ou du récit des autres qui l'entourent) et à prodiguer les **premiers soins**. Ces personnes devront également disposer d'une pharmacie de base et d'un local où l'enfant pourrait se reposer.

Une cour de récré pour être au contact avec la lumière du soleil. L'exposition au soleil est un facteur essentiel pour assurer une bonne santé physique et psychique. Bien connue pour être indispensable à la synthèse cutanée de la **vitamine D**, elle a également un effet antiseptique sur la peau et est bénéfique pour **l'équilibre psychique** et l'humeur. De plus, elle intervient dans la régulation des **rythmes biologiques**, améliorant ainsi notre activité et notre vigilance en journée⁹¹. Cependant ces effets positifs peuvent être contrecarrés par des effets toxiques et potentiellement graves (coup de chaleur, brûlures, photosensibilité, allergies cutanées, ...), surtout liés au jeune âge et à l'intensité de l'exposition. Il est donc recommandé de prévoir, pour les périodes de fort ensoleillement, des infrastructures de **protections extérieures** (arbres, tentes solaires, cabanes en saules, pergolas avec plantes grimpantes, ...) (voir chapitre 2.6), d'équiper les enfants de manière adéquate (lunettes, chapeaux, ...), de protéger la peau exposée au soleil par une crème solaire adaptée, de donner un accès régulier à l'eau.

Une cour de récré où évoluer, dans un environnement sain. Même si l'éviction totale des **polluants** et des **irritants** de l'air n'est pas à la portée de l'école, plusieurs bonnes pratiques permettent en tout cas de ne pas les augmenter⁹². À proscrire : l'usage de substances chimiques dangereuses qui dégagent des composés volatils (eau de Javel, Dettol, dégraissants, peintures), les matériaux d'aménagements potentiellement toxiques (billes de chemin de fer, pneus), l'usage d'herbicides et pesticides (voir chapitre 2.7). En matière d'**allergènes**, on limitera autant que faire se peut le contact, en fonction des types d'allergiques en présence : éviter de tondre la pelouse en présence d'un allergique, protéger les yeux au moyen de lunettes de soleil, ... Une vigilance sera également de mise pour éviter les **contaminations biologiques**, et plus spécifiquement les déjections d'animaux (contamination de fruits/légumes ramassés, bacs à sable/à matière, jeux)⁹³. Même si la lutte contre la pollution sonore est à l'heure actuelle prioritairement axée sur les espaces intérieurs, un environnement extérieur sain peut aussi passer par une attention portée sur la question du **bruit**, notamment dans les zones dédiées à des activités plus calmes⁹³.



Une cour de récré en lien avec une réelle politique de l'eau. L'accès à l'eau est un droit fondamental et une des clés principales de la santé des enfants. Comme boisson, elle est indispensable au bon fonctionnement de l'organisme et contribue notamment à éviter des prises de poids indues, à conserver une bonne santé dentaire et à favoriser la concentration. Installer une fontaine à eau, prévoir un endroit où poser les gourdes, s'assurer de la propreté des évier sont autant de pistes possibles pour assurer un accès à l'eau pendant les temps en extérieur et en stimuler ainsi la consommation. Le lavage des mains et l'amélioration des espaces sanitaires sont également nécessaires pour éviter maladies infectieuses, problèmes urinaires...⁹⁴. Les enfants doivent pouvoir se rendre sereinement aux toilettes et y trouver hygiène, intimité et confort⁹⁴. Cela passe notamment par des aménagements adaptés, un nettoyage et approvisionnement en fournitures réguliers et des actions de sensibilisation (sur le respect, l'hygiène, la santé, l'importance des lieux...) (voir chapitre 2.7).

Une cour de récré où s'hydrater et s'alimenter sainement. Malgré son **ancrage culturel** en Belgique, la collation de 10 heures est inutile pour 90 % des enfants de 3 à 9 ans car ils prennent un petit déjeuner⁹⁵. Pour les 10% restant, la solution idéale serait de prendre ou terminer son petit déjeuner à l'école avant d'entrer en classe. Ou si cela est difficile à mettre en place, une **collation** légère peut se révéler utile (fruit, fruits secs, légumes crus, potage). Dans tous les cas, il est préférable d'éviter les tentations de faible qualité nutritionnelle de l'industrie alimentaire (biscuits, céréales raffinées, snacks, jus de fruits, boissons chocolatées)⁹⁶. Si la collation n'est pas indispensable, le goûter par contre est un repas en soi. Il permet de fournir l'énergie nécessaire avant de nouvelles activités, de compléter les apports alimentaires de la journée et d'éviter le grignotage avant le souper. Proposer un féculent, un fruit ou un légume, un produit laitier, un peu de matières grasses et de l'**eau à volonté** et vous aurez un **goûter équilibré**⁹⁷.



La cour de récré, un espace éducatif et récréatif de qualité...

...bon pour la santé

Chapitre 3.1

La cour de récré, un espace encadré et soutenu par les pouvoirs publics... ... avec peu de réglementation physique imposée et donc beaucoup de liberté

En Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), il n'a pas été établi d'obligation réglementaire spécifique pour les cours de récréation. Aucun critère quantitatif, ni qualitatif n'est donc imposé spécifiquement pour les espaces extérieurs scolaires.

Pour trouver des références à ce sujet, on doit se tourner vers certains **pays voisins, ou plus lointains**, où des recommandations, notamment en termes de surface minimum par enfant, sont données par les gouvernements en charge de l'éducation. Le Royaume-Uni⁹⁸ et le Japon⁹⁹ préconisent pour ces espaces extérieurs un **minimum par enfant** (maternelle ou primaire) de 24,5m² et 10m², respectivement. En Suède, il est conseillé de donner accès à 40m²/enfant en maternelle et 30m²/enfant en primaire¹⁰⁰.

Afin d'orienter les écoles vers de bonnes pratiques en matière de création d'espaces, la FWB met à disposition des « fiches conseils à l'attention des concepteurs de bâtiments scolaires ». Il n'en existe pas encore à ce jour sur les espaces extérieurs mais elles sont régulièrement complétées¹⁰¹.

Il existe également un guide de **bonnes pratiques** orientées vers l'aménagement durable des écoles édité par la Wallonie et la cellule de recherche *Architecture et Climat*¹⁰² de l'UCLouvain qui aborde succinctement la question des espaces extérieurs.

Il est donc important de souligner ici la **liberté d'action** dont bénéficient les écoles dans leurs réflexions au sujet des espaces extérieurs.



Chapitre 3.2

La cour de récré, un espace encadré et soutenu par les pouvoirs publics... ... de qualité, prônée et soutenue par la Fédération Wallonie-Bruxelles

La cour de récré étant à la croisée de nombreuses directions et services de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), le présent chapitre tente de dresser un **tableau transversal**, mais néanmoins certainement non exhaustif, du soutien mis en place. Ceci afin de permettre au lecteur et à la lectrice de tirer le meilleur profit des synergies possibles.

L'importance de l'organisation du **conseil de participation** a déjà été évoquée à plusieurs reprises dans ce document (voir chapitre plusieurs acteurs et actrices, voir chapitre convivial). En effet, cet organe décentralisé^{1,4,29} est le seul lieu où se rencontrent et s'expriment en même temps l'ensemble des **acteurs et actrices** de la vie quotidienne de l'école, et donc de la cour de récré (équipe éducative, en ce compris direction, enseignant.e.s et auxiliaires d'éducation ; pouvoir organisateur ; parents et représentant.e.s de l'environnement économique et social de l'établissement, voire même les enfants). Cet organe compte parmi ses missions principales de repenser le projet d'établissement et d'aborder des thématiques scolaires, culturelles ou sociales telles que l'éducation à la citoyenneté responsable, la prévention de la violence, l'alimentation... Autant de portes d'entrée qui viennent en soutien à la réflexion pour des cours de récré, espaces éducatifs et pédagogiques, de qualité.

Au travers du **Code de Qualité de l'Accueil**², la FWB requiert d'apporter une attention particulière : à l'organisation d'espaces de vie adaptés aux besoins de l'enfant, à la mise à disposition de matériel et à l'accès à des activités diversifiées afin de rendre les conditions d'accueil propices au développement intégré de l'enfant sur les plans physique, psychologique, cognitif, affectif et social. Autant d'enjeux, nous l'avons vu au travers de ce document, auxquels peut grandement contribuer une cour de récré de qualité.

Pour aider les structures qui projettent de faire évoluer la qualité de leur accueil, notamment dans les cours de récréation, la FWB par le biais de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) propose un soutien sous différentes formes, fixées par le **décret relatif à la coordination de l'Accueil des enfants durant leur Temps Libre (ATL) et au soutien de l'accueil extrascolaire (décret ATL)**³. Ce décret invite les communes à réunir tous les opérateurs locaux de l'accueil avec un double objectif : leur coordination et le

renforcement progressif de leur action.

Ces différents types de soutien sont :

- Incitation, auprès des communes, à mettre en place une **commission communale de l'accueil** (CCA) composée des représentant.e.s de l'ATL, des directions des établissements scolaires tous réseaux d'enseignement confondus, des représentant.e.s des familles, des associations du secteur de l'ATL et de la commune.
- Subvention d'un poste de **coordinateur ou coordinatrice ATL** dont les 3 missions principales seront de coordonner l'établissement de l'état des lieux de l'ATL, de sensibiliser et accompagner tous les opérateurs et opératrices d'accueil (accueil extrascolaire, centre de vacances, écoles de devoir) au développement de la qualité d'accueil et de coordonner la mise en œuvre d'un **programme de coordination locale pour l'enfance** (CLE)
- Financement des offres de **formation continue**¹⁰³ à destination des opérateurs et opératrices d'accueil durant le temps libre afin d'améliorer la qualité de l'accueil des enfants durant leur temps libre
- Sensibilisation et accompagnement des coordinateurs et coordinatrices ATL et des opérateurs et opératrices d'accueil
- **Subventions** forfaitaires de fonctionnement
- **Référentiel** « Accueillir les enfants entre 3 et 12 ans, viser la qualité »⁵⁴. Ce référentiel en sept livrets se veut un outil de référence, coconstruit avec les acteurs et actrices du secteur et les personnes qui soutiennent dans les démarches d'améliorations de qualité d'accueil.

La **Direction Générale des Infrastructures** de la Fédération Wallonie-Bruxelles quant à elle met à disposition des écoles certains **subsidés à l'aménagement** en fonction du type de travaux, de leur ampleur et du réseau d'enseignement de l'établissement scolaire. La base légale pour ces subsidés est l'arrêté du gouvernement de la communauté française du 06/02/2014¹¹ qui reprend :

- les **normes physiques** c'est-à-dire les surfaces maximum pouvant être subsidiées pour l'extérieur (art. 5). Pour les écoles maternelles et primaires, la surface subsidiée pour une cour de récréation est de maximum 5 m² par élève avec un minimum de 300m². La surface du préau est subsidiée à hauteur de maximum 2m² par élève. Les m² supplémentaires sont donc évidemment permis, mais ne pourront pas faire l'objet d'une demande de subsidés.
- les **normes financières** c'est-à-dire les dépenses maximum autorisées pour l'aménagement des abords : à

concurrence de 10% du montant de l'enveloppe générale des travaux (bâtiments et abords) (art. 30)

- les **types d'ouvrages et d'équipements** subventionnables et non-subventionnables au niveau des abords (annexe à l'arrêté). A titre d'exemple, à ce jour, les travaux de préparation du sol et engrais ou amendements, l'ensemencement de gazon, les plantations à vocation stabilisante sont subventionnables ; alors que l'ensemencement et le repiquage de plantes ornementales et fleurs ne le sont pas.

Les différents **programmes de subventions**, basés sur ces normes, permettent donc de prendre en charge des travaux d'aménagements extérieurs, via les dossiers correspondants :

- Programme traditionnel de l'officiel subventionné, dédié aux projets de construction ou de rénovation d'infrastructures à vocation scolaire¹²
- Programme traditionnel du libre subventionné, également dédié aux projets de construction ou de rénovation d'infrastructures à vocation scolaire¹²
- Programmation interne à la FUJB des investissements infrastructurels dans son réseau¹²
- « Programme prioritaire de travaux » (PPT) pour des travaux de remplacement de surfaces de récréation dangereuses, accessible à tous¹³
- Programme « création de nouvelles places » qui subventionne la création de nouvelles classes dans les zones en tension démographique, mais aussi les espaces extérieurs nécessaires induits par cet ajout d'élèves¹⁴.

À l'heure où nous rédigeons ces lignes, le Gouvernement de la FUJB, dans le cadre du **Pacte pour un enseignement d'excellence**, a adopté **l'avis n°3 du Groupe Central** (GC)¹⁵ regroupant les principaux acteurs du monde enseignant. Le besoin de repenser la qualité de l'école y est clairement énoncé dans son axe stratégique 5 : « *Assurer à chaque enfant une place dans une école de qualité, et faire évoluer l'organisation scolaire afin de rendre l'école plus accessible, plus ouverte sur son environnement et mieux adaptée aux conditions du bien-être de l'enfant* ». Pour y parvenir, le GC souligne le besoin d'inscrire de manière structurelle dans notre modèle scolaire les projets et dynamiques se souciant de la qualité du vivre ensemble et du « climat scolaire ».

Différentes **actions concrètes** sont proposées en ce sens par le GC selon plusieurs axes de travail prioritaires. Ces actions peuvent constituer un cadre pour la réflexion des établissements qui voudront s'engager dans l'amélioration de leurs espaces extérieurs, de leurs usages et du vivre ensemble.

« **Assurer des infrastructures scolaires de quantité et de qualité suffisantes pour tous les élèves** » : fonctionnelles, accueillantes, sécurisées, fournissant un environnement pédagogique stimulant, respectueuses de l'environnement, à valeur durable. Le GC préconise dès lors la définition de normes concernant les espaces scolaires répondant à ces préoccupations ainsi que la formation et l'accompagnement des écoles dans leurs démarches d'amélioration de ces espaces.

« **Développer la qualité de vie à l'école** » : celle-ci dépendant d'une combinaison de facteurs interdépendants, il est souligné l'importance d'agir sur toutes les dimensions : prévention en matière de santé, de sécurité de violence et de harcèlement, développement des activités extrascolaires et citoyennes, ouverture de l'école et partenariat avec les acteurs extérieurs. Un plan de promotion de la santé, des espaces de parole, la formation à la médiation par les pairs, la formation des surveillants sont autant de mesures qui devraient être soutenues.

« **Renforcer la démocratie scolaire** » : le GC s'accorde sur la nécessité d'instaurer un conseil coopératif et citoyen, de renforcer le système de délégation d'élèves et de lui donner un cadre légal, de renforcer le travail collaboratif à tout niveau (équipes éducatives, conseil de participation). Autant de dynamiques en pleine cohérence avec les projets « pour » et « par » les cours de récréation.

Notons enfin le soutien de la FUJB à diverses initiatives thématiques telles que le vivre-ensemble, l'art et la culture, la santé... au travers de publications, subsides, appels à projet, formations et autres supports (voir chapitre 3.4).



Chapitre 3.3

La cour de récré, un espace encadré et soutenu par les pouvoirs publics... ...cour de récré qui satisfait à l'obligation générale de sécurité prévue par la loi

En matière d'intervention des **services de secours**, il est important que les véhicules des services d'incendie puissent s'approcher le plus près possible du bâtiment sinistré, afin de pouvoir utiliser leurs engins de sauvetage, lorsque les voies d'évacuation dans le bâtiment se révèlent impraticables. Les applications concrètes sont régies par l'AR du 07/07/1994¹⁶.

La **direction Qualité et Sécurité du Service Public Fédéral (SPF) Economie** réglemente la **sécurité des aires de jeux** via les Arrêtés Royaux (AR) du 28 mars 2001 relatifs à l'exploitation des aires de jeux et à la sécurité des équipements d'aires de jeux^{8,17}.

Comme le stipule la circulaire du 5 septembre 2001 de la FWB¹⁸, cette réglementation, fondée sur le Code du droit économique, livre IX relatif à la sécurité des produits et services, s'applique entièrement aux installations de la FWB¹⁹ et donc aux cours de récré.

Notons d'emblée que le cadre légal reste ouvert, la législation reconnaissant l'**importance du «droit aux bleus»** et proposant même un plaidoyer pour la prise de risque : «Jouer, c'est appréhender le monde et donc prendre des risques !»⁸.

Cependant, pour satisfaire à l'obligation générale de sécurité, une aire de jeux ne peut pas présenter de risque inacceptable. L'exploitant.e a donc l'obligation de **limiter les risques** pour prévenir les accidents graves (pouvant causer des lésions permanentes voire mettre la vie en danger).

Les **normes européennes** sont, pour cela, des instruments intéressants car elles permettent de démontrer techniquement la conformité d'un espace ou d'un équipement au niveau de sécurité minimal requis par la réglementation. Toutefois, dans le cas d'aménagements naturels ou autres plus particuliers, il n'existe à ce jour pas de norme spécifique et la norme EN 1176 des équipements de jeux est souvent difficilement, voire non applicable. Notons donc que les normes ne sont pas obligatoires mais que les équipements d'aires de jeux qui y répondent sont présumés être sûrs pour les dangers couverts par la norme. En l'absence de norme applicable, l'exploitant.e - en l'occurrence l'école - devra démontrer le niveau de sécurité de son aire de jeux au moyen d'une **analyse de risque** détaillée¹.

L'exploitant.e, assisté.e éventuellement de tiers, doit pour cela identifier les dangers (= sources potentielles de dommage physique ou d'atteinte à la santé) de manière systématique et dans les moindres détails. Il devra par la suite déterminer et décrire les risques correspondants (= combinaison de l'importance d'un dommage possible et de probabilité que le dommage survienne). Ces risques seront évalués « dans les conditions normales d'utilisation ou dans d'autres conditions raisonnablement prévisibles par l'exploitant ». Les enfants ayant beaucoup d'imagination, il est primordial de tenir compte de leur utilisation prévisible dans l'analyse de risque, qui intégrera dès lors une observation des enfants dans leurs jeux et utilisations des espaces et équipements.

Les risques inacceptables détectés lors de l'analyse de risques devront être éliminés au moyen de mesures de prévention, et ce de manière à ramener le **risque à un niveau acceptable**.

Par la suite, l'exploitant.e devra veiller à la vérification régulière, à l'entretien et aux contrôles périodiques nécessaires afin de garantir de manière permanente le niveau de sécurité attendu. Il ou elle devra également établir un dossier pour pouvoir démontrer la mise en œuvre de toutes ces démarches.

L'exploitant.e est également obligé de mettre un panneau fixe portant des inscriptions indélébiles (nom ou raison sociale de l'exploitant.e, adresse de l'exploitant.e). Notons qu'il est interdit de mentionner l'avertissement « Utilisation à vos risques et périls » ou tout autre avertissement similaire.

L'exploitant.e doit signaler tous les incidents graves et les accidents graves au Guichet central des Produits.

¹ Il existe différentes méthodes d'analyse de risques, comme par exemple la méthode Fine & Kinney. Voir aussi le document Recresafe sur la page du SIPPT¹⁹

Chapitre 3.4

La cour de récré, un espace encadré et soutenu par les pouvoirs publics...

...une cour de récré où les aménagements et dynamiques peuvent être soutenus par différents partenaires, subsides et appels à projets thématiques

Comme vous l'a présenté cette publication, le (ré)aménagement d'un espace cour de récréation amène **différents thèmes de réflexion** (nature, environnement, culture, art, lien social, santé, etc...) qui sont autant de portes d'entrées au besoin de soutien. Les **aides nécessaires** peuvent être de différentes natures : documents/outils partagés, retours d'expérience, organismes ressources, et bien sûr subsides, le plus souvent attribués via des appels à projets uniques ou réitérés... Ces aides peuvent être sollicitées auprès d'instances publiques (Régions, Provinces, Communes...), privées ou d'associations.

Les thèmes abordés dans ce document sont autant de possibilités de trouver une structure qui pourra vous guider.

Voici, de manière non exhaustive, **différents portails** permettant de se tenir au courant des actualités autour des diverses thématiques :

- le portail de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles avec ses pages « Citoyenneté » <http://www.enseignement.be/index.php?page=0&navi=4033> et « Appels à projet » <http://www.enseignement.be/index.php?page=25785>
- la Plateforme communautaire des coordinations ATL partageant les actualités, ressources et appels à projet du secteur Accueil Temps Libre
- la page du site de l'ONE consacrée aux actualités des Professionnel.le.s de l'Accueil Temps Libre : <http://www.one.be/index.php?id=787>
- les actualités, membres, ressources et appels à projet du secteur de l'éducation relative à l'environnement : <http://www.reseau-idee.be/>
- les appels à projets de la Fondation Roi Baudouin : <https://www.kbs-frb.be/activities/calls>
- les aides de la Wallonie : <http://www.wallonie.be/fr/formulaire/formalite-list/>
- les aides de Bruxelles Environnement : www.environnement.brussels/school
- le site de la cellule Culture-Enseignement : <http://www.culture-enseignement.cfwb.be/> et notamment sa

page « Formations, ateliers et rencontres »

- les centres dramatiques de Wallonie et de Bruxelles : <http://www.eklapourtous.be/> et <http://www.pierredelune.be/>
- le site de la Fédération Pluraliste des Centres d'Expression et de Créativité, fédération représentative du secteur de la Créativité au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles : <http://www.fpec.be>

Consultez également les sites de votre commune et/ou de votre Province accessibles via :

- <http://www.uvcw.be/communes/>
- https://www.belgium.be/fr/la_belgique/pouvoirs_publics/provinces

Pour aller plus loin

Cette partie reprend :

- des références venant étayer les propos des différents chapitres et des outils utiles à la mise en œuvre du changement. Ceux directement référencés dans le texte sont présentés, avec leur numérotation, dans une première section, elle-même distinguant les textes légaux des autres. Une liste de références et outils complémentaires vous sont ensuite proposés.
- une liste non-exhaustive d'organismes susceptibles de vous aider dans le cadre de votre réflexion ou de la mise en œuvre de changement.

Un système d'icônes et un tableau synoptique sont là pour vous aider à identifier en un coup d'œil sur quelle(s) thématique(s) porte chaque ressource ou, à l'inverse, trouver les ressources concernant la thématique qui vous intéresse.

Cette partie peut bien entendu être consultée indépendamment du texte, dans le simple but de découvrir des ressources sur le thème des cours de récré.



LÉGENDE

La cour de récré, un espace à trois dimensions : humaine, spatiale et temporelle...

-  partagé par de nombreux acteurs, tous conscients et impliqués
-  avec des caractéristiques physiques dont il faut tenir compte
-  en constante évolution dans le temps

La cour de récré, un espace éducatif et récréatif de qualité...

-  convivial où il fait bon vivre ensemble
-  plus inclusif, pour tous et toutes
-  pour "être" et jouer librement
-  source d'apprentissages scolaires
-  laissant place à l'art et à la créativité
-  où la présence de nature est recherchée
-  où l'environnement et le cadre de vie sont respectés
-  bon pour la santé



Références et outils cités dans le texte

Textes légaux et brochures assimilées

1. Décret « Missions »

Descriptif :

Décret du gouvernement de la Communauté française définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre

Année : 24 juillet 1997

Lien de téléchargement : http://www.gallilex.cfwb.be/fr/leg_res_01.php?ncda=21557&referant=IOI



2. Code de Qualité de l'Accueil

Descriptif :

Textes légaux et outils pour tout savoir sur l'Arrêté du gouvernement de la Communauté française fixant le code de qualité de l'accueil, dont la brochure : «Quel projet d'accueil pour les enfants de 3 à 12 ans ?».

Année : 17 décembre 2003

Lien de téléchargement : <http://www.one.be/professionnels/accueil-temps-libre/qualite-de-l-accueil-atl>



3. Décret « Accueil Temps Libre »

Descriptif :

Textes légaux et brochures pour tout savoir sur le décret relatif à la coordination de l'Accueil des enfants durant leur Temps Libre (ATL) et au soutien de l'accueil extrascolaire (décret ATL) du gouvernement de la Communauté française, dont la brochure « Tout savoir sur le décret ATL ».

Année : 3 juillet 2003

Lien de téléchargement : <http://www.one.be/index.php?id=2444>



4. Circulaire « Conseil de Participation »

Descriptif :

Circulaire n°4809 de la Fédération Wallonie-Bruxelles : Conseil de participation – Article 69 du décret « Missions » du 24 juillet 1997

Année : 24 avril 2014

Lien de téléchargement : www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/39269_000.pdf



5. Circulaire « Prévention du harcèlement en milieu scolaire »

Descriptif :

Circulaire n°5944 de la Fédération Wallonie-Bruxelles : Dispositifs pour les établissements scolaires en matière de prévention et de prise en charge du harcèlement en milieu scolaire du 7 novembre 2016

Année : 24 avril 2014

Lien de téléchargement : http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/42444_000.pdf, http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/43301_000.pdf



6. Convention internationale des droits de l'enfant

Descriptif :

La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), ou Convention relative aux droits de l'enfant, est un traité international adopté par l'Assemblée générale des Nations unies, le 20 novembre 1989 dans le but de reconnaître et protéger les droits spécifiques des enfants.

Année : 20 novembre 1989

Lien de téléchargement : <http://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CRC.aspx>



7. Convention relative aux droits des personnes handicapées et protocole facultatif

Descriptif :

La Convention relative aux droits des personnes handicapées a été adoptée le 13 décembre 2006 au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York et réaffirme que toutes les personnes qui souffrent d'une quelconque infirmité doivent bénéficier de tous les droits et libertés fondamentaux. Elle éclaire et précise la façon dont toutes les catégories de droits s'appliquent aux handicapés et désigne les domaines où des adaptations permettraient à ces personnes d'exercer effectivement leurs droits

Année : 13 décembre 2006

Lien de téléchargement : <http://www.un.org/french/disabilities/default.asp?navid=15&pid=605>



8. Sécurité des aires de jeux

Descriptif :

Ce manuel de 206 pages (3ème édition) précise l'arrêté royal du 28 mars 2001 relatif à l'exploitation des aires de jeux et l'arrêté royal du 28 mars 2001 relatif à la sécurité des équipements d'aires de jeux.

Auteur(s), Edition, Année : SPF Economie, 3e édition, 2012

Lien de téléchargement : <https://economie.fgov.be/fr/publications/manuel-securite-des-aires-de>



Références et outils cités dans le texte

Textes légaux et brochures assimilées

9. Bouger les lignes

Descriptif :

« BOUGER LES LIGNES est le nom de la consultation des acteurs et opérateurs culturels, artistiques et de l'éducation permanente, initiée et inaugurée par la Ministre de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FUJ-B), le 19 janvier 2015. Cette opération est pilotée en collaboration avec l'Observatoire des Politiques culturelles (OPC) et l'Administration Générale de la Culture (AGC), avec le soutien de Point Culture.

BOUGER LES LIGNES vise à adapter la politique culturelle de la FUJ-B aux évolutions de la société. Elle entend construire, avec l'ensemble des opérateurs et des secteurs, la nouvelle offre culturelle du 21^{ème} siècle, pour une demande et une population du 21^{ème} siècle, avec des institutions du 21^{ème} siècle. BOUGER LES LIGNES est la phase préparatoire à une profonde réforme des politiques culturelles belges francophones. »
Extrait du document.

Auteur(s), Edition, Année : Coupole Alliance Culture-Ecole, janvier 2017

Lien de téléchargement : www.pactedexcellence.be/wp-content/uploads/2017/04/alliance-culture-ecole-2.pdf



10. Ordonnance relative aux plans de déplacements et Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relatif aux plans de déplacements scolaires

Descriptif :

Arrêté ministériel obligeant toutes les écoles de la région bruxelloise à réaliser un pré-diagnostic de mobilité scolaire

Année : 2009 et 2013

Lien de téléchargement :

Ordonnance : http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2009051407&table_name=loi

Arrêté : http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2013062019&table_name=loi



11. Arrêté de base pour les subventions aux infrastructures scolaires

Descriptif :

Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 06/02/2014 fixant les règles qui déterminent le besoin en constructions nouvelles ou extensions et les normes physiques et financières pour les bâtiments scolaires, internats et centres psycho-médico-sociaux. L'arrêté étant susceptible d'être modifié, la dernière version modificative peut être trouvée sur le site de Gallilix.cfwb.be via le module de recherche législative.

Année : 6 février 2014

Lien de téléchargement de l'arrêté : http://www.gallilix.cfwb.be/fr/leg_res_01.php?ncda=40232&referant=I01

Lien de téléchargement de son annexe : http://www.infrastructures.cfwb.be/index.php?elD=tx_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/sites/agi/upload/agi_super_editor/agi_editor/documents/SGIPrS/Normes_06-02-2014_-_annexe_signee.pdf&hash=aa2ee37ad6901192b37e434b8a6d7959ce554e9c



12. Texte régissant les différents programmes de subvention de base pour les différents réseaux d'enseignement

Descriptif :

Décret relatif aux bâtiments scolaires de l'enseignement non universitaire organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les dernières modifications du décret initial datent du 19/07/2017.

Année : 5 février 1990

Lien de téléchargement : http://www.gallilix.cfwb.be/fr/leg_res_01.php?ncda=15287&referant=I01



13. Texte régissant le « programme prioritaire de travaux » (PPT)

Descriptif :

Décret relatif au programme prioritaire de travaux en faveur des bâtiments scolaires de l'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé, de l'enseignement secondaire ordinaire, spécialisé et de promotion sociale, de l'enseignement artistique à horaire réduit, des centres psycho-médico-sociaux ainsi que des internats de l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les dernières modifications du décret initial datent du 19/07/2017.

Année : 16 novembre 2007

Lien de téléchargement : http://www.gallilix.cfwb.be/fr/leg_res_00.php?ncda=32596&referant=I00&bck_ncda=39529&bck_referant=I01



14. Textes régissant le programme « création de nouvelles places dans les zones en tension démographique »

Descriptif :

Décret relatif à l'offre de places dans les zones en tension démographique, aux subsides en matière de bâtiments scolaires, au programme prioritaire de travaux et au subventionnement des établissements d'enseignement obligatoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Année : 19 juillet 2017

Lien de téléchargement : http://www.gallilix.cfwb.be/fr/leg_res_01.php?ncda=44448&referant=I01

Mais aussi...

Descriptif :

Circulaire 6156 - Appel à projets pour la création de nouvelles places dans les zones ou parties de zones en tension démographique en Fédération Wallonie-Bruxelles

Auteur(s), Edition, Année : 27 avril 2017

Lien de téléchargement : http://www.gallilix.cfwb.be/fr/cir_res_01.php?ncda=43266&referant=I01&bck_ncda=15287&bck_referant=I01



15. Avis n°3 relatif au Pacte pour un Enseignement d'excellence

Descriptif :

Le Pacte pour un Enseignement d'excellence est le fruit d'un intense travail collaboratif entamé en 2015 en Fédération Wallonie-Bruxelles. Il est fondé sur une ambition commune à l'ensemble des partenaires de l'école : renforcer la qualité de l'enseignement pour tous les élèves.

L'Avis du 7 mars 2017 du Groupe Central, qui regroupe les principaux acteurs du monde enseignant, reflète l'accord trouvé entre tous les acteurs, qui ont consulté leur base respective : enseignants, directeurs, Pouvoirs Organisateurs, parents.

Année : 7 mars 2017

Lien de téléchargement : http://www.pactedexcellence.be/up-content/uploads/2017/04/PACTE-Avis3_versionfinale.pdf



16. Normes de base prévention incendie

Descriptif :

Arrêté Royal du 7 juillet 1994 (modifié à de multiples reprises) également dénommé «Normes de base prévention incendie» fixant les prescriptions incendie auxquelles les bâtiments doivent satisfaire et les préconisations de chemin d'accès pour les secours.

Année : 7 juillet 1994

Lien de téléchargement :

<https://www.besafe.be/fr/entr-e-en-vigueur-nouvel-ar-normes-de-base-pr-vention-incendie>

http://www.espace.cfwb.be/sippt/Vega_III.php?consult=1209

http://www.espace.cfwb.be/sippt/Vega_III.php?consult=1371



17. Sécurité des aires de jeux et des équipements d'aires de jeux

Descriptif :

Le site du SPF Economie reprend toutes les informations et tous les textes concernant la réglementation des aires de jeux et les équipements d'aire de jeux, dont l'arrêté royal du 28 mars 2001 relatif à la sécurité des équipements d'aires de jeux et l'arrêté royal du 28 mars 2001 relatif à l'exploitation des aires de jeux.

Lien de téléchargement : <https://economie.fgov.be/fr/themes/qualite-securite/securite-des-produits-et/securite-des-aires-de-jeux-et>



18. Circulaire « Sécurité : Aires de jeux et équipements. »

Descriptif :

Circulaire D200109052 de la Fédération Wallonie-Bruxelles « Sécurité : Aires de jeux et équipements. Arrêtés royaux du 28 mars 2001. »

Auteur(s), Édition, Année : 5 septembre 2001

Lien de téléchargement : http://enseignement.be/index.php?page=26823&do_id=1519



19. Les grands thèmes de la prévention : Pratiques et équipements de sports - Manifestations diverses

Descriptif :

Page sur le thème de la prévention des aires de jeux et équipements du Service Interne pour la Protection et la Prévention au Travail de la Fédération Wallonie-Bruxelles (SIPPT)

Lien de téléchargement : http://www.espace.cfwb.be/sippt/Vega_III.php?consult=2013



Références et outils cités dans le texte

20. Guide pratique Parents-école : comment mieux connaître l'école et s'y impliquer ?

Descriptif :

Guide pratique élaboré pour présenter aux parents les possibilités de participation dans le monde de l'école et les informations nécessaires à la compréhension de l'organisation de l'école et du rôle de tous les acteurs et toutes les actrices.

Auteur(s), Edition, Année : Fédération Wallonie-Bruxelles, Enseignement et recherche scientifique, Bruxelles, 2014

Lien de téléchargement : <http://www.enseignement.be/index.php?page=26720>



21. Oser la participation, des arguments pour les professionnel-le-s

Descriptif :

Ce document a été réalisé suite à un atelier qui a réuni une 60aine de professionnel-le-s qui ont échangé sur tous les atouts et arguments en faveur de la participation mais aussi sur les difficultés et résistances que suscite la participation.

Auteur(s), Edition, Année : CLPS-Bw, 2015

Lien de téléchargement : <https://www.clps-bw.be/publications/productions/outils>



22. Mieux vivre ensemble dans la cour de récréation, guide d'animation et d'aménagement.

Descriptif :

Ce guide d'animation a été réalisé dans le cadre du programme kino-Québec qui vise la promotion de l'activité physique au primaire. Cette brochure de 60 pages traite de l'animation et de l'aménagement de la cour de récréation pour l'enseignement primaire dans la région de Québec pour permettre aux jeunes d'être plus actifs. Le guide insiste sur le lien étroit entre l'aménagement et l'animation de la cour d'école. Il propose des pistes pour l'animation, l'aménagement physique de l'espace, les rôles des différents partenaires, la diminution du vandalisme et de la violence, le financement de l'aménagement. Les annexes comprennent des références, jeux, outils de prévention et d'intervention. Dans le cadre de ce projet un concours a été organisé où les écoles ont proposé plusieurs pistes.

Auteur(s), Edition, Année : Laberge Benoît et al., Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Chaudière-Appalaches, 60 p., Québec, 1999

Lien de téléchargement : www.kino-quebec.qc.ca/publications/MieuxVivreCourEcole.pdf



Autres Références et outils cités dans le texte

23. Pourquoi ? Comment ? Aménager les cours d'écoles

Descriptif :

Ce document en ligne propose des pistes sur l'aménagement des cours de récréation, pour que la cour corresponde aux besoins de l'enfant et permette son développement et sa socialisation. Il vise à faire participer tous les usagers de l'école à une mise en œuvre commune afin d'améliorer la qualité de vie à l'école, ...aider à l'autonomie des enfants qui se voient associé-e-s au projet (réflexion sur les règles de vie en commun, aménagement).

Auteur(s), Edition, Année : M. Bru, C. Cohen, et al, Institut Coopératif de l'école Moderne – Pédagogie Freinet, col. « Les pourquoi-comment de l'école moderne pédagogie Freinet », 1984

Lien de téléchargement : <https://www.icem-pedagogie-freinet.org/node/6287>



24. La Ludo-Charte

Descriptif :

Cet outil concret est conçu par un service d'accueil temps libre pour co-construire avec les élèves des « règles de vie » pendant l'Accueil Temps Libre. Cette méthode, inspirée du document d'une enseignante (M. Vandeponseele, Elaborer des règles de vie pour vivre en harmonie au sein de sa classe...), propose trois étapes : prise de conscience, construction de règles de vie, respect des règles de vie. Son objectif est de réaliser avec les enfants une charte de règles pour mieux vivre ensemble. Cette méthode peut être adaptée à une classe ou à l'ensemble d'une école.

Auteur(s), Edition, Année : H.Bonsacquet, service communal accueil temps libre de Perwez, 2013

Lien de téléchargement : <https://clps-bw.be/decrire-une-ressource?ressourcePk=62>



25. Le conseil de coopération : Un outil pédagogique pour l'organisation de la vie de classe et la gestion des conflits

Descriptif :

Cet ouvrage permet la réflexion et la mise en place d'un conseil de coopération en classe. Le conseil de coopération permet aux enfants de faire l'apprentissage de leurs droits individuels et collectifs et de les responsabiliser face à leur vie en groupe. Au fil de ses chapitres, le livre propose une définition du conseil de coopération, pourquoi et comment on le met en place, quelles sont les préalables à son installation, son déroulement, le rôle de l'enseignant, l'apprentissage des élèves, comment il évolue. Au terme de chaque chapitre, un résumé saisit l'essentiel de celui-ci. En annexe des outils concrets pour soutenir le conseil.

Auteur(s), Edition, Année : Jasmin D., Chenelière Mc Graw-Hill, 1994



Références et outils cités dans le texte

26. Délégation de classe, vers une vraie participation citoyenne ?

Descriptif :

Cette analyse aborde la délégation de classe. Permettre au jeune dans son établissement d'être acteur, responsable peut nourrir son développement. Comment faire pour que les enfants et les adultes puissent être des citoyens à part entière dans les lieux où ils vivent et travaillent ? La délégation de classe peut-elle être cet outil pour une vraie participation citoyenne ? Le jeune doit pouvoir se positionner et maîtriser les droits et les devoirs du délégué.

Auteur(s), Edition, Année : Schmidt J-Ph., UFAPEC, 2015

Lien de téléchargement : <http://www.ufapec.be/nos-analyses/1815-delegues-de-classe.html>



27. Responsabilités, Dominos Dynamiques - prévenir, anticiper pour mieux accueillir les enfants

Descriptif :

Cet outil aborde les questions liées à la responsabilité des acteurs et actrices dans différentes situations d'accueil extrascolaire. Au départ d'une analyse systématique de nombreuses situations vécues sur le terrain, différents moyens de prévention et de gestion sont proposés. Des fiches transversales permettent d'envisager différents conseils pour la mise en œuvre de certains moyens. Un index et une bibliographie complètent l'outil.

Auteur(s), Edition, Année : Plate forme des coordinateurs et coordinatrices ATL de Namur, éd Province de Namur, Namur, 2012

Lien de téléchargement : http://www.one.be/uploads/bx_tproducts/datasheet/Responsabilites_dominos_dynamiques_one_01.pdf



28. Guide du partenariat

Descriptif :

Les partenariats solides et durables sont le fruit d'efforts concertés. Ce guide canadien fournit des outils et des conseils pour améliorer les partenariats. Il présente des éléments et des conditions nécessaires pour progresser ensemble : des connaissances, des attitudes, des compétences, des méthodes. Des outils sont également proposés.

Auteur(s), Edition, Année :

F. Franck, A. Smith, unité d'apprentissage et du perfectionnement liés au marché du travail – développement des ressources humaines Canada, Hull

Lien de téléchargement : <http://publications.gc.ca/collections/Collection/MP43-373-1-2000F.pdf>



29. Participer à l'école, mode d'emploi

Descriptif :

Guide pratique à destination des parents, des directions, des pouvoirs organisateurs et de tous les acteurs de l'école

Auteur(s), Edition, Année : FAPEO-UFAPEC, 2013

Lien de téléchargement : <http://www.ufapec.be/nos-analyses/copa.html>, <http://www.fapeo.be/participer-lecole-mode-demploi>



Autres Références et outils cités dans le texte

30. Vitamine V(erte) : la nature s'invite dans les espaces extérieurs des milieux d'accueil (0-6 ans)

Descriptif :

L'outil Vitamine V(erte) a pour vocation de montrer qu'il est tout à fait possible de créer un espace extérieur vert, financièrement abordable, passionnant, facile d'entretien et sécurisant, et ce compte tenu des possibilités de chaque milieu d'accueil d'enfants. Un espace extérieur qui soit attrayant pour les professionnels, les enfants et les parents. Les pistes proposées sont également pertinentes pour les établissements scolaires de l'enseignement fondamental.

Auteur(s), Edition, Année : GoodPlanet, 2016

Lien de téléchargement : www.goodplanet.be/docs/edu/AB-Vitamine-Vert-LR.pdf

http://www.one.be/fileadmin/user_upload/communication_externe/NEUS/Vitamine_Vert_WWEB.pdf



31. Un coin pratique avec des jeunes ? Guide pratique

Descriptif :

Cet outil vise à soutenir les groupes souhaitant aménager et faire connaître un coin nature. Basé sur plus de sept années de coordination de projets « Canal Nature », ce guide compile les expériences des groupes participants pour en faire un guide pratique. Il aidera les porteurs et porteuses de projets à trouver des pistes d'actions et de réflexion autour de leurs activités. La méthodologie qui est proposée à travers ce guide est le résultat d'un idéal imaginé au départ de nombreuses expériences de terrain.

Auteur(s), Edition, Année : GoodPlanet Belgium, 2016

Lien de téléchargement : <http://www.canalnature.be/guidepratique>



32. Paisajes del aprendizaje

Descriptif :

Ce recueil présente la philosophie et la méthodologie de travail de la fondation Patio Vivo au Chili. Bien qu'en espagnol, cet ouvrage très largement illustré inspire sur les possibilités de réaménagement des espaces extérieurs avec comme question centrale la fonction attendue de la zone à aménager et des équipements qui vont y être amenés.

Auteur(s), Edition, Année : Fundacion Patio Vivo, 2017

Lien de téléchargement : <http://patiovivo.cl/>



33. Récréations

Descriptif :

Les photographies de James Mollison restituent cet instant précis où « la cloche sonne, tu te lèves d'un bond et tu t'échappes en courant ». Ces images de cours de récréation aux quatre coins du monde ont quelque chose de fascinant, de troublant. On ne se lasse pas de les regarder, de les scruter, ressentant en une même émotion paradoxale leur familiarité et leur étrangeté. Si toutes montrent l'effervescence et le plaisir du jeu, elles soulignent également de grandes

Références et outils cités dans le texte

disparités. Dans sa jubilatoire préface, l'écrivain Jon Ronson trouve ces photographies aussi drôles qu'un album de Où est Charlie ? et aussi effrayantes que ses propres souvenirs de cour de récréation. [4e de couverture]

Auteur(s), Edition, Année : James Mollison, Paris, Textuel, Collections « Photographies », 2015



34. Prévention du harcèlement et des violences scolaires. Prévenir, agir, réagir.

Descriptif :

Qui sont les harceleurs ? Qui sont les harcelés ? Comment mettre en place un projet d'école efficace pour formaliser la prévention du harcèlement et des violences scolaires et en maîtriser les composantes ? C'est à ces questions essentielles que cet ouvrage propose de répondre en donnant aux enseignant-e-s comme aux parents des pistes concrètes. Ce livre permet ainsi notamment de détailler le programme méthodologique mis à la disposition de l'ensemble des écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour les outiller et leur permettre de faire face à cette douloureuse problématique.

Auteur(s), Edition, Année : Bruno Humbeeck, Ujilly Lahaye, Maxime Berger, Edition DeBoeck, Collection «Outils pour enseigner», 2016



35. Programme de prévention du harcèlement et des violences scolaires de l'UMONS, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

Descriptif :

L'objectif général du projet vise, de la maternelle au secondaire, à intervenir dans le domaine de la violence scolaire en favorisant la régulation des cours de récréation et en donnant aux enseignant-e-s des outils d'intervention et de médiation adaptés aux caractéristiques particulières et à la complexité des situations de violence visibles et invisibles.

Lien internet :

<https://www.sciencesdelafamille.be/pr%C3%A9vention-et-prise-en-charge-du-harc%C3%A8lement-du-cyber-harc%C3%A8lement-et-des-discriminations-en-milieu-scolaire/>



36. Les cours de récréation et espaces de détente au collège et au lycée

Descriptif :

Cet ouvrage s'intéresse aux aménagements architecturaux prévus pour les temps de pause et de détente à l'école secondaire. Le livre présente une enquête réalisée auprès de 800 jeunes de 6 établissements en France. Les jeunes y sont questionnés sur leurs activités durant la récréation (se reposer, s'asseoir, marcher, courir, parler, jouer,...), ce qu'ils apprécient. Les adultes sont également interrogés. Cette enquête expose de nombreuses pistes sur l'organisation des espaces de détente intérieurs et extérieurs. Dans une deuxième partie, quatre établissements sont suivis dans leur démarche de réaménagement des lieux récréatifs. Analyses, pistes et conseils pour installer une vie sociale de qualité pour tous sont présentés.

Auteur(s), Edition, Année : Maurice Mazlalto, Fabert, coll. Les cahiers de l'architecture scolaire, Paris, 2013.



Autres Références et outils cités dans le texte

37. Een speelplaatsvisie vormen : basisonderwijs

Descriptif :

Différentes méthodologies pour travailler en équipe pédagogique sur une vision explicite de la cour de récréation. Des pistes sont données pour parcourir toutes les étapes depuis cette vision jusqu'au plan concret d'aménagement.

Auteur(s), Edition, Année : GoodPlanet Belgium, Brussel, 2016

Lien de téléchargement : http://www.goodplanet.be/pimp-je-speelplaats/docs/2016/PJS-Speelplaatsvisie-vormen_BO.pdf



38. De speeltijd, maak er spel van

Descriptif :

Cet outil (en néerlandais) est une méthodologie en 6 étapes, pratique et téléchargeable qui vous aidera à diagnostiquer les forces et les faiblesses de votre cour de récréation. Ce guide met également sur la voie d'adaptations concrètes, ne demandant pas toujours des réaménagements profonds. Parfois, la solution est même étonnamment simple !

Auteur(s), Edition, Année : Kind en samenleving, Brussel, 2016

Lien de téléchargement : <http://k-s.be/kindgerichte-publieke-ruimte/de-schatkist/tijd-voor-de-speeltijd/>
<http://k-s.be/medialibrary/purl/nl/2975623/Publicatie%20speeltijd.pdf>



39. Trésor du dehors

Descriptif :

Ce livre, développé par un collectif d'enseignants et d'éducateurs du dehors, propose des pistes pour intégrer les sorties dehors aux apprentissages et à la vie de l'école.

Auteur(s), Edition, Année : Collectif « Tous dehors », Creative Commons, 2017

Lien de téléchargement : <http://tousdehors.be/wakka.php?wiki=LeLivre>



40. Mille et une choses à faire par tous les temps

Descriptif :

Mille idées de jeux et d'occupations inspirantes pour sortir avec les enfants les jours de pluie, de vent, de neige, à tous les âges, en plein air. Tout ce que vous rêviez de savoir faire : fabriquer un piège à empreintes, construire un igloo... Tout ce que vous n'auriez pas imaginé : la chasse à l'arc-en-ciel, les sculptures de boue, voler dans le vent, les labyrinthes de neige, allumer un feu sous la pluie... Et aussi des conseils pratiques, des astuces pour observer la nature...

Auteur(s), Edition, Année : Fiona Danks, Jo Schofield, Gallimard Jeunesse, 2013



Références et outils cités dans le texte

Autres Références et outils cités dans le texte

41. Ecole et pédagogie : questions sans réponses et réponses sans questions

Descriptif :

Chapitre de René Lafitte dans « La pédagogie institutionnelle de Fernand Oury »

Auteur(s), Edition, Année : Martin L., Meirieu P. et Pain J., Matrice, 2009

Lien de téléchargement : <http://fr.calameo.com/read/0001620581bb154398f6f>



42. Une cour de récréation réinventée, terreau d'un nouveau vivre-ensemble ?

Descriptif :

Cette analyse s'interroge sur l'impact des cours de récréation sur le « mieux vivre-ensemble » indispensable à toute communauté éducative. Des espaces réinventés bien conçus et réfléchis peuvent-ils réduire l'anxiété, le stress et améliorer le bien-être, le vivre-ensemble, et développer chez les jeunes une certaine forme de citoyenneté ? Les écoles ont-elles le temps, les moyens et les outils pour de tels aménagements ? Quels rôles peuvent prendre les parents dans l'élaboration de ces cours réinventés ?

Auteur(s), Edition, Année : Schmidt J-Ph., UFAPEC, 2016

Lien de téléchargement : <http://www.ufapec.be/nos-analyses/2016-cours-ecole.html>



43. La cour de récréation, pour une anthropologie de l'enfance

Descriptif :

« Julie Delalande propose ici une approche novatrice de la cour d'école et montre qu'elle fonctionne comme une micro-société où les élèves mettent en place des règles de vie qui dépassent largement celles qu'impose le jeu commun. » - Extrait du livre

Auteur(s), Edition, Année : Delalande J., Presses universitaires de Rennes, 2001

Lien de consultation : <http://books.openedition.org/pur/24138>



44. Travailler le relationnel à l'école : au-delà des mesures « curatives »

Descriptif :

Présentation de l'ouvrage « La pyramide de la prévention, un cadre de prévention intégrale dans l'enseignement » de J. Deklerck, KULeuven.

Auteur(s), Edition, Année : Université de Paix asbl, 2015

Lien de téléchargement : <http://www.universitedepaix.org/travailler-le-relationnel-a-lecole-au-dela-des-mesures-curatives>



45. Climat scolaire et prévention de la violence

Descriptif :

Intervention à l'occasion du Colloque « Graines de médiateurs », le vendredi 20 mars 2015, à Bruxelles, au Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Par Eric Debarbieux – Observatoire International de la Violence à l'Ecole, Université Bordeaux Segalen (France)

Auteur(s), Edition, Année : Université de Paix asbl, 2015

Lien de téléchargement : <http://www.universitedepaix.org/climat-scolaire-et-prevention-de-la-violence>



46. Prévention du harcèlement entre élèves : balises pour l'action

Descriptif :

Réalisée par le Réseau Prévention Harcèlement qui réunit des acteurs de l'enseignement, de l'aide à la jeunesse, du monde de la recherche, du secteur associatif, de la santé, des associations de parents... de l'ensemble de la Fédération Wallonie Bruxelles, cette brochure, est le fruit d'un long travail de mise en commun et de confrontation des diverses expériences par une quarantaine de professionnels. Cette publication vise à expliquer clairement ce qu'est le harcèlement entre élèves, à décrire les réactions des parents face à cette situation, à dégager des pistes pour agir au niveau du groupe-classe, à identifier comment soutenir le travail des équipes éducatives et à faciliter la mise en place de projets de prévention dans les écoles. Cette brochure s'adresse à tout adulte concerné par le phénomène du harcèlement entre élèves.

Auteur(s), Edition, Année : Sous la coordination d'Anne Ferrard et Benoît Galand, septembre 2016.

Lien de téléchargement :

http://files.reseau-prevention-harcèlement.webnode.fr/200000121-cb461cd3b1/Reseau_Prevention_harcèlement_Brochure_Balises_pour_l-action_2016.pdf



47. Hétérogénéité des élèves et apprentissage : quelle place pour les pratiques d'enseignement ?

Auteur(s), Edition, Année : Galand B., Sciences de l'Homme et Société / Education, 2009



48. Amélioration du climat scolaire et prévention du harcèlement, Plate-forme Internet du CLPS-Bw

Descriptif :

Cette Plate-forme Internet est consacrée à l'amélioration du climat scolaire et plus spécifiquement à la prévention du harcèlement en milieu scolaire. Elle a été mise en ligne en 2013, pour soutenir les acteurs du Brabant wallon (mais les autres peuvent également s'inspirer) qui veulent se lancer dans des projets sur ces thématiques. Il s'agit d'une boîte à outils pour mieux connaître la problématique du harcèlement et avoir accès aux documents, outils pédagogiques, trucs et astuces et autres ressources pour construire des projets sur le climat scolaire. Elle est alimentée par de nouveaux outils sur la thématique et par l'expérience et les temps d'échanges des écoles du Brabant wallon et de leurs partenaires qui se lancent dans des projets sur cette thématique.

Auteur(s), Edition, Année : Centre local de Promotion de la santé du Brabant wallon

Références et outils cités dans le texte

Lien de téléchargement :

<https://www.dps-bw.be/sante-et-bien-etre-a-l-ecole/plate-forme-amelioration-du-climat-scolaire-et-prevention-du-harcelement>
<https://www.dps-bw.be/sante-et-bien-etre-a-l-ecole/plate-forme-amelioration-du-climat-scolaire-et-prevention-du-harcelement/recueil-amelioration-du-climat-scolaire-et-prevention-du-harcelement-a-lecole-1> (livret téléchargeable)



49. Les récrés « Jeu t'aime »

Descriptif :

Un programme imaginé pour redonner aux cours de récréation leur aspect ludique. Dispositif consistant à installer dans la cour de récréation de maternelles et de primaires, un contenant rempli d'objets quotidiens (tuyaux...) et de laisser les enfants s'en emparer. À partir de ces supports, les enfants imaginent, créent, jouent... Ce projet, en favorisant le jeu libre, rencontre beaucoup des objectifs de l'école : améliorer les capacités sociales, motrices et cognitives des enfants.

Auteur(s), Edition, Année : Yapaka, 2015

Lien de téléchargement : <http://www.yapaka.be/les-recres-jeu-taime>



50. Ensemble, visons des lieux d'accueil plus inclusifs pour tous les enfants

Descriptif :

Ce dossier pédagogique est principalement adressé aux professionnel-le-s chargé-e-s d'animer la réflexion d'équipes ou d'accompagner l'analyse des pratiques pédagogiques (coordinateurs-trices accueil, coordinateurs-trices ATL, responsables d'équipes...). Cependant, puisqu'il contient des informations qui concernent tous les professionnel-le-s de l'accueil des enfants de 3 à 12 ans, il est également destiné à toutes les personnes qui ont un intérêt pour l'inclusion de tous les enfants. Ce dossier est divisé en trois grands chapitres (notions théoriques, 8 caractéristiques permettant de viser des lieux plus inclusifs, liens entre le dossier pédagogique et les malles aux trésors permettant d'animer des activités inclusives)

Auteur(s), Edition, Année : François Maréchal et Pascale Camus, 2016

Lien de téléchargement : http://www.one.be/fileadmin/user_upload/professionnels/Inclusion/Ensemble_visons_des_lieux_plus_inclusifs_ok.pdf
<http://www.one.be/professionnels/inclusion-et-handicap/dispositif-et-outils/>



51. La cour de récréation

Descriptif :

Vidéo disponible sur le site de la plateforme Matilda et réalisée par une classe de 5e du collège Edouard Vaillant (Bordeaux). Leur enseignante de français et la géographe Edith Maruéjols ont fait travailler les élèves sur l'espace de leur cour de récréation et le positionnement dans la cour des filles et des garçons.

Lien de téléchargement : <http://www.matilda.education/app/course/view.php?id=218>



Autres Références et outils cités dans le texte

52. Ouvrages de réflexion soutenant les professionnel-le-s par rapport aux questions d'accueil de tous

Descriptif :

Ce recueil regroupe et présente un grand nombre d'ouvrages de réflexion soutenant les professionnel-le-s par rapport aux questions d'accueil de tous. Chaque document est présenté de façon courte et complète afin que vous sachiez rapidement s'il peut vous intéresser. Des indications permettent de savoir où se procurer chaque ouvrage. En général, ils sont disponibles gratuitement sur internet. Ils sont répartis en plusieurs thématiques (Outils transversaux, Accueil de tous, Diversité, Santé, Inclusion, Soutien à la parentalité, Formation des professionnel-le-s de l'enfance, Partenariat handicap)

Auteur(s), Edition, Année : Gaëlle Rogier et Pascale Camus, 2017

Lien de téléchargement : http://www.one.be/fileadmin/user_upload/professionnels/Inclusion/Brochure_Presentation_outils_V9.pdf
<http://www.one.be/professionnels/inclusion-et-handicap/dispositif-et-outils/>



53. Jouer pour grandir

Descriptif :

Livre à destination des professionnel-le-s qui rappelle l'importance du jeu dans le développement de l'enfant. Il reprend les intérêts en regard de son développement, les différentes sortes de jeu, la place de l'adulte...

Auteur(s), Edition, Année : Sophie Marinopoulos, Yapaka, Fabert, 2015

Lien de téléchargement : <http://www.yapaka.be/livre/livre-jouer-pour-grandir>



54. Accueillir les enfants de trois à douze ans, viser la qualité, un référentiel psychopédagogique pour des milieux d'accueil de qualité.

Descriptif :

Le référentiel psychopédagogique 3-12 ans est le fruit d'une recherche action de 2 ans (2005-2007) qui a rassemblé plus de 50 actrices et acteurs issus de différents champs de l'accueil 3-12 ans. Il met à la disposition des responsables de projet et des opérateurs et opératrices de formation (initiale et continue) un ensemble de savoirs actuels jugés pertinents pour améliorer l'accueil de l'enfance. Il pose des options fortes et des valeurs partagées par les auteur-e-s et les partenaires de l'élaboration du référentiel. Les lieux d'accueil sont invités à l'utiliser pour élaborer et approfondir leur projet d'accueil. Il comprend 7 livrets qui sont autant de portes d'entrée pour aborder différents aspects de la qualité d'accueil

Auteur(s), Edition, Année : Camus, P., Marchal L. (coord) ; éd ONE, Bruxelles, 2007

Lien de téléchargement :

http://www.one.be/fileadmin/user_upload/one_brochures/brochures_pros_et_benevoles/Accueil_de_l'enfant/3_12_/ATL/Referentiel_-_texte_complet.pdf
 Également téléchargeable livret par livret (voir site ONE – professionnels- accueil temps libre – qualité de l'accueil).



Références et outils cités dans le texte

55. Les jeux dangereux, ce n'est pas du jeu

Descriptif :

Cette brochure d'information est destinée aux parents, enseignants, éducateurs et autres adultes en relation avec les jeunes qui souhaitent s'informer plus précisément sur les jeux violents et d'évanouissement.

Elle explique le phénomène, les signes et attitudes et les comportements de prévention.

Elle est également distribuée dans les écoles. Elle est éditée par CHOUSINGHA asbl avec le soutien de la Communauté Française de Belgique.

Auteur(s), Edition, Année : Fernandez J., Chousingha asbl, 2009

Lien de téléchargement :

www.chousingha.be

http://www.chousingha.be/docs/download/Brochure_Chousingha_FR.pdf



56. Les jeux dangereux, ce n'est plus du jeu !

Descriptif :

Cette analyse montre que la cour de récréation est un espace de vie essentiel dans nos écoles. C'est, en effet, l'occasion rêvée de se retrouver entre pairs, de se confronter, de se frotter aux autres, de se construire une identité. Loin du silence des classes et du regard de celui qui enseigne, la cour de récréation est aussi le lieu des jeux, du bruit, des cris, de l'extériorisation. Mais les jeux ne sont pas tous innocents, certains mettent en péril l'intégrité physique de leurs pratiquants. Le jeu de la tomate consiste par exemple à bloquer sa respiration le plus longtemps possible et parfois le jeu tourne mal et l'enfant se retrouve dans le coma. Qu'est-ce qui se cache derrière ces « jeux » dangereux (aux 90 noms différents) en termes de recherche de soi et de ses limites, sachant que la situation est bien différente à 8 ans ou à 17 ans. ? En quoi un jeu est à risques, quels sont les signes d'alerte, comment mettre en place une prévention efficace et pourquoi elle est nécessaire.

Auteur(s), Edition, Année : Floor A., UFAPEC, 2011

Lien de téléchargement : <http://www.ufapec.be/nos-analyses/2011-jeux-dangereux.html>



57. Jouer en plein air : enjeux, pistes de réflexion et d'action pour aménager l'espace extérieur

Descriptif :

« Jouer en plein air est extrêmement bénéfique pour la santé mais aussi pour développer la créativité et le comportement ludique des enfants.

Les espaces extérieurs (cour de récréation, trottoirs, parcs,...) ne sont pas toujours conçus de façon optimale pour les activités des enfants et peuvent être vécus comme des endroits hostiles, source d'agressivité et de dangers. Comment aménager l'espace extérieur, de façon à ce qu'il soit agréable, qu'il stimule la créativité et les activités de coopération ? » - Analyse du RIEPP - <http://www.riep.be/spip.php?article/76>

Auteur(s), Edition, Année : de Borman S., Mottint J., RIEPP, 2012

Lien de téléchargement : http://www.riep.be/IMG/pdf/analyse_14-2012_jouer_en_plein_air.pdf



Autres Références et outils cités dans le texte

58. Nos enfants sous haute surveillance : Évaluations, dépistages, médicaments

Descriptif :

Livre dans lequel les auteurs abordent la question du risque. Dans une société qui prône le risque zéro, comment laisser un espace aux enfants pour se dépasser, relever des défis? Le livre rappelle la nécessité pour l'enfant d'être confronté-e aux risques, pour pouvoir apprendre à le gérer et pour retrouver le goût de l'aventure.

Auteur(s), Edition, Année : S. Giampino et C. Vidal, Albin Michel, 2012



59. La prise de risque dans le jeu et l'apprentissage

Descriptif :

Pouvoir prendre des risques est une composante essentielle d'une cour de récréation optimale. Les adultes et les institutions ont la responsabilité de mettre à disposition et d'autoriser des activités où la prise de risque existe pour les enfants et les jeunes. Ce plaidoyer cite des recherches de différents endroits du globe démontrant les bénéfices de la prise de risque et soulignant que des règlements cherchant à diminuer le risque à outrance peuvent être dommageables.

Auteur(s), Edition, Année : International School Grounds Alliance, 2017

Lien de téléchargement : <http://www.goodplanet.be/docs/2018/ISGA-Risk-Declaration-FR.pdf>



60. Le jeu, outil d'apprentissage de la citoyenneté ?

Descriptif :

Cette analyse aborde les jeux. Phénomène universel qui perdure, le jeu parle du monde dans lequel nous vivons, a une place importante dans l'épanouissement de l'enfant (apprentissages, découvertes, relation à autrui), l'éveil des facultés du corps et de l'esprit, le développement cognitif et affectif. Le jeu est une activité de l'enfance même si elle va être appropriée différemment par chacun (jouets possédés, créativité ludique, temps consacré, place donnée au jeu à la maison...). L'objectif visé en jouant est d'y trouver du plaisir, de passer un moment agréable. Indirectement, le jeu sert les apprentissages, le développement de valeurs et la construction de soi. L'activité ludique semble être un outil au service de l'éducation et du vivre ensemble. Est-ce réellement le cas ? Qu'apprenons-nous en jouant ? Jouer participe-t-il à la construction de citoyens actifs, responsables, critiques et solidaires ? Tous les enfants sont-ils égaux dans l'accès au jeu ?

Auteur(s), Edition, Année : Pierard A., UFAPEC, 2016

Lien de téléchargement : <http://www.ufapec.be/nos-analyses/0916-jeux-citoyennete.html>



Références et outils cités dans le texte

61. Ce que sait la main. La culture de l'artisanat.

Auteur(s), Edition, Année : Sennett Richard, traduit de l'américain par Pierre-Emmanuel Dauzat, Paris, Albin Michel, 2010, 403 p.



62. L'intelligence pratique

Auteur(s), Edition, Année : Dominique Dessors, Travailler 2009/1 (n° 21), p. 61-68.

Lien de téléchargement : <https://www.cairn.info/revue-travailler-2009-1-page-61.htm>



63. Les formes d'intelligences de Gardner

Auteur(s), Edition, Année : BELLEAU, J., Cégep de Lévis-Lauzon, 2001

Lien de téléchargement : dl.qc.ca/Publications/Intelligences%20multiples.pdf



64. Les octofun

Descriptif :

« Les trois ingrédients principaux de la pédagogie des Octofun sont :

1. Les intelligences multiples pour ouvrir 8 directions stimulant le potentiel de chacun.
2. La gestion mentale pour prendre conscience des gestes mentaux nécessaires aux apprentissages et adopter d'emblée la bonne démarche.
3. La psychologie positive pour identifier ce qui fonctionne bien et viser le bien-être au service du savoir et du savoir-faire. C'est le cercle vertueux du plus qui entraîne le plus.

Chaque membre de la famille Octofun incarne une intelligence particulière comme autant de boules d'énergie au potentiel incroyable. Chacun très différent, ils sont tous complémentaires. »

Extrait du site <https://octofun.org/octofun/presentation/>

Lien de téléchargement : <https://octofun.org/>



Autres Références et outils cités dans le texte

65. Processus cognitifs complexes : Les fonctions exécutives

Auteur(s), Edition, Année : Cité des sciences et de l'industrie – Département Education – mars 2015

Lien de téléchargement : http://www.cite-sciences.fr/fileadmin/fileadmin_CSI/fichiers/vous-etes/enseignant/Documents-pedagogiques/_documents/Expositions-permanentes/Cerveau/cerveau-dossierenseignant-fonctionexe.pdf



66. Le site de la cellule Culture-Enseignement

Descriptif :

Quel que soit le réseau d'enseignement ou le niveau (maternel, primaire, secondaire), les enseignants en fonction et les étudiants des hautes écoles trouveront sur ce site des idées à foison, leur permettant de mettre sur pied une activité culturelle et artistique en classe.

Site internet : <http://www.culture-enseignement.cfwb.be/>



67. Marc Pouyet, artiste de nature

Descriptif :

Les livres de Marc Pouyet nous invitent à observer, à mieux voir, à découvrir ces trésors, qui sont là, sous nos yeux dans la nature et que nous ne voyons pas. Ils nous donnent envie de devenir à notre tour des « Artistes de Nature ».

Lien de téléchargement : <http://www.marc-pouyet.net/publications/>



68. L'art à l'école, pour aller plus loin

Auteur(s), Edition, Année : Frémigneux S., Smart, Mars 2015

Lien de téléchargement : smartbe.be/media/uploads/2015/04/Lart----l--cole-pour-aller-plus-loin-3.pdf



69. Les enfants des bois

Descriptif :

« Ce livre apporte des pistes de réflexion sur les questions pratiques et organisationnelles des sorties quotidiennes en nature avec les enfants. Il propose des connaissances de base et des idées pour mettre sur pied un jardin d'enfants dans la nature, une école enfantine dans la forêt, des sorties régulières dans la nature avec une école maternelle ou une crèche. Il s'adresse à tous ceux qui aimeraient travailler dehors avec des enfants de 3 à 7 ans. »

Auteur(s), Edition, Année : Sarah Wauquiez, Books on demand, 2008



Références et outils cités dans le texte

70. Les espaces naturels dans la cour de récréation : un atout pour les relations sociales et la scolarité des enfants ?

Descriptif :

Cette analyse interroge l'impact des espaces naturels dans les cours de récréation sur les interactions sociales des enfants, sur leur santé mentale, sur le développement sensoriel et cognitif des enfants, sur la réduction de l'anxiété et du stress, sur les publics fragilisés (enfants en difficulté d'apprentissage et enfants issus de milieux précaires). Par méconnaissance de l'importance de ces bénéfices ou pour des raisons strictement historiques, pratiques, sécuritaires et financières, les espaces verts ont été parmi les premières victimes du développement urbain. Aujourd'hui, notre société prend conscience de l'importance de la végétation dans l'urbanisme et dans les cours de récréation.

Auteur(s), Edition, Année : Baie F, UFAPEC, 2015

Lien de téléchargement : <http://www.ufapec.be/nos-analyses/2115-espace-naturels.html>



71. BOSQUETS (les Bois Ouvrent les Sens et Questionnent les Enfants en Toutes Saisons)

Descriptif :

Les outils présents sur ce site vous fourniront des pistes pour sortir avec les enfants et les (re)connecter avec la nature. Vous trouverez un large panel d'activités pour l'enseignement maternel et primaire qui vous permettent d'investir en toute saison un bois, une forêt ou un simple petit coin de nature proche de l'école comme un véritable lieu d'apprentissage ! Choisissez la tranche d'âge avec laquelle vous souhaitez sortir et créer votre propre menu forestier tout au long de l'année ! Vous y trouverez également une liste de liens et d'organismes ressources.

Lien de téléchargement : www.bosquets.be



72. Potagers à l'école, quelles relations sociales ?

Descriptif :

Cette analyse explique les avantages du potager sur les apprentissages tout en s'interrogeant sur d'autres bénéfices d'ordre plus social. Le potager favoriserait-il une socialisation de l'individu ? Le potager est-il source de « reliance » et de transmission ? Permettrait-il, à l'échelle sociétale, une intégration des plus faibles, des plus vieux, des plus fragilisés ? Permettrait-il (comme la pédagogie du projet) de (re)motiver et mettre en situation de réussite des élèves en difficultés ? Permettrait-il une solidarité entre les enfants, entre les aînés et les plus jeunes, entre la famille et l'école ?

Auteur(s), Edition, Année : Baie F, UFAPEC, 2016

Lien de téléchargement : <http://www.ufapec.be/nos-analyses/0216-potagers.html>



Autres Références et outils cités dans le texte

73. Ose le vert, recrée ta cour

Descriptif :

Le site Internet de l'appel à projet « Ose le vert, recrée ta cour » recense des outils inspirants, techniques, pédagogiques et de communication pour amener la nature dans la cour de récréation et autres espaces extérieurs attenants à l'école.

Lien de téléchargement : www.oselevert.be



74. Ne tournons pas autour du pot : Pistes pour des toilettes accueillantes dans les écoles fondamentales

Descriptif :

Ce document, regroupe un certain nombre de recommandations pour améliorer l'hygiène, l'intimité et le confort des toilettes des écoles fondamentales et ainsi encourager les élèves à s'y rendre de manière régulière. Les pistes proposées portent essentiellement sur les infrastructures (aménagement, équipements...), et les aspects logistiques et organisationnels (entretien, conditions d'accès, fournitures...). Le document propose également un certain nombre de pistes concernant le lavage des mains et la consommation d'eau, deux thématiques intimement liées à celle des sanitaires.

Auteur(s), Edition, Année : Virginie Roth, Question Santé, Fonds BYX, 2016

Lien de téléchargement : http://netourmonspasautourdutpot.be/wp-content/uploads/2017/10/Fonds_BYX_Ne_Tournons_Pas_Autour_Du_Pot_2016.pdf



75. Déchets : Prévenir, c'est réduire

Descriptif :

Dossier pédagogique pour les niveaux fondamental et secondaire. Ce dossier propose de comprendre la problématique des déchets, de découvrir des chemins pédagogiques pour en réduire l'impact à l'école ainsi que des outils pédagogiques à utiliser en classe.

Auteur(s), Edition, Année : Bruxelles Environnement, 2010

Lien de téléchargement : http://document.environnement.brussels/opac_css/elecfile/DOP_DechetPrevenirReduire_FR.pdf



76. GoodPlanet Challenges, boîte à outils

Descriptif :

La campagne GoodPlanet Challenges propose aux écoles 5 journées d'actions sur 5 thématiques environnementales (alimentation, déchets, énergie, eau, nature). Le site de la campagne fournit aux écoles des dossiers et outils pédagogiques relatifs à ces thématiques. Ces dossiers sont en libre accès, mais pour la cohérence de l'action et la longévité de la campagne, il est préférable que les écoles s'inscrivent à la campagne si elles utilisent les outils.

Auteur(s), Edition, Année : GoodPlanet Belgium, 2017

Lien de téléchargement : <http://www.goodplanet.be/goodplanetchallenges/fr/boite-a-outils.php>



Références et outils cités dans le texte

Autres Références et outils cités dans le texte

77. Fost Plus : activités et matériel pour les écoles

Descriptif :

Fost Plus organise des formations interactives pour les tout petits et les élèves de l'enseignement maternel, primaire et secondaire. De plus, vous pouvez commander des corbeilles et conteneurs pour le papier-carton et des conteneurs pour les PMC à placer dans votre école. Fost Plus a développé un outil e-learning. Ce module est destiné aux écoles maternelles et primaires, et plus particulièrement à la direction, au corps enseignant ainsi qu'aux élèves et au personnel d'entretien.

Lien de téléchargement : <https://www.fostplus.be/fr/trier-recycler/ecoles-et-mouvements-de-jeunesse>



78. Une école bien dans son assiette

Descriptif :

Dans ce site, GoodPlanet Belgium donne des informations sur l'alimentation durable pour les écoles désireuses de développer des projets sur ce thème. Vous trouverez des explications sur les enjeux de l'alimentation, des recueils d'expériences, les acteurs incontournables de l'alimentation et des idées d'outils pédagogiques.

Lien de téléchargement : <http://www.biendanssonassiette.be/>



79. Lait, fruits et légumes à l'école

Descriptif :

Le programme européen à destination des écoles vise, grâce à l'aide européenne complétée d'une aide de la Région wallonne, à fournir et distribuer gratuitement, au minimum 20 fois par année scolaire, à raison de minimum une distribution par semaine, des fruits, des légumes et/ou du lait, des produits laitiers aux élèves des écoles maternelles et primaires, situées sur le territoire de la Région wallonne, d'enseignement de plein exercice ordinaire ou spécial, organisées ou subventionnées par les Communautés française et germanophone.

Lien de téléchargement : <https://agriculture.wallonie.be/progecole>



80. Moins de pesticides, moins de déchets spéciaux et moins de pollution...

Descriptif :

Brochure présentant des trucs et des astuces pour remplacer les pesticides

Auteur(s), Edition, Année : COPIDEC, 2015

Lien de téléchargement : <http://www.copidec.be/sites/default/files/Moins%20de%20pesticides.pdf>



81. Moins de produits dangereux pour moins de déchets spéciaux et moins de pollution...

Descriptif :

Brochure présentant des trucs et astuces pour éviter les déchets spéciaux des ménages (détergents, détartrants, nettoie-fours, cirage, eau de Javel, ammoniaque, soude caustique, aérosols, etc.), voire en limiter l'impact.

Auteur(s), Edition, Année : COPIDEC, 2015

Lien de téléchargement : <http://www.copidec.be/sites/default/files/Copidec-DSM-2015-web.pdf>



82. Qu'est-ce qu'un plan de déplacements scolaires ?

Descriptif :

Vidéo expliquant les plans de déplacements scolaires et les impacts bénéfiques de la mobilité active.

Auteurs, Editeur, responsable, Année : Stéphanne Prijot, GoodPlanet et Bruxelles Mobilité, 2017

Lien de téléchargement : <https://youtu.be/Esm7KnRRkL8> ou <https://mobilit-e-mobilit-eit.brussels/fr/pds>



83. Stationnement vélo

Descriptif :

Cahier n°7 du Vademécum vélo en Région de Bruxelles-Capitale présentant les recommandations relatives aux différents équipements de stationnement vélo

Auteur(s), Edition, Année : Anne Burger (Fietzersbond) et Aurélie Willems (GRACQ), Camille Thiry (Bruxelles Mobilité), 2013

Lien de téléchargement : https://mobilit-e-mobilit-eit.brussels/sites/default/files/vm_7-stationnement-velo-web.pdf



84. Mettre en place un bon parking vélos

Descriptif :

Fiche technique sur les parkings à vélo en entreprise

Auteur(s), Edition, Année : ProVelo

Lien de téléchargement : <https://www.provelo.org/fr/page/mettre-en-place-un-bon-parking-velos>



Références et outils cités dans le texte

85. Pinterest GoodPlanet - Mobility

Descriptif :

Idées d'activités DIY (Do It Yourself) de mobilité scolaire, courses et jeux avec draisiennes dans la cour de récré, parking vélo à monter soi-même...

Auteur(s), Edition, Année : Julie Godart, GoodPlanet, 2017

Lien de téléchargement : <https://www.pinterest.com/GoodPlanetB/mobility/>



86. Brevet du piéton : Manuel pour les enseignants

Descriptif :

Le Brevet du piéton est un projet d'éducation à la sécurité routière pour les petits piétons proposé aux écoles bruxelloises. Ce projet est centré sur des ateliers au cours desquels les élèves apprennent à explorer la ville à pied en toute sécurité. Le document devra être accessible à tous.

Auteur(s), Edition, Année : IBSR, Bruxelles Mobilité et GoodPlanet, 2015

Lien de téléchargement : sera disponible en 2018 sur le site de Bruxelles Mobilité : <https://mobilité-mobilité.brussels/fr>



87. A vélo comme un pro !

Descriptif :

Exercices pratiques à vélo à mettre en œuvre dans la cour de récréation, le plus souvent sous la forme d'un parcours.

Auteur(s), Edition, Année : Fietzersbond Klaartje Bruyninckx et Sandra Peeters, IBSR, 2007

Lien de téléchargement : <http://webshop.bivv.be/fr/produit/detail/a-vlo-comme-un-pro-ref-f891>



88. Bouger, c'est la santé

Descriptif :

Folder réalisé par l'ONE pour faire prendre conscience de l'importance de l'activité physique dans le développement de l'enfant.

Auteur(s), Edition, Année : ONE, 2009

Lien de téléchargement : http://www.one.be/uploads/bx_ttproducts/datasheet/Depliant_bouger_02.pdf



Autres Références et outils cités dans le texte

89. Obésité et surpoids de l'enfant : dépistage et facteurs de risque

Descriptif :

L'article de ce dossier paru dans « La revue du praticien » aborde les questions du dépistage, des populations cibles et facteurs de risque de l'obésité de l'enfant, sous l'angle « Dépister précocement le surpoids pour éviter l'obésité ».

Auteur(s), Edition, Année : Nègre, V., La revue du praticien, vol.65, 2015, pp. 1264-1294.

Lien de téléchargement : http://www.reppop-aquitaine.org/sites/repop.cpm.aquasante.priv/files/u55/dossier_obesite_revue_prat_2015.pdf



90. Recommandations mondiales sur l'activité physique pour la santé

Descriptif :

L'OMS a mis au point les Recommandations mondiales en matière d'activité physique pour la santé dans le but de fournir aux décideurs politiques nationaux et régionaux des indications sur la relation dose/effet entre la fréquence, la durée, l'intensité, le type et la quantité totale d'activité physique nécessaire pour prévenir les maladies non transmissibles.

Auteur(s), Edition, Année : Organisation mondiale de la santé, 2010

Lien de téléchargement : http://www.who.int/dietphysicalactivity/factsheet_recommendations/fr/



91. Le soleil : ombres et lumières

Descriptif :

Article publié dans le Flash Accueil. Ce journal d'information aborde un ensemble de thématiques qui concernent le secteur de l'accueil 0-3 ans et plus. Consultable en ligne par rubrique et par numéro d'édition, le Flash Accueil vise à soutenir l'activité professionnelle et à encourager la réflexion des pratiques.

Auteur(s), Edition, Année : Flash Accueil n°20, ONE, 2014

Lien de téléchargement : <http://www.one.be/professionnels/accueil-petite-enfance/flash-accueil/>



92. Mômes en santé. La santé en collectivité pour les enfants de 3 à 18 ans.

Descriptif :

L'objectif de cet outil est d'enrichir les réflexions et faire évoluer les pratiques des intervenants de terrain, tant professionnels que bénévoles, face aux situations de santé rencontrées dans les collectivités pour les enfants de 3 à 18 ans. Pour le travail de réécriture et d'enrichissement de sa récente actualisation, l'ONE s'est entouré de plusieurs partenaires, à savoir l'asbl Question Santé, la Commission de Promotion de la Santé à l'École, la DG Enseignement, la Croix-Rouge de Belgique, l'asbl Jeunesse & Santé, l'asbl Résonance et l'asbl Latitude Jeunes.

Auteur(s), Edition, Année : ONE, 2017

Lien de téléchargement : <http://www.momesensante.be/>



Références et outils cités dans le texte

93. Résumé d'orientation des Directives de l'OMS relatives au bruit dans l'environnement

Auteur(s), Edition, Année : Organisation Mondiale de la Santé, 1999

Lien de téléchargement : <http://www.who.int/docstore/peh/noise/bruit.htm>



94. L'école et ses fondament'aux : Constats et pistes pour une politique de l'eau à l'école

Descriptif :

Cet état des lieux fait le point sur l'accès à l'eau au sens large (eau de boisson, toilettes, lavage des mains et lavage des dents), dans les écoles en Fédération Wallonie-Bruxelles et interroge les aspects structurel, organisationnel et pédagogique de ces thématiques.

Réalisé par l'asbl Question Santé, dans le cadre du projet « Ne tournons pas autour du pot ! », l'étude s'appuie sur la visite d'établissements scolaires, des entretiens et focus-groups avec des directeurs, enseignants, élèves, économes, une revue de littérature... Les partenaires de l'école (Services de Promotion Santé à l'Ecole, fédérations d'associations de parents) ainsi que des acteurs institutionnels et associatifs ont également été interrogés.

Auteur(s), Edition, Année : Roth V., Gruber P., Question santé asbl, Fonds BYX, 2015

Lien de téléchargement : <https://www.kbs-frb.be/fr/Virtual-Library/2015/315762>

<https://www.kbs-frb.be/media/Files/Bib/Publications/PUB-3300-Fonds-BYX.pdf>



95. Habitudes alimentaires, anthropométrie et politiques nutritionnelles.

Descriptif :

Résumé des principaux résultats du rapport 1 de l'enquête de consommation alimentaire réalisée par l'Institut Scientifique de Santé Publique.

Auteur(s), Edition, Année : Bel S., Lebacqz T., Ost C., Teppers E. Rapport 1 : Habitudes alimentaires, anthropométrie et politiques nutritionnelles. Résumé des principaux résultats. In : Ost C., Tafforeau J. (ed.). Enquête de consommation alimentaire 2014-2015. WIV-ISP, Bruxelles, 2015.

Lien de téléchargement : https://fcs.wiv-isp.be/nl/Gedeelde%20%20documenten/FRANS/Rapport%201_FR.pdf



96. Enfant et nutrition

Descriptif :

Cet ouvrage répond à un besoin de références validées en matière de nutrition infantile (allaitement maternel, activité physique, prévention de l'obésité...). Il se veut un outil pragmatique, une aide à la consultation ou à l'accueil optimal de l'enfant qu'il faut adapter à chacun.

Auteur(s), Edition, Année : ONE, 2009

Lien de téléchargement :

http://www.one.be/professionnels/publications-professionnelles/details-publications/enfant-et-nutrition/?tt_products%5Bbegin_at%5D=12

http://www.one.be/uploads/tx_ttproducts/datasheet/enfant_et_nutrition_one.pdf



Autres Références et outils cités dans le texte

97. Le goûter, le repas indispensable

Descriptif :

Convaincu de l'importance du goûter, l'ONE a réalisé un outil sur le goûter pour les structures Accueil Temps Libre. Vous y trouverez de nombreux conseils santé et d'organisation ainsi que des idées de recettes exclusives pour mitonner de délicieux goûters pour tous !

Auteur(s), Edition, Année : ONE, 2016

Lien de téléchargement : <http://www.one.be/professionnels/accueil-temps-libre/le-goouter/>

www.one.be/fileadmin/user_upload/one_brochures/brochures_pros_et_benevoles/Accueil_de_l_enfant/Brochures/LE_GOUTER_LIVRET.pdf



98. Area guidelines for mainstream schools

Descriptif : Recommandations en termes d'aménagement des espaces extérieurs scolaires du ministère de l'éducation du Royaume-Uni.

Auteur(s), Edition, Année : Area guidelines for mainstream schools, Building Bulletin 103, Department of education, Education Funding Agency, June 2014

Lien de téléchargement : <https://www.gov.uk/government/publications/mainstream-schools-area-guidelines>



99. Provision requirement of elementary schools by Ministry of Education, Culture, Sports, Science and Technology

Descriptif :

Recommandations en termes d'aménagement des espaces extérieurs scolaires du ministère de l'éducation du Japon.

Auteur(s), Edition, Année : Provision requirement of elementary schools by Ministry of Education, Culture, Sports, Science and Technology (translated in 2017 by Ko Senda, Tsurumi Junior College)

Lien de téléchargement : http://www.mext.go.jp/a_menu/shotou/koukijyun/1290242.htm (Japanese only)



100. The Swedish National Board of Housing, Building and Planning's General Advice for open space for play and outdoor stay after-school centers, pre-schools, schools, and similar establishments

Descriptif :

Recommandations en termes d'aménagement des espaces extérieurs scolaires du ministère de l'éducation en Suède.

Auteur(s), Edition, Année : Boverkets allmänna råd 2015:1 FRI (traduit par Petter Akerblom, national coordinator for outdoor public space for young people at Movium Think Tank)



Références et outils cités dans le texte

101. Fiches conseils à l'attention des concepteurs de bâtiments scolaires

Descriptif :

« Le Service des infrastructures scolaires subventionnées de la DGI propose des fiches-conseils à l'attention des concepteurs de bâtiments scolaires.

La construction d'un préau nécessite-t-elle un permis d'urbanisme ? Quel type d'installation de chauffage privilégie-t-on pour l'espace « sanitaires » ?

Quelle est la norme FUB en matière de m² par élève pour la cour de récréation ? En maternel, quelle est la hauteur conseillée pour les lavabos et les toilettes ? Quelle est la largeur du passage libre pour les PMR ? Quels types de bacs à matières et de tableaux sont subventionnables ? Quels revêtements de sols utiliser pour tel espace ?...

Autant de réponses à des questions que vous pouvez vous poser en matière de bâtiments scolaires et que vous découvrirez à la lecture de ces fiches qui ont comme objectif principal d'être un outil d'aide à la conception.

Lien de téléchargement : <http://www.infrastructures.cfwb.be/index.php?id=1122>



102. Pas à pas vers une école durable

Descriptif :

Rénover votre école d'aujourd'hui, petit à petit, avec vos moyens, pour construire l'école de demain.

Auteur(s), Edition, Année : la Wallonie et la cellule de recherche Architecture et Climat de l'UCLouvain

Lien de téléchargement : <https://www.renovermonecole.be/fr>



103. Formations continues destinées aux professionnel(le)s de l'Accueil Temps Libre

Descriptif :

Brochure présentant les formations continues destinées aux professionnel(le)s accueillant des enfants de 3 à 12 ans, s'adressant à tout professionnel engagé dans la pratique, accueillant des enfants de 3 à 12 ans, issus de lieux d'accueil agréés ou reconnus par l'ONE.

Lien de téléchargement : <http://www.one.be/professionnels/publications-professionnelles/details-publications/brochure-formations-continues-3-12-ans/>



Références et outils complémentaires

Jeux Coopératifs pour bâtir la paix

Descriptif :

À l'école ou au travail, la compétition joue un rôle majeur, dès lors il semble juste qu'elle ne doive pas dominer le jeu car son influence est déterminante sur notre amour propre et notre confiance en nous. Tous les types de jeux ont une place, mais l'équilibre entre la coopération et la compétition doit être plus grand. Cet ouvrage propose de pratiquer la coopération tout en s'amusant.

Auteur(s), Edition, Année : Mildred Mashedier traduit par l'Université de Paix Asbl, éditions université de Paix asbl, 4^e édition en 2015



Apprendre à vivre ensemble en classe, des jeux pour éduquer à l'empathie

Descriptif :

Partant du constat que le vivre ensemble est parfois bien difficile (les conflits se multiplient, du simple irrespect à la violence parfois brutale) l'auteur en partenariat avec des enseignant-e-s a mis au point un protocole pour éduquer à l'empathie. Il propose aux élèves des situations permettant d'accéder à la reconnaissance de l'autre, de s'ouvrir à l'autre, en passant par la médiation des émotions.

Cet ouvrage propose des exercices concrets pour de véritables temps d'échanges et de rencontres nécessaires pour bien vivre ensemble à l'école et ailleurs.

Auteur(s), Edition, Année : Omar Zanna, Dunod, 2015



La récré expliquée aux parents

Descriptif :

Pendant 5 ans, Julie Delalande s'est installée, carnet de notes sur les genoux, dans plusieurs cours de récréation. Rien ne lui a échappé ; elle raconte comment les garçons « embêtent les filles », comment on se bat « pour de vrai » ou « pour de faux », comment naissent les chefs et les boucs émissaires...

Et contrairement aux idées reçues, elle nous explique que la récré n'a rien d'une jungle mais est un lieu d'apprentissage fondamental.

Auteur(s), Edition, Année : Julie Delalande, Louis Audibert, 2003



Le harcèlement scolaire vu par le prisme parental

Descriptif :

Cette analyse aborde le harcèlement à l'école. L'école constitue une microsociété, et ces humiliations à répétition pourrissent la vie de nombreux jeunes. Ce phénomène compromet la réussite scolaire des élèves qui en sont victimes, mais il atteint aussi le climat relationnel de la classe et de l'école toute entière.

Quel est le point de vue des parents à propos du harcèlement à l'école, quelles représentations ont-ils de ce phénomène ? Les parents font partie de la communauté scolaire grâce à des instances comme l'association de parents et le conseil de participation, mais ne sont pas présents tous les jours dans l'école. Leur représentation du harcèlement est donc partielle, et il ne s'agit pas de la même vision que celle de l'équipe éducative.

Auteur(s), Edition, Année : Loriers B., UFAPEC, 2016

Lien de téléchargement : <http://www.ufapec.be/nos-analyses/2216-harcelement-point-de-vue-parents.html>



Négocier ça s'apprend tôt !

Descriptif :

Ce livre donnera aux parents et aux enseignant-e-s du maternel et du primaire, des outils concrets pour aider les enfants à résoudre eux-mêmes leurs problèmes, à négocier et partager leur propre pouvoir avec d'autres enfants.

Auteur(s), Edition, Année : Université de Paix Asbl, éditions université de Paix asbl, 1997



La cour de récréation, espace des possibles

Descriptif :

Les cours de récréation sont un espace central dans les écoles. En termes d'infrastructures, mais également en termes d'apprentissages scolaires et de vivre-ensemble. Plusieurs enjeux d'importance sont liés à ces cours de récréation et certains aménagements permettent de mettre en exergue l'un ou l'autre de ces aspects, tels que bien-être, vivre-ensemble, citoyenneté, créativité, afin d'améliorer la qualité de vie à l'école. Ce sont ces enjeux et ces aménagements que nous nous proposons d'aborder dans cette analyse.

Auteur(s), Edition, Année : Sarah Goffin, FAPEO, 2013

Lien de téléchargement : <http://www.fapeo.be/la-cour-de-recreation/>



La violence en milieu scolaire.

Descriptif :

Ce livre, issu d'une initiative européenne rassemble les contributions d'une dizaine d'équipes de recherche de différents pays européens sur la violence en milieu scolaire.

Auteur(s), Edition, Année : Eric Debarbieux et Catherine Blaya, ESF éditeur, 2001



Prévenir le harcèlement en milieu scolaire. Oui, mais comment ?

Descriptif :

Cet ouvrage est le résultat de la réflexion d'un groupe de travail issu du Réseau «Prévention harcèlement» qui s'est attelé à comprendre les conditions qui favorisent la mise en place de projets de prévention du harcèlement en milieu scolaire. Au départ de l'analyse d'expériences de terrain, cet ouvrage vise à donner des repères pour la mise en œuvre d'actions. Plus précisément, il propose :

- Un état des lieux concernant la prévention du harcèlement en milieu scolaire ;
- Des exemples concrets de projets de prévention ;
- Une analyse des conditions favorables à la mise en œuvre de ces projets ;
- Des recommandations pour une politique de prévention plus efficace.

Auteur(s), Edition, Année : Sous la coordination de Benoît Galand, UCL presses universitaires de Louvain, 2017

Lien internet : <http://www.reseau-prevention-harcelement.be/news/vient-de-paraitre-prevenir-le-harcelement-a-l-ecole-oui-mais-comment/>



Références et outils complémentaires

Max et Lili - Max se fait insulter à la récré.

Descriptif:

Ce livre de Max et Lili parle des insultes, de la violence invisible des mots, dont on peut se souvenir toute sa vie. L'enfant doit y faire face sans avoir peur d'en parler, trouver des copains ou des adultes qui le soutiennent et pensent du bien de lui. Les parents et les professeurs peuvent, ensemble, interdire cette violence, l'expliquer et la punir aussi ! Le pouvoir de la parole est immense pour faire le mal comme pour faire le bien !

Auteurs, Édition, Année : Dominique de Saint-Mars, Serge Bloch . - CALLIGRAM, 2004 .



Une école de violences. La cour de récréation, une interface éducative de référence.

Descriptif:

Cet ouvrage pose l'hypothèse que le système éducatif est une école de violences. Afin de vérifier cette proposition, qui peut sembler iconoclaste, nous nous interrogeons sur la formation de la violence au sein des établissements scolaires. Nous portons notre attention sur des violences non signalées, plus particulièrement dans la cour de récréation qui devient, dans ce contexte, une interface éducative de référence.

Auteurs, édition, année: Yannick Brun-Picard, Yoan Brun-Picard .- L'HARMATTAN, 2014 .



Graines de Médiateurs 2. Accompagner les enfants dans l'apprentissage de la gestion positive des conflits

Descriptif :

Comment prévenir et gérer de manière adéquate les conflits ? Comment aider les enfants à se sentir bien dans le groupe, comment les rendre autonomes dans la gestion de leur conflit ? Ce guide pratique propose d'initier les enfants et les adultes qui les encadrent à la médiation par les pairs. Il contient des éclairages théoriques s'articulant autour des 4 rouages suivants : Vivre ensemble, comprendre, communiquer et agir. Avec plus de 60 fiches d'activités et plus de 50 fiches reproductibles, cet outil se veut avant tout pratique et utilisable, il s'adresse à toute personne ayant en charge des groupes de jeunes.

Auteur(s), Édition, Année : Université de Paix Asbl, éditions université de Paix asbl, 2010

Lien internet : <https://www.universitedepaix.org/products-page/agir/graines-de-mediateurs-ii-guide-pratique>

<http://www.universitedepaix.org/actions-jeunesse/le-projet-dans-les-classes>



« Corentin »

Descriptif :

La représentation « Corentin » est un spectacle qui raconte l'histoire d'un jeune adolescent qui n'arrive plus à donner un sens à sa vie suite aux moqueries continuelles dont il est victime. La représentation peut être jouée au sein de votre établissement scolaire, pour un maximum de 200 élèves des classes de 5e et 6e année primaire. Un guide pédagogique accompagne la pièce de théâtre.

Site internet : <http://www.exception-theatre.be/corentin>



Matilda

Descriptif :

Une plate-forme vidéo éducative avec plus de 80 vidéos, accompagnées de ressources pédagogiques, sur les thématiques de l'égalité entre les sexes, dans tous les domaines. Matilda c'est également une plate-forme collaborative qui permet d'échanger des idées, des questionnements et des réalisations.

Lien de téléchargement : <http://www.matilda.education/>



Espace

Descriptif :

A l'aide d'un croquis, une petite fille explique comment l'espace et les jeux se répartissent lors de la récréation, en particulier entre les garçons et les filles, et en quoi cela lui pose un problème au quotidien. Malgré ses différentes tentatives pour régler ce problème, elle ne trouve pas de solutions, ceci d'autant plus qu'il passe inaperçu pour les autres, enfants comme adultes, qui ne semblent pas être concernés. On découvre dans ce film les subtilités d'une géopolitique de l'espace public à l'échelle d'une cour.

Auteur(s), Édition, Année : Eléonor Gilbert, Les films-cabanes, 2014

Lien de téléchargement : <http://www.6870.be/Espace>



« L'école du dehors »

Descriptif :

Dans un quartier de Strasbourg, qui s'appelle HautePierre mais qui serait plutôt « Hautbéton », Claude Roubert et Frédérique de March, deux enseignantes de l'école maternelle Jacqueline, ont fait le pari de modifier l'espace même de leur école en créant un petit jardin sauvage. Avec enthousiasme, elles modifient l'espace, et par là-même, le temps de l'école. Le dehors n'est plus une cour de récréation bitumée mais fait partie du travail avec les enfants autant que la salle de classe. C'est comme un mur qu'on abolit, la vue devient plus large. Pour les petits citadins, la terre, la boue, les plantes, les cailloux redeviennent objets « naturels », de ceux qu'on ne possède pas mais avec qui on entretient une relation concrète.

Auteur(s), Édition, Année : Mariette Feltin, ANA Films/Mosaik TV, 2015

Lien internet : <https://www.anafilms.com/revue-de-presse-retour-%C3%A0-forbach/les-enfants-du-dehors/>



Références et outils complémentaires

« C'est d'apprendre qui est sacré »

Descriptif :

A la recherche de l'école différente dans l'école publique, Delphine Pinson, jeune enseignante, nous emmène vivre le premier mois d'école dans la classe de Michel Duckit. Militant et engagé, cet enseignant pratique depuis plus de vingt ans une pédagogie personnalisée sur les traces de Célestin Freinet dans laquelle les apprentissages émergent directement du vivant. Pas à pas, les enfants plus ou moins audacieux s'emparent de ces espaces de liberté, apprivoisent l'initiative et des étincelles naissent dans les yeux. Avec humour et sensibilité, ce film confirme qu'à l'école publique aussi, permettre que chaque élève trouve sa place et s'épanouisse, c'est possible !

Auteur(s), Edition, Année : Delphine Pinson, janvier 2016

Lien internet : <http://cestdapprendrequiestsacre-lefilm.com/>



Les magazines « Symbioses »

Descriptif :

Symbioses, le magazine belge de l'Education relative à l'Environnement, offre aux enseignants, animateurs, éducateurs et parents des ressources pédagogiques pouvant concrètement les aider à construire des projets éducatifs autour d'une thématique d'éducation à l'environnement.

Au-delà des réflexions, reportages dans les écoles et pistes méthodologiques, le magazine présente également les meilleurs outils pédagogiques et adresses utiles. Tous les trois mois un thème différent est approfondi.

Auteur(s), Edition, Année : Réseau IDée, Trimestriel, 12 euros /an (gratuit pour les écoles).

En lien avec les cours de récréation, citons notamment les numéros : coopérons (n°115) verdurisons le béton (n°114), éduquer dehors (n°100)

Lien de téléchargement : www.symbioses.be



La base de données du Réseau IDée

Descriptif :

A la recherche d'outils pédagogiques sur l'environnement ? D'une formation ou d'une association ressource pour vous aider près de chez vous ? Vous trouverez tout cela sur le site web du Réseau IDée. Vous pouvez chercher en quelques clics (selon le thème, le public, l'approche) parmi plus de 3000 ouvrages pédagogiques commentés. Le Réseau IDée prête aussi des malles compilant une sélection de ces outils. Enfin, un moteur de recherche permet également de trouver toutes les formations en éducation à l'environnement ou encore les organismes ressources en Wallonie et à Bruxelles.

Auteur(s), Edition, Année : Réseau IDée, bases de données actualisées en permanence

Lien de téléchargement : www.reseau-idee.be



Les études et analyses de l'UFAPEC

Descriptif :

En tant qu'association d'éducation permanente reconnue, l'UFAPEC propose des analyses et études visant la réflexion et la prise de conscience des enjeux de société autour de la politique et des institutions de l'éducation, de l'enseignement et de la fonction éducative des parents.

De nombreux thèmes y sont abordés touchant, de près ou de loin, le sujet des cours de récréation et leur aménagement : partenariat école-familles, potagers, espaces naturels, santé, alimentation, jeux, harcèlement, sport, activités physiques, écologie, éducation à la citoyenneté, délégation, toilettes, garderies, surveillances...

Lien de téléchargement : <http://www.ufapec.be/nos-analyses/>



Les études et analyses de la FAPEO

Descriptif :

En tant qu'acteur de l'éducation permanente, la FAPEO est invitée à développer son action associative au travers d'analyses qui développeront chez le lecteur une analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active, et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective.

Ces analyses servent donc tant au grand public qu'aux associations de parents.

Lien de téléchargement : <http://www.fapeo.be/analyses/>



Le syndrome du manque de nature

Descriptif :

« Depuis quelques années, nous entendons venant d'ici et là que la pratique de la nature a un effet bénéfique sur la santé. Et qu'à contrario, sans fréquenter la nature nous allons moins bien. Nous en avons l'intuition... et beaucoup l'ont oublié : l'environnement d'aujourd'hui, c'est la santé de demain.

Cette synthèse, réalisée par le Réseau Ecole et Nature, a notamment pour objectif la diffusion d'études et enquêtes nord-américaines ; elle vise surtout à les traduire et à les transposer dans notre contexte, en les enrichissant d'études, enquêtes et expériences françaises et européennes.

Ce sont de nouveaux arguments que nous pouvons apporter au débat, pour que la nature ait une plus grande place dans la vie de chacun, et en particulier dans la vie des plus jeunes. » - Extrait du site.

Auteur(s), Edition, Année : Réseau Ecole et Nature, 2013

Lien de téléchargement : <http://reseauecoleetnature.org/fiche-ressource/le-syndrome-du-manque-de-nature-10-07-2013.html>



Références et outils complémentaires

Ne tournons pas autour du pot

Descriptif :

Aujourd'hui, l'état des sanitaires de nombreuses écoles reste préoccupant. De nombreux élèves se retiennent d'aller aux toilettes pendant leur journée de cours, ce qui entraîne pour certains des problèmes urinaires à répétition, une baisse de la concentration, voire un mal-être... Au-delà des questions pratiques (équipement, nettoyage, approvisionnement en papier toilette...), il est donc aussi question de bien-être, de santé, de respect (de soi, des autres) et de vivre-ensemble.

Le site internet www.netournonspasautourdupot.be accompagne les écoles qui souhaitent réaménager leurs espaces sanitaires et propose une méthodologie mettant l'accent sur l'implication des élèves, la participation active des acteurs de l'école, l'articulation aménagements matériels/actions pédagogiques. A découvrir : des pistes de réflexion, des conseils pour l'aménagement des toilettes, des pistes pour mener un projet en classe, des expériences d'écoles, des outils...

Auteur(s), Edition, Année : Fonds BYX (géré par la Fondation Roi Baudouin) en partenariat avec Question Santé asbl

Lien de téléchargement : <http://netournonspasautourdupot.be>



C'est magique tout ce qu'on peut faire sans produit toxique

Descriptif :

Peintures, pesticides, détergents, eau de javel, détartrant, soude caustique, engrais chimiques, diluants... Une panoplie de produits générant des déchets rassemblés sous le terme Déchets Spéciaux des Ménages (DSM), dangereux par les effets néfastes qu'ils peuvent avoir sur la santé, l'environnement et le portefeuille! Et si on s'en passait ?

A travers l'humour un brin décalé d'un magicien maladroit, les Intercommunales de Gestion des Déchets vous invitent à (re)découvrir dans ces capsules vidéo des tours de passe-passe pour limiter la quantité et la nocivité de ce type de produits.

Auteur(s), Edition, Année : Copidec

Lien de téléchargement : <http://www.copidec.be/content/cest-magique-tout-ce-quon-peut-faire-sans-produits-chimiques>



Manger Bouger

Descriptif :

Manger Bouger est une plateforme d'informations sur l'alimentation et l'activité physique, pour soutenir les personnes dans leur démarche ou projet de santé. Le site propose des informations santé validées scientifiquement (repères nutritionnels, études scientifiques, données épidémiologiques...) et pratiques à mettre en place (avec des conseils simples, des trucs et astuces accessibles...), des articles de réflexion sur les enjeux liés à l'alimentation et à l'activité physique (enjeux collectifs et individuels, de société, environnementaux, économiques, etc.), des ressources et des liens utiles vers des outils, associations, personnes, ouvrages ou encore des initiatives qui traitent ces thématiques. Dans la rubrique « Ecoles », Manger Bouger propose un accompagnement méthodologique pour mettre en place des projets autour de l'alimentation dans les milieux scolaires. Ce site s'adresse au tout public et aux professionnels, notamment ceux qui travaillent dans les écoles, les services PSE-PMS, mais aussi dans les maisons de repos, aux animateurs sociaux, etc.

Auteur(s), Edition, Année : Question Santé asbl, dernière édition 2016, avec le soutien de l'ONE, la Wallonie, la Cocof et la Fédération Wallonie-Bruxelles

Lien de téléchargement : www.mangerbouger.be



Kit pédagogique «Nourrir la terre»

Descriptif :

Ce kit pédagogique, réalisé par la Maison du Développement Durable et le CLPS-Bw en collaboration avec Scienceinfuse, permet de redécouvrir les liens réciproques qui unissent la terre et l'homme, et de redécouvrir la capacité d'agir de chacun par rapport à ces questions.

Le kit « Nourrir la terre » comporte des outils pédagogiques et un dossier pédagogique. Le dossier est téléchargeable sur le site du CLPS-Bw. Les outils sont disponibles en prêt au CLPS-Bw, à la Maison du développement durable et chez Science infuse (tous trois sur Louvain-la-Neuve).

Auteur(s), Edition, Année : CLPS-Bw, MDD, Scienceinfuse

Lien de téléchargement : <https://www.clps-bw.be/sante-environnement/kit-pedagogique-nourrir-la-terre>





Organismes ressources

Bruxelles Environnement

Descriptif :

Créé en 1989, Bruxelles Environnement est l'administration de l'environnement et de l'énergie en Région de Bruxelles-Capitale. Ses domaines d'activités recouvrent l'environnement au sens large, entre autres la qualité de l'air, l'énergie, la planification de la gestion des déchets, la production, la construction et la consommation durable, la nature et la biodiversité...

Une large gamme de projets, outils pédagogiques, formations... sont mis à disposition des écoles.

Site internet :

<http://www.environnement.brussels/>

<http://www.environnement.brussels/school>



Bruxelles Mobilité - Cellule sensibilisation

Descriptif :

La cellule sensibilisation à la mobilité durable de l'administration Bruxelles Mobilité en Région de Bruxelles-Capitale a notamment la charge de coordonner le projet des Plans de Déplacements Scolaires.

Site internet : <https://mobilite-mobiliteit.brussels/fr/pds>

Mail : pds@sprb.brussels



Bruxelles Mobilité - Cellule sécurité routière

Descriptif :

La cellule relative à la sécurité routière de l'administration Bruxelles Mobilité de la Région de Bruxelles-Capitale a notamment la charge de coordonner le projet du Brevet du Piéton.

Site internet : <https://mobilite-mobiliteit.brussels/fr>



C.A.P.E asbl

Descriptif :

L'asbl se veut être une réponse récréative à l'accueil, l'encadrement et l'éveil de l'enfant tout au long de son parcours scolaire fondamental. Nos animateurs professionnels sont actifs en Brabant Wallon et Hainaut. Mais aussi dans nos centres de vacances durant les congés scolaires.

Site internet : <https://www.cape-asbl.com/>

Mail : info@cape-asbl.be

Téléphone : 067/21 21 60 - 0473/30 51 39



CEMÉA

Descriptif :

Les Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active sont un mouvement d'Éducation nouvelle laïque, progressiste et humaniste qui affirment que l'éducation s'adresse à tous et toutes, qu'elle est de tous les instants et que tout être humain peut se développer et se transformer au cours de sa vie. Inscrits dans leur environnement culturel, politique, social et économique, ils sont porteurs depuis plus de 70 ans d'une large expérience individuelle et collective et s'appuient sur des méthodes actives pour transformer les milieux, les institutions et les collectifs par la mise en action des individus. Pour faire vivre ces valeurs, les CEMÉA ont choisi la formation comme espace d'éducation permanente et d'existence sociale. Ils sont actifs dans les domaines d'éducation comme l'animation, l'école, la petite enfance, l'accueil temps libre, la santé mentale...

Site internet : <http://www.cemea.be/>



COPIDEC

Descriptif :

La Conférence Permanente des Intercommunales Wallonnes de Gestion des Déchets est la fédération des 7 opérateurs publics du secteur travaillant elles-mêmes au service de leurs communes adhérentes. Lieu d'information et de concertation, la Copidec exécute des missions d'intérêt général en faveur de ses membres, les Intercommunales de gestion des déchets, notamment mener en commun des actions de prévention dans le ressort territorial des Intercommunales affiliées.

Site internet : www.copidec.be

<http://www.copidec.be/content/nos-membres>



Direction d'appui du Service Général des affaires transversales de la Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire de la FWB

Descriptif :

Ce service vient en aide aux écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui développent des projets transversaux, notamment en lien avec la citoyenneté.

Site internet : http://www.enseignement.be/index.php?page=26545&se_id=1327

Contacts :

Citoyenneté	Emmanuel Rifaut	Chargé de mission	02/690.85.39	emmanuel.rifaut@cfwb.be
Santé - Bien-être	Michel DESTINÉ	Chargé de mission	02/690.85.56	michel.destine@cfwb.be
Activité physique - Mobilité et sécurité routière - Éléves à HP	Olivier DRADIN	Chargé de mission	02/690.82.32	olivier.dradin@cfwb.be
Programme OLC - Interculturalité	Isabelle POLAIN	Chargée de mission	02/690.83.45	isabelle.polain@cfwb.be



Organismes ressources

Direction Générale des Infrastructures scolaires de la FWB

Descriptif :

La Direction générale des infrastructures scolaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles regroupe divers services, chacun correspondant à un réseau d'enseignement :

- Le Service général des Infrastructures scolaires de la Communauté française, pour le réseau d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, remplit les missions confiées par le décret de 1990 au Fonds des bâtiments scolaires de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Le Service général des Infrastructures scolaires subventionnées (SGISS), octroie des subventions pour les infrastructures scolaires du réseau officiel subventionné et du réseau libre subventionné.

Nos missions concernent l'ensemble des investissements consentis dans les infrastructures des établissements scolaires implantés en Wallonie et à Bruxelles. La Fédération peut intervenir financièrement dans les investissements réalisés dans les établissements qui sont, soit organisés, soit subventionnés par celle-ci. Les mécanismes d'intervention de la Fédération diffèrent en fonction du réseau d'enseignement dont relève l'établissement scolaire.

Site internet : www.infrastructures.cfwb.be



Diversity in Early Childhood, Education and Training

Descriptif :

Tous les enfants et les adultes ont le droit d'évoluer et de se développer dans un contexte qui offre équité et respect de la diversité. Enfants, parents et professionnels ont aussi le droit à des lieux d'accueil de bonne qualité, exempts de toute forme de discrimination, directe ou indirecte, individuelle ou structurelle, que cette discrimination soit d'ordre ethnique, de genre, ou liée à la structure familiale, la classe sociale, le handicap.

Pour ce faire, le réseau DECET vise le développement des savoirs, compétences et attitudes qui encouragent les enfants et les adultes à construire ensemble des équipes et services éducatifs dans lesquels chacun :

- se sent personnellement accepté et faire partie du groupe,
- est reconnu dans les différentes composantes de son identité,
- peut apprendre de l'autre et s'enrichir mutuellement au delà des barrières, culturelles ou autres,
- peut participer activement comme citoyen à la vie du lieu d'accueil ou du quartier,
- peut lutter activement contre les préjugés par la communication et une attitude d'ouverture
- peut agir avec les autres contre toute forme institutionnelle de préjugés et de discrimination.

Site internet : www.decet.org

<https://www.facebook.com/DECETDiversityinEarlyChildhoodEducationandTraining>



Ékla

Descriptif :

Ékla est le nouveau nom du Centre Dramatique de Wallonie pour l'Enfance et la Jeunesse (CDUEJ). Cette structure oeuvre au rapprochement entre monde de l'éducation et monde artistique en donnant à chacun la possibilité de contribuer à une société ouverte d'esprit.

Ils organisent notamment la programmation de spectacles jeune public avec l'école et également l'opération Art à l'École qui permet d'accueillir un artiste en résidence dans sa classe durant une année scolaire. Celui-ci vient partager son langage, son univers esthétique, son approche singulière, son regard sur le monde... Les élèves vivent l'expérience d'un processus de création et sont amenés à développer, à exprimer et à partager leur propre regard, leur parole, leur geste...

Site internet : <http://www.eklapourtous.be>

Mail : info@eklapourtous.be

Téléphone : +32 64 66 57 07



FAPEO

Descriptif :

La FAPEO est la Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel.

La FAPEO est composée d'une équipe de permanents, assurant tous les jours les différentes missions et présences dans de nombreuses instances où la fédération des parents a son mot à dire.

Site internet : www.fapeo.be



Organismes ressources

FOST PLUS

Descriptif :

Fost Plus prend en charge la promotion, la coordination et le financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des déchets d'emballages ménagers en Belgique.

Fost Plus a trois tâches principales :

- Sensibilisation. Un recyclage efficace commence par un tri correct. Par le biais de campagnes et d'actions de communication, y compris auprès des écoles, Fost Plus incite tous les Belges à trier au mieux leurs emballages, en diffusant entre autres des informations sur les règles de tri. Nous aidons aussi les entreprises à améliorer la recyclabilité de leurs emballages.
- Coordination. Divers acteurs sont impliqués dans la collecte et le recyclage des emballages : communes, intercommunales de déchets, entreprises de collecte, centres de tri, etc. Fost Plus veille à ce que chacun puisse collaborer de manière optimale et s'assure que tous les matériaux collectés sont enregistrés avec précision.
- Financement. Toutes les entreprises qui mettent des produits ménagers emballés sur le marché doivent adhérer à Fost Plus et lui payer chaque année une contribution sur la base du nombre et du type d'emballages. Nous utilisons ces sommes pour collecter, trier et recycler les emballages après utilisation. Outre les contributions des entreprises, nous tirons également des revenus de la vente des matériaux collectés.

Pour les écoles, Fost Plus organise des formations interactives pour les tout petits et les élèves de l'enseignement maternel, primaire et secondaire. De plus, vous pouvez commander des corbeilles et conteneurs pour le papier-carton et des conteneurs pour les PMC à placer dans votre école. Fost Plus a développé un outil e-learning. Ce module est destiné aux écoles maternelles et primaires, et plus particulièrement à la direction, au corps enseignant ainsi qu'aux élèves et au personnel d'entretien.

Site internet : www.fostplus.be

<https://www.fostplus.be/fr/trier-recycler/ecoles-et-mouvements-de-jeunesse>

Mail : fostplus@fostplus.be

Téléphone : 02 775 03 50



GoodPlanet Belgium

Descriptif :

Depuis 1997, GoodPlanet Belgium encourage toutes les générations à s'engager et à construire une société durable grâce à la mise en œuvre d'actions positives et au partage d'expertise. GoodPlanet développe et supervise des projets, donne des formations et conçoit du matériel pédagogique sur toutes les thématiques liées au développement durable (consommation et gestion des déchets, énergie et climat, mobilité, nature et biodiversité, vivre ensemble, alimentation durable et gestion de l'eau). 60 collaborateurs compétents et une dizaine de bénévoles s'impliquent chaque jour avec passion et aux quatre coins de la Belgique pour encourager chacun à vivre plus durablement. L'association se consacre en priorité aux enfants et aux jeunes. Chaque année, ses collaborateurs éducatifs sensibilisent plus de 450.000 élèves. Mais GoodPlanet est aussi un partenaire privilégié pour les entreprises qui souhaitent être actives et engagées dans la société. Elle met également en place des actions pour sensibiliser le grand public. En parallèle à ce grand impact sur les individus et les communautés (écoles, entreprises, associations et institutions publiques), GoodPlanet cherche aussi à avoir un impact structurel sur notre société.

Site internet : www.goodplanet.be

Mail : Information générale : info@goodplanet.be Offre éducative : educ@goodplanet.be

Téléphone : +32 (0)2 893 08 08



La cellule Culture-Enseignement de la FWB

Descriptif :

La Cellule "Culture-Enseignement" dépend du Secrétariat Général du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles et a pour mission d'initier et de faciliter les synergies entre les mondes de l'Éducation et de la Culture dans notre communauté via différentes initiatives.

Quel que soit le réseau d'enseignement ou le niveau (maternel, primaire, secondaire), les enseignants en fonction et les étudiants des hautes écoles trouveront sur ce site des idées à foison, leur permettant de mettre sur pied une activité.

La Cellule Culture-Enseignement oeuvre en synergie avec :

- l'Administration générale de la Culture (AGC) dont le site www.culture.be, offre un accès centralisé aux Services, aux publications, aux budgets, aux démarches pour obtenir des subsides ou une reconnaissance,
- l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique (AGERS) : www.enseignement.be,
- le Service général de l'Audiovisuel et des Multimédias : www.audiovisuel.cfwb.be;
- le Conseil supérieur d'Éducation aux Médias : www.educationauxmedias.eu

Site internet : <http://www.culture-enseignement.cfwb.be/>



La Fédération Pluraliste des Centres d'Expression et de Créativité (FPCEC)

Descriptif :

La Fédération Pluraliste des Centres d'Expression et de Créativité est à la fois une fédération représentative du secteur de la Créativité au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles et une fédération patronale.

La FPCEC est donc au cœur des questions portant sur les politiques culturelles, les métiers et compétences des animateurs, artistes et porteurs de projets socio-artistiques et les méthodologies spécifiques à l'action socioculturelle.

Elle a également des missions de mutualisation des savoirs et des suivis juridiques, d'information et de formation de ses associations affiliées.

Site internet : www.fpcec.be

Mail : info@fpcec.be

Téléphone : 081/39 08 83



Organismes ressources

La Promotion de la Santé à l'Ecole

Descriptif :

La Promotion de la Santé à l'Ecole (PSE), est un service de santé préventif, universel et gratuit qui veille au suivi médical des élèves et à la promotion d'un environnement scolaire favorable à santé.

La PSE s'adresse à l'ensemble des élèves inscrits dans un établissement scolaire (maternel, primaire et secondaire) organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie Bruxelles. Elle s'adresse également aux étudiants de l'enseignement supérieur hors universités. La PSE est dispensée soit par un Service de Promotion Santé à l'Ecole soit par un Centre Psycho-Médico-Social du réseau d'enseignement de la Fédération Wallonie Bruxelles. L'ONE est l'organisme en charge de la politique de la Promotion Santé à l'Ecole. Il agréé et subventionne les Services PSE et en assure l'accompagnement et le contrôle.

Site internet : <http://www.one.be/professionnels/suivi-medico-social/a-l-ecole/>

Mail : dpse@one.be

Téléphone : 02/432.88.09



Le collectif « Tous Dehors »

Descriptif :

Le collectif Tous Dehors rassemble des personnes d'horizons divers (professionnels de l'éducation à l'environnement, enseignants, conseillers pédagogiques, guides-nature...) dont l'objectif est d'œuvrer ensemble pour davantage de sorties nature en Belgique francophone. Tous Dehors est un groupe ouvert que l'on peut rejoindre à tout moment. Des équipes de travail thématiques creusent des sujets et déclinent des projets correspondants. Vous trouverez sur l'intranet l'ensemble des travaux : chantiers en cours, ordres du jour et comptes-rendus des réunions, liste des membres...

Tous Dehors est un collectif ouvert dans lequel on s'implique en fonction de ses envies et de ses possibilités. Participez activement aux travaux, ou bien seulement aux temps de regroupement en plénière. Lisez juste les infos qui passent... ou bien inscrivez-vous et ne faites rien du tout !

Site internet : <http://tousdehors.be>



Les Centres locaux de Promotion de la Santé (CLPS)

Descriptif :

Les CLPS sont des asbl agréées et subsidiées en Wallonie et à Bruxelles dont la mission est d'accompagner les professionnel-le-s de leur territoire qui mènent des projets visant à améliorer la qualité de vie et le bien-être de leurs publics. Cet accompagnement vise à :

- Apporter un support méthodologique et/ou logistique au projet :
 - Proposition d'un cadre de questionnement et de réflexion pour développer réorienter ou évaluer un projet ;
 - Soutien à la rédaction de demandes de financement ;
 - Soutien logistique : prêt de matériel
- Favoriser le travail en concertation ou partenariat :
 - Mise en contact avec des personnes ou institutions qui travaillent les mêmes questions ;
 - Organisation de temps d'échanges entre acteurs et actrices ;
 - Mise à disposition des ressources documentaires, outils,... afin de soutenir le projet, notamment via un centre de documentation ;
 - Mise en place de formations sur base des besoins et attentes des acteurs et actrices de terrain.

Cet accompagnement se décline différemment selon chaque institution, chaque équipe, chaque situation.

Site internet : www.lesclps.be (Wallonie) et www.cbps.be (Bruxelles)



Les centres Psycho-Médico-Sociaux (PMS)

Descriptif :

Le centre PMS est un lieu d'accueil, d'écoute et de dialogue où le jeune et/ou sa famille peuvent aborder les questions qui les préoccupent en matière de scolarité, d'éducation, de vie familiale et sociale, de santé, d'orientation scolaire et professionnelle.

Le Centre PMS est à la disposition des élèves et de leurs parents, dès l'entrée dans l'enseignement maternel et jusqu'à la fin de l'enseignement secondaire.

Le Centre Psycho-Médico-Social est un service public gratuit. Il travaille en toute indépendance vis-à-vis des écoles. Il est composé de psychologues, d'assistants sociaux et d'infirmiers qui travaillent en équipe pluridisciplinaire. Un médecin est également attaché à chaque Centre PMS. La connaissance approfondie du monde scolaire et de son environnement lui permet une approche pertinente des situations rencontrées par les élèves et leur famille.

Le Centre PMS développe des partenariats avec différents services, dans le respect du secret professionnel et de l'intérêt de l'élève. Ses principaux partenaires sont les personnels scolaires et les services de promotion de la santé à l'école (SPSE).

Les avis du Centre sont donnés à titre consultatif, c'est-à-dire que les parents ou ceux qui exercent l'autorité parentale gardent toujours leur liberté de décision.

Site internet : <http://www.enseignement.be/index.php?page=0&navi=365>

Contact : Direction générale de l'enseignement obligatoire - Service des centres PMS

Tél : 02/690.83.39



Les Centres Régionaux d'Initiation à l'Environnement (CRIE)

Descriptif :

Les 11 CRIE (Centres Régionaux d'Initiation à l'Environnement) sont répartis sur toute la Wallonie. Ils organisent des activités d'éducation à l'environnement variées, de qualité, accessibles à tous, tant le public scolaire que les autres publics qu'ils accueillent : familles, promeneurs, guides nature, entreprises, conseillers communaux, normaliens, agents forestiers...

La connaissance de l'environnement touche de nombreux domaines tels que la biologie, la physique, la géographie, la sociologie... La pratique de l'ErE est donc nécessairement multidisciplinaire. Ils proposent aux écoles des projets scolaires, des animations dans tous les domaines de l'environnement. Certains CRIE peuvent vous aider à reverdir votre école.

Mail : christine.veeschkens@spw.wallonie.be, comere.dgarne@spw.wallonie.be

Téléphone : 081 649762



Organismes ressources

Les fédérations de Pouvoirs organisateurs

Descriptif :

En tant qu'organes de représentation et de coordination, les fédérations de pouvoirs organisateurs, aussi appelés réseaux, peuvent proposer de nombreux services en lien avec la thématique des cours de récréation : gestion des infrastructures scolaires, service juridique, formations...

Site internet : Enseignement officiel organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles (WBE) : <http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/>

Conseil de l'enseignement des communes et provinces (CECP) : <http://www.cecp.be>

Fédération des établissements libres subventionnés indépendants (FELSI) : <http://www.felsi.eu>

Secrétariat général de l'enseignement catholique (SeGEC) : <http://www.enseignement.catholique.be>



Natagora

Descriptif :

Natagora a pour but de protéger la nature, plus particulièrement en Wallonie et à Bruxelles. Avec un grand objectif : enrayer la dégradation de la biodiversité et reconstituer un bon état général de la nature, en équilibre avec les activités humaines. En développant des programmes de suivi d'espèces et de restauration de milieux rares, Natagora a déjà protégé plus de 4300 hectares de sites exceptionnels... Elle organise également des visites et balades de découverte, des animations pour les enfants... et développe des partenariats sur des projets d'intérêt collectif (réchauffement climatique...). Natagora, c'est aussi une équipe professionnelle, des centaines de collaborateurs bénévoles, de naturalistes passionnés et des milliers de sympathisants qui soutiennent l'association.

Site internet : www.natagora.be

Mail : info@natagora.be

Téléphone : 32 (0)81 - 390 720



ONE

Descriptif :

L'Office de la Naissance et de l'Enfance est l'organisme de référence de la Fédération Wallonie Bruxelles pour toutes les questions relatives à l'enfance, aux politiques de l'enfance, à la protection de la mère et de l'enfant, à l'accompagnement médico-social de la (future) mère et de l'enfant, à l'accueil de l'enfant en dehors de son milieu familial et au soutien à la parentalité.

Site internet : <http://www.one.be>

Au sein de l'ONE, différents professionnels peuvent soutenir la réflexion et la dynamique autour de cette thématique.

La Direction psychopédagogique (DPP)

La direction psychopédagogique a pour mission de soutenir les professionnels dans leurs démarches de professionnalisation et de développement de la qualité de l'accueil. Cela se traduit principalement par la mise en œuvre d'une offre de formation continue et de dispositifs d'accompagnement, à l'intention des professionnels. Nous collaborons aux recherches en lien avec nos missions, à la création et à l'implémentation d'outils permettant de soutenir les enjeux de qualité.

Mail : psychopeda@one.be

La Cellule Accessibilité Inclusion Recherches et Nouveautés (CAIRN)

La CAIRN réalise des recherches et met en place des actions directes pour développer l'accessibilité primaire (comment faire en sorte que tout le monde ait accès aux services) et secondaire (comment faire en sorte que les personnes ayant accès au service s'y sentent incluses, puissent y participer activement) des lieux accueillant collectivement des enfants.

Mail : Accessibilite-Inclusion@one.be

La Direction Promotion de la Santé à l'école (PSE)

La Direction de la Promotion de la Santé à l'Ecole agréée et subventionne les services de Promotion de la Santé à l'École (services PSE). Elle est, en outre, garante de la mise en œuvre et du respect de la législation relative à la Promotion de la Santé à l'École et dans l'enseignement supérieur hors universités ainsi que de ses arrêtés d'exécution. Aussi, en collaboration avec le pôle PSE de la Direction Santé, elle soutient les Services PSE ainsi que les Centres PMS organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles exerçant les missions PSE, dans un souci constant d'amélioration qualitative.

Mail : dpse@one.be

La Direction Accueil Temps Libre (ATL)

La direction ATL accompagne, contrôle, agréée, reconnaît, subventionne les accueils extrascolaires, écoles de devoirs, centres de vacances.

Mail : atl@one.be

La Direction Santé

La Direction Santé offre un appui scientifique en médecine préventive à toutes les instances de l'ONE et à l'ensemble de son public.

En collaboration avec les collèges médicaux (pédiatres, gynécologues et médecins PSE), elle élabore, met en œuvre et évalue des programmes de santé relatifs à la protection de la santé pré, péri et post natale développés dans ses consultations préventives. Elle est également la référence scientifique en matière de médecine préventive auprès des milieux d'accueil et des Services de promotion de la santé à l'école.

Mail : direction.sante@one.be



Organismes ressources

Pierre de Lune – Le centre scénique Jeunes Publics de Bruxelles

Descriptif :

"L'Art à l'École" est un programme de Pierre de Lune permettant de développer des ateliers de pratique artistique en milieu scolaire. Comédiens, metteurs en scène, danseurs et chorégraphes, auteurs, et plasticiens viennent en classe et développent un projet de création avec les élèves, en partenariat avec l'enseignant. Un univers créatif se découvre et s'élabore, inscrivant de manière concrète les langages contemporains de l'art et de la culture dans le projet pédagogique de l'école.

Site internet : <http://www.pierredelune.be>

Téléphone : +32 2 218 79 35



Question santé asbl

Descriptif :

L'asbl Question Santé met en débat les enjeux individuels et collectifs de la santé. Elle a pour objectifs d'offrir un service de référence en matière de communication en promotion de la santé et d'assurer expertise, accompagnement, production d'outils (méthodologiques et d'information) de référence pour les professionnels et des outils d'information et de sensibilisation pour le grand public, en portant une attention toute particulière à l'évolution constante des moyens de communication. Intégrée dans de multiples réseaux d'acteurs institutionnels et de terrain, Question Santé asbl s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire.

Site internet : www.questionsante.org

Mail : info@questionsante.org

Tel. : 02/5124174



Réseau lDée

Descriptif :

Le Réseau lDée offre à tous les acteurs éducatifs une information claire et centralisée sur l'Éducation relative à l'Environnement (ErE) : les outils pédagogiques existants, les organismes d'éducation à l'environnement actifs en Wallonie et à Bruxelles, leurs activités (animations, formations, stages, balades...), les démarches pédagogiques, etc.

Pour ce faire, l'association met à disposition deux centres de documentation (Namur et Bruxelles), propose un accompagnement et des conseils personnalisés, fait circuler l'info via : le site www.reseau-idee.be, le magazine Symbioses, diverses newsletters, des inventaires de stages et de formations...

Par ailleurs, afin de favoriser le partage d'expériences et faire évoluer la réflexion et les pratiques en ErE, le réseau organise des réunions d'échanges, des débats, des journées de réflexion. Il promeut aussi les positions stratégiques du secteur auprès des pouvoirs publics.

Site internet : www.reseau-idee.be

Mail : info@reseau-idee.be

Téléphone : 02 286 95 70 – 081 39 06 96



Réseau Prévention Harcèlement (RPH)

Descriptif :

Depuis plusieurs années, des professionnels de différents horizons se réunissent sur base volontaire pour partager informations, pratiques et réflexions autour des problèmes de harcèlement à l'école. De ces contacts est né le "Réseau Prévention Harcèlement", qui vise à favoriser les échanges entre intervenants de différents secteurs (enseignement, jeunesse, égalité des chances, promotion de la santé, aide à la jeunesse, ...).

Ses membres fondateurs sont issus de différentes organisations en Fédération Wallonie-Bruxelles (Délégué Général aux Droits de l'Enfant, Direction de l'Égalité des Chances, Équipes Mobiles, Services de Médiation Scolaire, Université de Paix, Service Droit des Jeunes, Centre Local de Promotion de la Santé du Brabant Wallon, Conseil Supérieur des Centres PMS, Centre interfédéral pour l'égalité des Chances). De nombreux autres acteurs participent activement à ce réseau (Comité des Elèves Francophones, Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel, Union Francophone des Associations de parents de l'Enseignement Catholique, Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant, UCL, Média-animation, ...).

Site internet : <http://reseau-prevention-harcèlement.webnode.fr/>

Mail : reseau.prevention.harcement@gmail.com



Service Public de Wallonie – Cellule d'éducation à la mobilité et à la sécurité routière

Descriptif :

La cellule d'éducation à la mobilité et à la sécurité routière fait partie de la Direction générale de la mobilité et des voies hydrauliques du service public de Wallonie. Elle est en charge de l'éducation à la mobilité et à la sécurité routière en milieu scolaire et de la sensibilisation du public aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques liés à la mobilité, notamment via l'organisation annuelle de la Semaine de Mobilité.

Site internet : <http://mobilité.wallonie.be/home/je-suis/un-etablissement-scolaire.html>



Service public de Wallonie - Cellule de Sensibilisation à l'Environnement

Descriptif :

La Cellule de Sensibilisation à l'Environnement fait partie de la Direction de la Communication en Ressources naturelles, en Environnement et en Agriculture (CREA) au sein du Service public de Wallonie (DGARNE). Elle a pour mission de promouvoir et soutenir l'Éducation à l'Environnement en Wallonie. Elle produit des dossiers pédagogiques et des brochures sur des thématiques environnement & nature, elles sont téléchargeables sur le site <http://environnement.wallonie.be/> ; cliquez sur Écoles puis brochures et publications DGARNE, ensuite sur Publications de la DGARNE téléchargeables.

Site internet : <http://environnement.wallonie.be>

Cellule Sensibilisation à l'Environnement :

Mail : comere.dgarne@spw.wallonie.be

Téléphone : 081 649762 ou 081/649587

Pour commander une publication papier

Mail : com.dgarne@spw.wallonie.be

Téléphone : 081 335180



Organismes ressources

Service Public de Wallonie – Réseau Wallonie Nature

Descriptif :

Le Réseau Wallonie Nature est coordonné par la Direction de la Nature au sein du Département Nature et Forêts de la DGO3. Il s'agit d'un réseau multi-facettes et multi-partenaires pour favoriser la biodiversité en Wallonie. Il concrétise la volonté de créer un ensemble de synergies entre les acteurs du territoire et de fédérer les actions en cours et les nouvelles démarches favorables à la biodiversité. Sa fonction est de construire un maillage « Nature » constitué à la fois de zones de grand intérêt biologique et de zones de nature plus « ordinaire » dans lesquelles la biodiversité trouve sa place au cœur de l'activité humaine. Il est l'addition d'actions pragmatiques portées par les acteurs de terrain. Ainsi, ce Réseau « Nature » résultant de la mobilisation d'un Réseau Humain permet d'augmenter sensiblement le potentiel d'accueil de la vie sauvage sur le territoire wallon.

Site internet : www.biodiversite.wallonie.be/fr/reseau-wallonie-nature.html?IDC=5



UFAPEC

Descriptif :

L'UFAPEC est l'Union Francophone des Associations de Parents de l'Enseignement Catholique.

Organisation représentative des parents et des associations de parents de l'enseignement libre à caractère confessionnel, sa mission prioritaire est de favoriser les bonnes relations entre la famille et l'école, en inscrivant ces relations dans la perspective d'un partenariat positif, élément indispensable à l'épanouissement et à la réussite scolaire de tous les enfants. La présence des parents sous forme d'association de parents est de plus un atout pour tous les acteurs de l'école. L'UFAPEC soutient et fédère les comités élus et les parents actifs dans ces associations de parents.

En tant qu'association d'éducation permanente reconnue, l'UFAPEC propose des analyses et études visant la réflexion et la prise de conscience des enjeux de société autour de la politique et des institutions de l'éducation, de l'enseignement et de la fonction éducative des parents.

L'UFAPEC est aussi le « partenaire parental » du Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique (SeGEC) depuis 60 ans. Le décret « Associations de parents » du 30 avril 2009, comme le décret « Missions » du 24 juillet 1997 avant lui, reconnaît l'UFAPEC comme l'organisation représentative des parents d'élèves de l'enseignement catholique en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Site internet : www.ufapec.be



UMONS - Service de sciences de la famille, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

Descriptif :

« Les intérêts scientifiques du service sont orientés en direction des populations confrontées à des difficultés psychosociales. Face à l'adversité (économique, sociale et psychologique), les membres de la famille (adultes et enfants) vivent des situations de précarité, d'exclusion et de détresse psychique. Dans ce contexte, les problématiques relationnelles et éducatives sont bien souvent présentes. Elles se manifestent tant à l'intérieur de la famille que dans ses relations avec les diverses institutions de socialisation telles que l'école, l'aide à la jeunesse et les diverses structures de l'action sociale.

...

- Dans un tel cadre de référence, les thématiques de recherches et de formations privilégiées par le Service sont les suivantes :
- les trajectoires familiales,
- la transmission socioéducative,
- les pratiques et les formes élémentaires de l'exclusion,

- les souffrances psychiques dans les mutations sociales,
- les relations école-famille,
- le soutien à la parentalité,
- l'accompagnement éducatif des jeunes et de leurs familles. » - Extrait du site

Site internet : <https://portail.umons.ac.be/FR/UNIVERSITE/FACULTES/FPSE/SERVICESETR/SCIENCESFAMILLE/Pages/default.aspx>

Téléphone : +32 (0)65 373111



Université de Paix asbl

Descriptif :

La mission de l'Université de Paix est la création et le maintien d'un climat de paix, notamment par le dialogue. Son action vise à favoriser un meilleur « vivre ensemble », par le partage de la réflexion, l'expérimentation de situations et la prise de conscience des relations avec autrui.

Cet objectif se traduit par un travail au quotidien avec des jeunes et des adultes afin de leur fournir des outils pour gérer les conflits d'une manière qui convienne à chacun, notamment en accompagnant des adultes par rapport à leurs propres conflits et en effectuant un travail de fond avec les jeunes.

Site internet : <http://www.universitedepaix.org/>

Téléphone : 081 55 41 40



Yapaka

Descriptif :

Service de coordination de la prévention de la maltraitance de la Fédération Wallonie Bruxelles. Service mettant gratuitement toute une série d'outils à destination des professionnels travaillant auprès de familles, d'enfants, de parents. Ce service crée également des campagnes à destination du grand public sur des thématiques touchant à la parentalité, au développement de l'enfant...

Un de ses projets, les Récrys «Jeu t'aime», invite à redonner aux cours de récréation leur aspect ludique par la mise à disposition d'objets obsolètes (tissus, claviers, pneus...) avec lesquels les enfants peuvent jouer, expérimenter, créer...

Site internet : www.yapaka.be

Mail : yapaka@yapaka.be

Téléphone : 02/413 25 69



Tableau synoptique

Titre											page référence
Textes légaux et brochures assimilées cités dans le texte											
Décret « Missions »	x			x	x		x				80
Code de Qualité de l'Accueil	x	x		x	x					x	80
Décret « Accueil Temps Libre »	x			x	x	x					80
Circulaire « Conseil de Participation »	x										80
Circulaire « Prévention du harcèlement en milieu scolaire »	x			x	x	x					81
Convention internationale des droits de l'enfant				x							81
Convention relative aux droits des personnes handicapées et protocole facultatif					x						81
Sécurité des aires de jeux	x					x				x	81
Bouger les lignes							x	x			82
Ordonnance relative aux plans de déplacements et Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relatif aux plans de déplacements scolaires									x		82
Arrêté de base pour les subventions aux infrastructures scolaires	x										82
Texte régissant les différents programmes de subvention de base pour les différents réseaux d'enseignement	x										83
Texte régissant le « programme prioritaire des travaux » (PPT)	x										83
Textes régissant le programme « création de nouvelles places dans les zones en tension démographique »	x										83
Avis n°3 relatif au Pacte pour un Enseignement d'excellence	x						x				84
Normes de base prévention incendie		x									84
Sécurité des aires de jeux et des équipements d'aires de jeux	x					x				x	84
Circulaire « Sécurité : Aires de jeux et équipements. »	x					x				x	84
Les grands thèmes de la prévention : Pratiques et équipements de sports - Manifestations diverses	x					x				x	85
Autres Références et outils cités dans le texte											
Guide pratique Parents-école : comment mieux connaître l'école et s'y impliquer ?	x										86

Titre											page référence
Oser la participation, des arguments pour les professionnel-le-s	x										86
Mieux vivre ensemble dans la cour de récréation, guide d'animation et d'aménagement	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	86
Pourquoi ? Comment ? Aménager les cours d'écoles	x					x	x	x		x	87
La Ludo-Charte	x			x							87
Le conseil de coopération : Un outil pédagogique pour l'organisation de la vie de classe et la gestion des conflits	x			x	x		x				87
Délégation de classe, vers une vraie participation citoyenne ?	x			x	x		x				88
Responsabilités, Dominos Dynamiques - prévenir, anticiper pour mieux accueillir les enfants	x										88
Guide du partenariat	x										88
Participer à l'école, mode d'emploi	x										88
Vitamine V(erte) : la nature s'invite dans les espaces extérieurs des milieux d'accueil (0-6 ans)	x	x		x					x		89
Un coin pratique avec des jeunes ? Guide pratique		x		x					x		89
Paisages del aprendizaje		x		x							89
Récréations		x									89
Prévention du harcèlement et des violences scolaires. Prévenir, agir, réagir.	x			x							90
Programme de prévention du harcèlement et des violences scolaires de l'UMONS, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation	x			x							90
Les cours de récréation et espaces de détente au collège et au lycée	x			x							90
Een speelplaatsvisie vormen : basisonderwijs	x			x							91
De speeltijd, maak er spel van	x			x							91
Trésor du dehors			x	x	x	x	x	x	x	x	91
Mille et une choses à faire par tous les temps			x			x	x	x	x		91
Ecole et pédagogie : questions sans réponses et réponses sans questions			x								92

Tableau synoptique

Titre												page référence
Une cour de récréation réinventée, terreau d'un nouveau vivre-ensemble ?			x									92
La cour de récréation, pour une anthropologie de l'enfance			x									92
Travailler le relationnel à l'école : au-delà des mesures « curatives »			x									92
Climat scolaire et prévention de la violence			x									93
Prévention du harcèlement entre élèves : balises pour l'action			x									93
Hétérogénéité des élèves et apprentissage : quelle place pour les pratiques d'enseignement ?			x			x						93
Amélioration du climat scolaire et prévention du harcèlement, Plate-forme Internet du CLPS-Bw			x									93
Les récrés « Jeu t'aime »			x	x	x	x					x	94
Ensemble, visons des lieux d'accueil plus inclusifs pour tous les enfants				x								94
La cour de récréation				x								94
Ouvrages de réflexion soutenant les professionnel-le-s par rapport aux questions d'accueil de tous				x								95
Jouer pour grandir	x		x	x	x						x	95
Accueillir les enfants de trois à douze ans, viser la qualité, un référentiel psychopédagogique pour des milieux d'accueil de qualité.	x		x	x	x				x	x		95
Les jeux dangereux, ce n'est pas du jeu					x						x	96
Les jeux dangereux, ce n'est plus du jeu !					x						x	96
Jouer en plein air : enjeux, pistes de réflexion et d'action pour aménager l'espace extérieur			x	x			x			x		96
Nos enfants sous haute surveillance : Évaluations, dépistages, médicaments					x							97
La prise de risque dans le jeu et l'apprentissage					x							97
Le jeu, outil d'apprentissage de la citoyenneté ?			x		x							97
Ce que sait la main. La culture de l'artisanat.						x						98
L'intelligence pratique						x						98

Titre												page référence
Les formes d'intelligences de Gardner							x					98
Les octofun							x					98
Processus cognitifs complexes : Les fonctions exécutives							x					99
Le site de la cellule Culture-Enseignement							x	x				99
Artistes de nature					x			x	x			99
L'art à l'école, pour aller plus loin							x	x				99
Les enfants des bois				x		x			x		x	99
Les espaces naturels dans la cour de récréation : un atout pour les relations sociales et la scolarité des enfants ?				x					x			100
BOSQUETS (les Bois Ouvrent les Sens et Questionnent les Enfants en Toutes Saisons)							x		x			100
Potagers à l'école, quelles relations sociales ?				x					x			100
Ose le vert, recrée ta cour	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	101
Ne tournons pas autour du pot : Pistes pour des toilettes accueillantes dans les écoles fondamentales				x						x	x	101
Déchets : Prévenir, c'est réduire							x			x		101
GoodPlanet Challenges, boîte à outils							x			x		101
Fost Plus : activités et matériel pour les écoles										x		102
Une école bien dans son assiette							x			x	x	102
Lait, fruits et légumes à l'école										x	x	102
Moins de pesticides, moins de déchets spéciaux et moins de pollution...										x	x	102
Moins de produits dangereux pour moins de déchets spéciaux et moins de pollution...										x	x	103
Qu'est-ce qu'un plan de déplacements scolaires ?										x		103
Stationnement vélo										x		103
Mettre en place un bon parking vélos										x		103
Pinterest GoodPlanet - Mobility										x		104

Tableau synoptique

Titre												page référence
Brevet du piéton : Manuel pour les enseignants										x		104
À vélo comme un pro !										x		104
Bouger, c'est la santé											x	104
Obésité et surpoids de l'enfant : dépistage et facteurs de risque											x	105
Recommandations mondiales sur l'activité physique pour la santé											x	105
Le soleil : ombres et lumières											x	105
Mômes en santé. La santé en collectivité pour les enfants de 3 à 18 ans.											x	105
Résumé d'orientation des Directives de l'OMS relatives au bruit dans l'environnement											x	106
L'école et ses fondements : Constats et pistes pour une politique de l'eau à l'école				x						x	x	106
Habitudes alimentaires, anthropométrie et politiques nutritionnelles.											x	106
Enfant et nutrition											x	106
Le goûter, le repas indispensable											x	107
Area guidelines for mainstream schools		x										107
Provision requirement of elementary schools by Ministry of Education, Culture, Sports, Science and Technology		x										107
The Swedish National Board of Housing, Building and Planning's General Advice for open space for play and outdoor stay after-school centers, pre-schools, schools, and similar establishments		x										107
Fiches conseils à l'attention des concepteurs de bâtiments scolaires		x										108
Pas à pas vers une école durable		x							x	x	x	108
Formations continues destinées aux professionnel(le)s de l'Accueil Temps Libre	x			x	x	x	x	x	x	x	x	108
Références et outils complémentaires												
Jeux Coopératifs pour bâtir la paix				x		x						110
Apprendre à vivre ensemble en classe, des jeux pour éduquer à l'empathie				x	x	x	x					110

Titre												page référence
La récré expliquée aux parents				x			x					110
Le harcèlement scolaire vu par le prisme parental				x								110
Négocier ça s'apprend tôt !				x								111
La cour de récréation, espace des possibles				x	x	x					x	111
La violence en milieu scolaire.				x								111
Prévenir le harcèlement en milieu scolaire. Oui, mais comment ?				x								111
Max et Lili - Max se fait insulter à la récré.				x								112
Une école de violences. La cour de récréation, une interface éducative de référence.				x								112
Graines de Médiateurs 2. Accompagner les enfants dans l'apprentissage de la gestion positive des conflits				x			x					112
« Corentin »				x								112
Matilda					x							113
Espace					x							113
« L'école du dehors »				x	x	x	x		x			113
« C'est d'apprendre qui est sacré »				x	x	x	x		x			114
Les magazines « Symbioses »	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	114
La base de données du Réseau IDée	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	114
Les études et analyses de l'UFAPEC	x			x	x	x	x		x	x	x	115
Les études et analyses de la FAPEO	x			x	x	x	x		x	x	x	115
Le syndrome du manque de nature									x	x	x	115
Ne tournons pas autour du pot				x						x	x	116
C'est magique tout ce qu'on peut faire sans produit toxique										x	x	116
Manger Bouger											x	116
Kit pédagogique "Nourrir la terre"										x	x	117
Organismes ressources												
Bruxelles Environnement							x		x	x		120

Tableau synoptique

Titre												page référence
Bruxelles Mobilité - Cellule sensibilisation						x			x			120
Bruxelles Mobilité - Cellule sécurité routière						x			x			120
C.A.P.E asbl	x		x	x	x	x		x	x	x	x	120
CEMÉA			x	x	x	x	x	x	x	x	x	121
COPIDEC										x		121
Direction d'appui du Service Général des affaires transversales de la Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire de la FWB	x			x	x	x	x		x	x	x	121
Direction Générale des Infrastructures scolaires de la FWB		x										122
Diversity in Early Childhood, Education and Training					x							122
Ékla						x	x					123
FAPEO	x			x	x	x			x	x	x	123
FOST PLUS										x		124
GoodPlanet Belgium	x	x		x	x	x			x	x	x	124
La cellule Culture-Enseignement de la FWB						x	x					125
La Fédération Pluraliste des Centres d'Expression et de Créativité (FPCEC)						x	x					125
La Promotion de la Santé à l'Ecole											x	126
Le collectif « Tous Dehors »				x		x	x		x	x		126
Les Centres locaux de Promotion de la Santé (CLPS)				x		x				x	x	126
Les centres Psycho-Médico-Sociaux	x			x	x		x				x	127
Les Centres Régionaux d'Initiation à l'Environnement (CRIE)				x		x	x		x	x	x	127
Les fédérations de Pouvoirs organisateurs	x	x	x	x	x	x	x		x	x	x	128
Natagora									x	x		128

Titre												page référence
ONE - La Direction psychopédagogique (DPP) - La Cellule Accessibilité Inclusion Recherches et Nouveautés (CAIRN) - La Direction Promotion de la Santé à l'école (PSE) - La Direction Santé"	x	x		x	x	x				x	x	128
Pierre de Lune – Le centre scénique Jeunes Publics de Bruxelles							x	x				130
Question santé asbl				x		x				x	x	130
Réseau IDée	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	130
Réseau Prévention Harcèlement (RPH)				x	x							131
Service Public de Wallonie – Cellule d'éducation à la mobilité et à la sécurité routière							x			x		131
Service public de Wallonie - Cellule de Sensibilisation à l'Environnement							x		x	x		131
Service Public de Wallonie – Direction de la nature et coordination Réseau Wallonie Nature							x		x	x		132
UFAPEC	x			x	x	x			x	x	x	132
UMONS - Service de sciences de la famille, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation	x	x		x	x							132
Université de Paix asbl				x	x	x	x					133
Yapaka				x	x	x	x				x	133



Participants au groupe de réflexion et de rédaction

- Baie France – Chargée de missions, Union Francophone des Associations de Parents de l'Enseignement Catholique (UFAPEC)
- Beaudelot Laurane – responsable campagne « Jeu t'aime » Yapaka.be, Fédération Wallonie Bruxelles
- Bocquet France – Coordinatrice, Centre D'accueil Pour l'Enfant (CAPE) asbl
- Buekenhoudt Alain – Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active (CEMÉA)
- Cant Joke – Responsable de projet, GoodPlanet Belgium
- Croquet Emilie – Collaboratrice éducative, GoodPlanet Belgium
- Dallenogare Xavier – Responsable de projet, GoodPlanet Belgium
- de Crombrughe Carmen - Coordinatrice de Programme/Projets sociétaux, Cera
- de Munck Ingrid – Conseillère pédagogique, Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces (CECP)
- Dubois Christophe – Secrétaire général adjoint, Réseau Idée asbl
- Dufrasne Maëlle – Service éducatif, Natagora
- Goossens Xavier – Conseiller pédagogique, Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE)
- Gosuin Pascaline – Formatrice, Université de Paix de Namur
- Hauregard Catherine – Direction de la nature, SPW/DGO3
- Henriët Céline – Responsable de projet, GoodPlanet Belgium
- Houtain Céline – Chargées de projets, Centre local de promotion de la santé (CLPS) Brabant Wallon
- Lizin Stéphanie – Chargée de projets, Centre local de promotion de la santé (CLPS) Brabant Wallon
- Locket Catherine – Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active (CEMÉA)
- Marchal Laurence – Conseillère pédagogique, Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE)
- Maréchal François - Gestionnaire de projets CAIRN, Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE)
- Matos da Silva Delphine – Responsable de projets, Question santé asbl
- Mecellem Imène – Service communication/projets, FPCEC
- Michiels Luc – Conseiller Pédagogique Coordonnateur pour la Fédération de l'Enseignement Fondamental Catholique (FédEFoC/SeGEC)
- Mouton Dominique – Institutrice primaire, Institut de l'Enfant-Jésus de Nivelles
- Otten Evelyne – Cellule sensibilisation à l'Environnement, SPW/DGO3
- Plateau Nadine - Domaine des études de genre et co-fondatrice de Sophia, présidente de la commission enseignement du Conseil des femmes francophones de Belgique
- Quintelier Aurélie - Référente Education Promotion Santé PSE, Direction Santé de l'ONE
- Rifaut Emmanuel - Direction d'appui de la direction générale de l'Enseignement obligatoire, Fédération Wallonie Bruxelles
- Robaey Yves – Directeur, Haute Ecole Bruxelles-Brabant (HE2B)
- Rogien Sylvie - Architecte, Fédération Wallonie-Bruelles/Service général des Infrastructures Scolaires Subventionnées
- Saint-Amand Benoit, Architecte paysagiste, Bureau d'étude et enseignant en BAC et Master paysagisme, membre de l'Association Belge des Architectes de Jardin et des Architectes Paysagistes (ABAJP)
- Skilbecq Philippe – Responsable de la Maison de la Recherche de Nivelles (HE2B) - Pédagogie et épistémologie – Recherche, ULB
- Sonck Thérèse – Conseillère pédiatre pour l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE)
- Verhulst Maude – Architecte, Fédération Wallonie-Bruelles/Service général des Infrastructures Scolaires Subventionnées



La version imprimée de cette publication
a été financée par



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT.BE



OFFICE
DE LA NAISSANCE
ET DE L'ENFANCE